QUARANTIÈME ANNÉE Nº 11993 – VENDREDI 19 AOUT 1983

L'AFFAIRE BARBIE

Le témoignage d'un ancien officier américain

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

« Malentendu » franco-américain

La Maison Blanche n'a pas du tout apprécié les jugements de M. Mitterrand sur la politique américaine au Tchad, jugements rapportés dans « le Monde » du 17 août et confirmés par l'Élysée. Le président de la République, dans un entretien avec notre collaborateur Éric Rouleau, s'était déclaré irrité par les messages de M. Reagan lui demandant d'accroître l'intervention de la France au Tchad et avait déploré le manque de coopération de Washington, précisant même qu'il avait appris par la presse l'envoi de deux avions-radar AWACS dans la région.

Pour le porte-parole de M. Reagan, il s'agit d'un « apparent malentendu » entre Paris et Washington. M. Larry Speakes n'en est cependant pas resté, mercredi soir, à cette formule diplomatique. Il a en effet démenti M. Mitterrand, affirmant notamment que les États-Unis avaient consulté Paris depuis le début de la crise tchadienne. « Nous avons eu des consultations étroites et quotidiennes pendant toute la crise actuelle avec de nombreux responsables civils et militaires du gouvernement français au plus haut niveau », a-t-il déclaré, précisant que les AWACS avaient été envoyés au Soudan « après consultation avec de hauts responsables français ». M. Speakes, enfin, a nié qu'il y ait eu pression sur la France, *ajoutant : « Je ne peux pas* accepter ce terme de pression. »

Un autre responsable de l'administration Reagan, se réfugiant derrière l'anonymat, est allé plus loin encore en déclarant au « Washington Post » que le gouvernement français se livrait à une « désinformation totale ». « Mitterrand a de gros problèmes chez lui, et il nous accuse pour se tirer d'affaire », a-t-il dit.

Au-delà de la querelle de mots – ne joue-t-on pas, à Paris comme à Washington, sur des subtilités de langage, sur des notions comme information, consultation, coopération, conseil, pression ? – il est évident qu'il existe un profond différend entre les deux capitales. Bien qu'on s'en défende à Washington – M. Speakes a même affirmé que les États-Unis ne cherchaient pas à « déstabiliser » le colonel Kadhafi, – on y estimait que la crise tchadienne constituait une bonne occasion pour porter un sérieux coup au régime de Tripoli. En ne réagissant pas assez vite, M. Mitterrand n'aurait pas saisi la balle au bond. D'où l'engagement accentué des États-Unis dans la crise, au début du mois d'août.

Telle n'est pas l'analyse que fait M. Mitterrand. Le président de la République est certes bien décidé aujourd'hui à arrêter la progression du colonel Kadhafi et de ses alliés, mais il ne cherche nullement à jouer la chute du dirigeant libyen et se dit toujours prêt à participer à des négociations, encore qu'on voie mal sur quoi elles pourraient porter dès lors qu'on exclut l'annexion par la Libye d'une partie du *territoire tchadien ou* le renversement de M. Hissène Habré.

M. Mitterrand, d'autre part, se méfie de certains arguments que le président Reagan pourrait tirer d'une trop grande et trop harmonieuse coopération dans l'affaire du Tchad : la reconnaissance par les États-Unis d'une « zone d'influence française » en Afrique ne vise-t-elle pas à obtenir de la part de Paris la reconnaissance de l'Amérique latine et surtout centrale comme zone d'influence américaine ?

Reste maintenant à savoir si ce différend sur le fond va dégénérer en une violente polémique sur la place publique. On ne paraissait pas le souhaiter à Paris à en juger par le silence observé, jeudi matin, par l'Élysée après les déclarations de M. Speakes.

Les troubles au Pakistan

Le régime du général Zia Ul-Haq fait face au mouvement d'opposition le plus ample depuis son installation au pouvoir il y a six ans

La « campagne de désobéissance civile » lancée par l'opposition au régime militaire du général Zia-Ul-Haq a été marquée, mercredi 17 août, par des affrontements qui ont fait six morts – dont deux policiers – et une vingtaine de blessés. D'autre part, plusieurs dirigeants du Mouvement pour la restauration de la démocratie, à l'origine de cette campagne, dont sa présidente en exercice, Mme Wali Khan, ont été arrêtés.

Le mouvement d'agitation le plus sérieux auquel ait eu à faire face le régime du général Zia-Ul-Haq depuis qu'il a pris le pouvoir, il y a six ans, après avoir renversé le gouvernement Ali Bhutto, devrait durer encore, en principe, plusieurs jours. Dans les quatre capitales des principales provinces, et à Rawalpindi, ville jumelle d'Islamabad, des groupes de dirigeants et de militants appartenant aux huit formations constituant le Mouvement pour la restauration de la démocratie, se font volontairement arrêter par les forces de l'ordre. A cette forme d'agitation s'ajoute celle propre à la province méridionale du Sind, traditionnellement hostile aux régimes militaires pakistanais, où, à Dadu, la police a ouvert le feu sur de petits groupes de détenus, arrêtés au cours de récentes manifestations, qui tentaient de s'évader d'une prison. L'un des fuyards a été tué. Des éléments des troupes fédérales ont été envoyés en renfort sur place.

Dans le reste de la province, des foules nombreuses et excitées n'ont pas hésité, selon l'A.F.P., à s'attaquer à des bâtiments publics. Ces *opérations ont été* suivies de centaines d'arrestations. Le parti populaire pakistanais (P.P.P.) de l'ancien premier ministre Ali Bhutto conserve une forte influence dans le Sind. A Warah, au nord de celle-ci, et à proximité de Larkana, où réside généralement la famille Bhutto, un policier et un jeune garçon ont été tués au cours d'un échange de tirs entre forces de l'ordre et manifestants ; à Moro, au centre de la province, la police a ouvert le feu sur d'autres manifestants faisant un mort. Les émeutiers ont incendié quatre édifices publics, endommagé plusieurs banques et tenté de donner l'assaut à la prison.

La tension est également montée, mercredi, dans la province frontière du nord-ouest, et en particulier dans sa capitale Peshawar, où, selon l'opposition, des centaines de membres du M.R.D. – dont Mme Wali Khan, qui a été placée en résidence surveillée. Elle est l'épouse de M. Wali Khan, fondateur du parti démocratique national, principale formation locale.

(Lire la suite page 4.)

Les signes d'une éclaircie économique

Les indices de juillet montrent que le gouvernement est peut-être sur la bonne voie Mais le plus dur reste à faire

A un Jacques Delors dont la politique d'austérité continue de susciter bien des critiques au sein du parti socialiste, les chiffres du mois de juillet viennent d'apporter quelques encouragements. Les statistiques du chômage ne montrent pas d'aggravation de la situation de l'emploi, les prix de détail ont augmenté conformément aux prévisions, enfin, et surtout, le déficit du commerce extérieur en juillet est revenu à 3 milliards de francs.

De ces trois résultats, le plus important, le plus probant est celui du commerce extérieur. Le déficit catastrophique de 1982 (93 milliards de francs), sa prolongation au début de 1983 (24 milliards de francs pour le seul premier trimestre) avaient rendu indispensable un ensemble de mesures destinées à réduire nos importations. Ce fut le plan de mars dernier tout entier centré sur la demande des ménages qu'il s'agissait de comprimer (par l'impôt notamment) pour réduire les achats à l'étranger. Objectif : ramener à 60 milliards de francs l'an ce déficit.

Les chiffres de juillet font apparaître un tassement des importations. Si l'on compare la période de fin 1982 (novembre, décembre et janvier 1983) aux trois *derniers* mois pour lesquels les résultats sont connus (mai-juin-juillet), on constate une stagnation totale des importations en valeur, malgré la hausse du dollar, tandis que les exportations progressent, elles, de plus de 5 %, soit de 10 % en rythme annuel. Pour ce qui constitue l'essentiel du plan d'austérité, la partie semble donc bien engagée, les ventes de la France progressant assez rapidement tandis que ses achats n'augmentent plus (et baissent même sensiblement en valeur).

Il est difficile de juger des résultats de la lutte contre l'inflation engagée par M. Delors. La hausse enregistrée en juillet (entre 0,8 % et 0,9 %) est conforme aux prévisions. C'est dire que, dans l'ensemble, commerçants et industriels respectent les contrats conclus avec les pouvoirs publics. C'est dire aussi que les prix n'évoluent pas librement en France comme ils le font à l'étranger, alors même que beaucoup d'entreprises auraient besoin de relever prix ou tarifs pour améliorer des comptes dans l'ensemble bien peu satisfaisants. Autre constat : malgré la surveillance dont les prix continuent d'être l'objet en France, l'inflation y est toujours nettement plus forte qu'à l'étranger, les écarts se creusant même davantage.

Le point positif en la matière est le décrochage de rythme profond de l'inflation revenue à 8,5 % environ alors qu'il se situait au-dessus de 10 % ces dernières années. Tout le problème est de savoir si une nouvelle décélération sera possible. Le rythme actuel pourra-t-il descendre à 5 % à 6 % l'an, comme l'espèrent les pouvoirs publics ? Poser la question en tenant compte de l'inflation importée (coût du dollar), des faibles progrès de la productivité, c'est évidemment s'interroger sur l'évolution des salaires.

Si notre pays rompt avec la pratique généralisée de l'indexation, d'importants progrès sont possibles et l'objectif d'une hausse de 5 à 6 % des prix en 1984 est à notre portée. Mais il y faudra l'acceptation d'une baisse sensible du pouvoir d'achat. On retrouve là les difficiles, très difficiles, problèmes de la rentrée, avec notamment les décisions qui devront être prises concernant la fonction publique. Les Français sont-ils prêts à rompre avec leurs comportements passés, qui ont tout à la fois entretenu l'inflation et assuré une amélioration continue de leur niveau de vie au détriment des comptes de l'État et de ceux des entreprises ? Tout le problème – ou presque – se trouve probablement là. Si la réponse à cette question était négative, on peut prévoir que le rythme de hausse des prix resterait durablement aux environs de 8 % l'an.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 19.)

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Responsabilité partagée

par THOMAS FERENCZI

Régis Debray écrit fort justement, dans son livre *le Scribe* que l'intellectuel n'est pas *« l'homme-qui-pense-le-monde »*, mais *« l'homme qui* transmet *aux autres hommes ce qu'il pense du monde »*. Il est donc homme de communication plutôt qu'homme de pensée.

Il peut être l'un et l'autre : il fait alors partie de ces « grands intellectuels » déchirés entre le besoin de penser et celui de communiquer, le refus de la compromission et celui de la solitude, la position du moine, qui se retire du monde, et celle du clerc, qui s'y déploie. Que l'on songe à Descartes qui, selon Debray, *« s'extrait de sa retraite hollandaise pour se faire le commis-voyageur de sa philosophie »*, tant il est vrai que *« le moine et le clerc alternent au sein d'un même projet »* et que *« le savant le plus austère a pour vocation de se faire l'intermédiaire de sa propre science auprès des ignorants »*.

Dès lors que se pose, pour ces savants, un problème de communication, il va de soi que celui des médias doit être aussitôt soulevé. S'interroger sur le silence supposé des « grands intellectuels », c'est aussi, pour *le Monde*, s'interroger sur sa propre pratique. Nombre de nos lecteurs nous accompagnent sur cette voie, en mettant en cause la façon dont les journaux, y compris le nôtre, rendent compte de la vie intellectuelle, préférant les rhéteurs aux penseurs et les fausse gloires aux vraies valeurs.

Nous acceptons cette remise en question. Trop souvent, il est vrai, les médias donnent la priorité à ceux qui ne sont qu'hommes de communication sur ceux qui sont d'abord hommes de pensée. Mais il faut avouer que la responsabilité est partagée. Car ces « grands intellectuels », pour qui la communication est un mal nécessaire, ne sont pas si faciles à repérer. Ils sont, par définition, à contre-courant. Ils répugnent à s'exprimer pour le grand public, fût-il cultivé, de peur de déformer leurs idées par trop de simplicité.

Ces scrupules sont légitimes. Ils sont aussi révélateurs. Les intellectuels à l'ancienne, prophètes ou moralistes, ne sont plus de mise aujourd'hui. La concurrence d'une nouvelle catégorie d'intellectuels – technocrates, *managers* et autres hommes d'action porteurs eux aussi de diplômes et de connaissances – oblige les hommes de pensée à inventer un langage neuf. A eux de l'élaborer. C'est leur tâche présente. Celle de la presse, et notamment du *Monde*, est d'être à leur écoute afin d'organiser cette collaboration – conflictuelle – entre les savants et les journalistes, dans le respect de leurs compétences respectives.

A cette condition pourra être rompu l'apparent silence des intellectuels et en particulier – s'il est vrai que la droite, à l'image d'un Raymond Aron, maîtrise mieux les techniques de communication modernes – celui des intellectuels de gauche. C'est l'un des objectifs de notre enquête.

L'attention que nous nous proposons de porter aux « grands intellectuels » n'est pas exclusive. Elle ne signifie pas que nous négligions tous les autres, les sans-grade, les sans-titre, les sans-voix, qui n'ont que faire de porte-parole ou de porte-plume, et entendent s'exprimer par eux-mêmes. Elle ne signifie pas non plus que nous cédions, par « parisianisme », à l'attrait des « grands noms ».

Pourtant les hommes de savoir ont une responsabilité particulière. Universitaires, écrivains, artistes, ceux qui comptent en France ne sont probablement pas très nombreux. On n'attend pas d'eux qu'ils se mettent au service d'un parti, mais qu'ils assument leur fonction critique. On ne leur demande pas d'intervenir, à *tout bout de champ*, comme s'ils étaient omniscients, ni même de faire valoir, chacun dans sa spécialité, leurs qualités d'experts, mais d'affirmer les droits d'une pensée libre, et exigeante, qui est précisément la condition de leur travail. Certains parfois s'y essayent, à l'écart des pouvoirs et des appareils. Leur voix est faible, il faut savoir la reconnaître, et la transcrire.

LES POUVOIRS PUBLICS CHARGENT UN HAUT FONCTIONNAIRE DU DOSSIER PEUGEOT-TALBOT

Stratégies incertaines

M. Jean Prada, conseiller maître à la Cour des comptes, est chargé par le gouvernement d'une expertise de la situation du groupe automobile. Une mission qui lèvera peut-être les incertitudes des pouvoirs publics comme de la direction.

« Donner une profondeur industrielle et économique à ce qui a été présenté par Peugeot comme une décision purement sociale », telle va être, selon Matignon, la mission de l'expert chargé de ce dossier par le gouvernement. Une méthode qui se justifie, dit-on chez le premier ministre, par la taille du groupe, première société privée et premier exportateur national. Il est vrai que l'automobile est sujet de tâtonnements des pouvoirs publics, depuis des années. On se souvient que le président de la République, à l'automne 1982, avait annoncé un plan pour ce secteur avant de démentir. Un conseil restreint, sous la présidence du chef de l'Etat, au début de 1983, n'avait pas tranché entre ceux qui jugeaient que tout allait bien et estimaient nécessaires de simples mesures d'accompagnement et ceux qui, avec M. Chevènement, alors ministre de l'industrie, plaidaient pour une intervention plus ample de l'Etat.

Pris au dépourvu par l'annonce de 7 371 suppressions d'emploi, le gouvernement, qui ne s'était pas penché collectivement sur ce dossier depuis lors, charge donc un expert, M. Prada, de l'éclairer. Et peut-être de lui donner les éléments d'une négociation avec le groupe privé à la stratégie incertaine. M. Jean Prada devra donc, en rencontrant les parties concernées, « procéder à une évaluation approfondie des différents aspects de ce dossier » et remettre un rapport à MM. Bérégovoy et Fabius. Aucun délai ne lui est imparti mais il devrait pouvoir parler vers le 20 septembre, dit-on au gouvernement où l'on souligne que ses compétences industrielles (il a été président de l'entreprise minière et chimique pendant dix ans), et son statut de conseiller à la Cour des comptes devraient lui donner un grande liberté.

L'inquiétude des pouvoirs publics n'est pas feinte. Pendant vingt ans, l'automobile a été le moteur de l'emploi industriel en France. A chaque poste créé dans cette industrie correspondait un et demi à deux emplois nouveaux dans les industries connexes et sous-traitantes et une même démultiplication dans l'industrie pétrolière, les assurances, les services d'entretien et les machinistes.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 18.)

Deux affaires judiciaires à Marseille

FAUSSES FACTURES : un proche de M. Defferre inculpé

GRACES MÉDICALES : procès en septembre

LIRE PAGE 6

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU TOURISME

M. Roland Carraz veut aider les entreprises qui s'ouvriront aux visites du public et favoriser le développement des bungalows

« Pouvez-vous dresser un premier bilan de la saison touristique ?

– Même s'il est encore un peu tôt pour donner des chiffres définitifs, les indications dont je dispose montrent que la saison d'été 1983 sera très convenable. Le nombre de vacanciers sera équivalent à celui des meilleures années. En dépit d'un démarrage tardif de la saison, dû en grande partie au mauvais temps du printemps, la progression des chiffres de trafic par route, par rail et par bateau est sans équivoque. En revanche, la diminution des départs des Français à l'étranger est partout confirmée : – 10 % à – 15 % en moyenne, selon les destinations.

» La fréquentation étrangère sera au moins comparable à celle de l'an dernier, avec des variations suivant les nationalités : tassement de la clientèle allemande et hollandaise, touchée par la crise économique, progression des clientèles britannique, espagnole, italienne ; forte progression de la clientèle nord-américaine. Pour les régions d'accueil, on constate que le lent rééquilibrage entre le Sud-Est et la côte atlantique, déjà amorcé depuis quatre ou cinq ans au profit de cette dernière, a continué cette année. Plusieurs régions font une très bonne saison : Nord-Pas-de-Calais, Ardennes, Normandie, dont certaines étaient peu connues comme régions touristiques. Inversement, des régions où la saison est annoncée comme catastrophique connaissent finalement une perte de fréquentation limitée. En Corse, où une baisse de 25 % à 30 % avait été envisagée au début du mois de juillet, le recul, tel qu'il apparaît au vu des statistiques de trafic portuaire et aérien, n'est que de 6 %. »

Propos recueillis par JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Tout va bien

Le déficit de la balance des paiements est en baisse, le chômage n'augmente plus, l'ascension du dollar est freinée et la hausse des prix est honorable.

Essayerait-on, avec ces bons indices, d'accabler un peu plus les intellectuels de gauche silencieux ?

HENRI MONTANT.

POUR ÉVITER DE PÉNALISER LES ENTREPRISES FRANÇ…

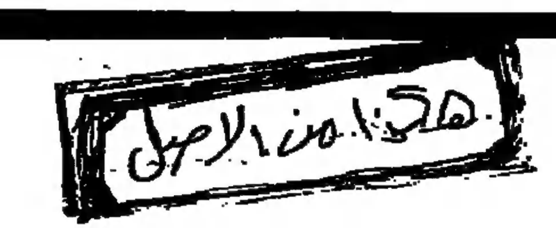
Paris offre à l'Irak des facilités de crédit

ATTENTAT ARMÉ CONTRE LE REPRÉSEN… D'AIR FRANCE À TÉHÉRAN

LE COURS DU DOLLAR REVIENT EN DESSOUS DE 8 F À PARIS

NOUVELLES BR…





Le Monde

idées

« Privilèges » universitaires

Les universitaires sont-ils privilégiés ? Pour Christian Forestier, les charges d'enseignement sont plus légères en France que dans bien d'autres pays. Jean Petit maintient que si le service d'enseignement est fixé à trois heures hebdomadaires, un professeur d'université travaille en réalité de quarante à cinquante heures par semaine. Pour Alain Mescheriakoff, il convient, avant tout, de se demander si l'Université peut garder, aujourd'hui, un statut qui la destinait principalement à la création culturelle et scientifique la plus avancée.

Un problème subsidiaire

par CHRISTIAN FORESTIER (*)

LES propos indignés que suscitent tant l'interview accordée au journal *le Monde* du 2 juillet par M. François de Closets que le projet de décret présenté au comité technique paritaire central *des personnels enseignants* titulaires de statut universitaire sur les services d'enseignement ne sont pas surprenants. « *Pourquoi*, s'interroge Charles Vial, *toutes ces lettres* [reçues] *ne sont-elles, et souvent avec véhémence, que désapprobatrices ? » (le Monde* du 20 juillet).. La réponse serait-elle que tous les enseignants du supérieur sont hostiles à toute discussion sur ce problème des heures d'enseignement et fermement décidés à défendre une *situation* acquise qui pourtant soulève bien des interrogations ? Les choses ne sont heureusement pas si simples ; pour comprendre ces réactions, il faut bien connaître le milieu concerné, ses contradictions et sa profonde diversité.

Il nous faut tout d'abord apporter deux précisions. La première concerne le projet de décret définissant les services d'enseignement pour l'année 1983-1984 présenté comme conduisant à un alourdissement important de ces services. Cela n'est que partiellement exact ; en effet, personne ne souligne que, pour un très grand nombre de collègues, ce texte aura pour conséquence immédiate un allégement substantiel du temps d'enseignement.

Ce n'est pas tout à fait un hasard si les enseignants concernés sont ceux qui, ces dernières années, ont payé le tribut le plus lourd au développement de l'enseignement supérieur dans notre pays, je veux parler des enseignants exerçant dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.), les maîtrises de sciences et techniques (M.S.T.) et les maîtrises d'information appliquée à la gestion (Miage), les écoles, sans parler de la majorité des assistants relevant des disciplines juridiques et économiques. Pour un assistant ou maître-assistant exerçant en I.U.T. l'allégement est de 20 % (de 240 h à 192 h de travaux dirigés). Le texte actuel a le grand mérite de mettre fin à des distorsions tout à fait inacceptables, mais qui, me semble-t-il, étaient souvent parfaitement acceptées par ceux qui sont aujourd'hui les plus indignés.

La seconde précision à apporter est que, même avec le nouveau texte, les universitaires français resteront, avec *leurs* collègues italiens, ceux dont les services d'enseignement sont les plus faibles du monde, et, que je sache, la recherche scientifique n'est pas totalement inexistante ou de médiocre qualité dans les autres pays avec lesquels nous sommes en compétition.

Dans ces conditions, comment peut-on expliquer qu'il ne se trouve guère de collègues pour, au nom de l'équité et de la solidarité nationale, oser publiquement défendre ce texte ? La réponse tient dans le fait que, depuis toujours, les plus fidèles défenseurs de la situation actuelle, en d'autres termes les « mandarins », ont réussi, à chaque occasion, à piéger le débat en opposant systématiquement l'enseignement et la recherche. Tout partisan de l'augmentation des tâches d'enseignement ne peut être, dans ces conditions, qu'un chercheur médiocre, et c'est sur cette idée que se construisent encore aujourd'hui les carrières universitaires. Cette position, essentiellement réactionnaire et tout à fait contraire aux intérêts du pays, repose sur une mauvaise foi évidente.

Tout cela ne fait pas un débat très sérieux, de nature à sensibiliser l'opinion publique aux réels et graves problèmes de formation que connaît le pays. Je veux bien essayer, pour ma part, de faire progresser ce débat sur des bases un peu plus saines.

Élitisme et qualification

Dans un premier temps, il est peut-être nécessaire de *s'interroger* sur les missions de l'enseignement supérieur et sur la finalité de la recherche universitaire. Il faut avoir le courage de rappeler que la mission fondamentale de l'enseignement supérieur est de former initialement et en continu l'ensemble des cadres dont le pays a besoin. L'intérêt immédiat et à long terme de la nation commande d'avoir, en la matière, des objectifs très ambitieux sous peine de récession. La réussite de cette mission est *nécessairement* liée à l'existence et au développement d'une recherche universitaire, *fondamentale et finalisée, de qualité*. Mais attention, au côté des grands organismes de recherche, publics et privés, dont c'est la seule mission, la recherche universitaire doit être le garant d'un enseignement de haut niveau, qu'elle nourrit. Toute autre approche constitue un détournement de mission et de moyens inacceptable dans la situation actuelle. Il faut en conclure que, s'agissant de la recherche universitaire, celle-ci constitue donc plus un moyen qu'une fin.

Dans un second temps, est-il scandaleux d'affirmer que le plus choquant dans la définition des horaires d'enseignement, et cela vaut pour tous les ordres de l'enseignement, de l'élémentaire au supérieur, est dans les profondes disparités que recouvrent les chiffres ? Disparités dues aux matières enseignées qui ne demandent pas toutes la même quantité de préparation, à la nature et au nombre de classes (comment prend-on en compte les enseignements parallèles ?), au niveau et au nombre des auditeurs, etc., disparités dues aussi aux hommes et à leur sens des *responsabilités devant un service public* qui ne s'est jamais donné les moyens d'une véritable évaluation et de sa sanction.

Dans ces conditions, la communauté enseignante et universitaire obéit aux lois des grands nombres qui régissent toute collectivité où la contrainte est amoindrie. On y trouve tout d'abord une minorité de collègues qui, quelle que soit la définition de leur tâche adoptée, donnent au service public plus que nécessaire au regard de la déontologie, une majorité d'enseignants qui accomplissent consciencieusement une mission comme ils le feraient dans toute autre structure et enfin une autre minorité qui jouit d'une rente de situation qui peut revêtir des formes tout à fait scandaleuses.

Il serait déraisonnable d'essayer de pondérer chacune de ces communautés, il est simplement rassurant de savoir que, pour une majorité d'enseignants, le problème du service est plus qualitatif que quantitatif et qu'il tient davantage dans sa répartition interne ; il serait grave de s'appuyer sur une minorité pour en tirer des règles universelles. Les enseignants en général, et les universitaires en particulier, ont plus à gagner qu'à perdre dans une discussion saine de leur quantité de travail et sur la qualité de celui-ci.

Pour en revenir au problème de l'enseignement supérieur, la définition du service d'enseignement des *universitaires* et de leur statut doit se situer dans le cadre plus général de la réforme des études au-delà du baccalauréat. La nouvelle loi adoptée par l'Assemblée, et malgré le médiocre débat qu'elle a suscité, fixe, de ce point de vue, un cadre de réflexion et d'action de grande qualité.

Si la France doit, aujourd'hui, dire non à une forme d'élitisme essentiellement sociale et sclérosante au profit d'un effort de qualification sans précédents, c'est d'abord pour des raisons de survie économique plus que pour une motivation idéologique. *Au niveau de l'encadrement*, tous les universitaires progressistes et soucieux de l'intérêt du pays, et cela dépasse singulièrement le cadre des intellectuels parisiens, fussent-ils dits de « gauche » (dont la mode se perd), en conviennent, la nouvelle loi trace enfin des perspectives audacieuses mais nécessaires au développement scientifique et économique du pays.

Adhésion de l'« Université profonde »

Il appartient donc aujourd'hui à M. Alain Savary d'engager le débat pour une véritable réforme des carrières universitaires qui soit en accord avec les objectifs de la loi et qui donne aux enseignants convaincus de la nécessité d'aller de l'avant, enseignants qui sont largement majoritaires, les moyens de la réussite. Je suis certain qu'il est possible de rapprocher les différents projets existants, qui ont l'adhésion de ceux qui font progresser l'institution, et qu'il est possible de les adapter aux contraintes actuelles ; c'est un problème de choix. *Dans ce cadre-là, il* y aura adhésion de l'« Université profonde », c'est-à-dire de l'Université *réelle, celle qui sur le terrain se* révèle déjà un formidable outil de développement, et alors le problème *des services d'enseignement* prendra sa véritable dimension, c'est-à-dire subsidiaire, pour ne pas écrire subalterne.

(*) Recteur de l'académie de Reims (M. Forestier s'exprime à titre personnel en tant qu'universitaire et ancien président d'université).

Logomachie

par ALAIN MESCHERIAKOFF (*)

IL est vain de disserter sur la situation privilégiée ou non des universitaires, car à ce degré de généralité le mot privilège ne signifie plus rien. Il faut croire que d'aucuns *affectionnent les débats dans le* vide. Il est vrai qu'ils permettent de dire n'importe quoi en étant certain d'*avoir raison. Pourquoi ne pas partir* en guerre contre l'insigne privilège du jardinier de travailler à l'air pur, alors que tant de contemporains doivent supporter l'atmosphère confinée des bureaux ou polluée des usines ? Que dire de l'insolent privilège du clochard d'échapper à l'impôt, si lourd, et aux tracas qui assaillent tant de ses concitoyens ?

En réalité, on ne pourra pas faire l'économie d'un réexamen honnête de la situation des universitaires dans ce pays. Un statut conçu à l'époque où une Université élitaire participait effectivement à la création culturelle et scientifique la plus avancée est-il adapté à une Université devenue, dans sa majeure partie – et combien plus avec le statut en préparation, – un prolongement, sinon un *substitut, de l'enseignement* secondaire ?

Quels sont les universitaires capables *de faire effectivement progresser* leur discipline, alors que tant d'entre eux ne sont entrés dans la *carrière qu'à la faveur de l'absence* de politique valable de recrutement, et n'y sont restés que par la grâce d'une action syndicale efficace ?

De combien de temps libre notre société est-elle prête à rémunérer les tâches de recherche et de création ?

Tant que de telles questions ne seront pas abordées, tout le discours sur l'Université n'est que logomachie.

(*) Agrégé de droit public.

Amères péripéties de l'histoire

par JEAN PETIT (*)

OBSERVANT mes collègues autour de moi, je constate pour ma part que l'immense majorité d'entre eux sont non seulement de gros travailleurs, mais encore des hommes et femmes dotés d'une capacité de travail peu commune. Quoi d'étonnant à cela ? N'est-ce pas là le fruit de la sélection par les innombrables examens et concours qui conditionnent l'accès *à la carrière universitaire ? C'est* pourquoi, si nous avons notre lot de tire-au-flanc — comme toute autre profession, — la proportion de ce spécimen d'*homo sapiens* est chez nous plus réduite qu'ailleurs. La proportion des collègues sacrifiant ou ayant sacrifié leur vie privée et familiale à leur vie professionnelle est au contraire très importante. (...)

Dans le courant de l'année universitaire elle-même, l'horaire de travail hebdomadaire d'un enseignant du supérieur oscille entre cinquante et soixante heures ; pendant les vacances universitaires, il est sans doute plus variable et *plus réduit*, mais il ne devrait pas chuter plus bas que trente à quarante heures *hebdomadaires en moyenne.*

D'où vient donc le malentendu, si malentendu il y a et s'il ne s'agit pas d'*une simple provocation ?* Essentiellement du fait que le seul élément chiffré du service du professeur d'université est le service d'enseignement. Imaginez donc ? Ces nantis n'enseignent, c'est-à-dire ne travaillent, que 3 *(sic TROIS)* heures par semaine !

Ne pas voir ni savoir

C'est évidemment ne pas voir ni savoir, ou bien ne vouloir ni voir ni savoir que nous sommes en même temps des chercheurs, des lecteurs, des rédacteurs d'articles et d'ouvrages *scientifiques. Combien* d'heures de lecture, de réflexion, d'expérimentation en laboratoire ou sur le terrain exige un article publié dans une de ces revues spécialisées qui constituent le tissu vivant de la vie scientifique et intellectuelle de notre pays et... des autres ?

C'est ne pas voir ni savoir, ou ne pas vouloir voir ni savoir que nous dirigeons aussi les travaux scientifiques de nos étudiants (maîtrises, diplômes d'études approfondies, thèses de troisième cycle ou thèses d'Etat), ce qui suppose encore de longues heures de lecture, d'entretien, de correction.

C'est encore ignorer ou vouloir ignorer qu'un cours professé dans la tradition de l'enseignement supérieur fait le point sur la question traitée et nécessite donc la connais*sance précise* et critique de la totalité des travaux effectués en ce domaine. C'est ainsi que, pendant *cinq années successives*, j'ai été chargé d'un cours de préparation à l'agrégation (H. Hesse, C.-G. Jung, S. Brandt, G. von Strassburg, E. Canetti). J'y ai régulièrement consacré la totalité de mes vacances d'été, à l'exclusion d'une quinzaine de jours pendant lesquels je m'obligeais à « débrayer » complètement pour des raisons d'hygiène mentale et physique.

Maximal mais très répandu

Le cours sur Canetti, pour ne prendre que ce dernier exemple, m'a ainsi demandé trois cents soixante heures de travail pendant les vacances d'été et cent cinquante heures pendant l'année universitaire, soit au total cinq cent dix heures auxquelles s'ajoutent encore une quinzaine d'heures de correction. Un polycopié de 132 (cent trente-deux) pages fut le fruit de ce travail. Le cours lui-même fut professé en vingt-cinq heures groupées sur deux mois. Dans cet exemple, évidemment maximal mais très répandu, le rapport du temps d'exposition au temps de préparation et de correction est de 1 à 21 (de un à vingt et un).

Faut-il encore ajouter que la plupart des professeurs ont de lourdes responsabilités de gestion et d'administration qui viennent... en plus. Après avoir dirigé treize rencontres internationales de cinq semaines chacune pendant... les vacances d'été, je fus, par exemple, pendant *trois ans, directeur du* Centre de linguistique appliqué de Besançon, et je codirige maintenant le département d'allemand de l'U.E.R. de lettres et sciences humaines de Reims.

Si la plupart des collègues qui vous écrivent *« s'étranglent donc d'indignation »*... c'est donc tout simplement parce que cette indignation est authentique et justifiée. Il y aurait un minimum de *fair-play* à envisager au moins aussi cette hypothèse-là (...)

Je répondrai sans m'étrangler :

— Nous avons, comme tous les autres fonctionnaires, la sécurité de l'emploi. C'est, à l'heure actuelle, un indiscutable privilège.

— L'avantage de notre rémunération consiste plutôt dans sa régularité que dans son niveau, qui nous situe parmi les cadres inférieurs ou moyens. Le caractère officiel de nos revenus nous pare d'une vertu fiscale qui n'est peut-être que néces*sité.*

— Nous avons également une certaine liberté dans l'organisation de *notre travail. Il n'est nullement* exclu de passer une journée chez le dentiste ou au cinéma, à condition évidemment de rattraper le temps perdu soit dans la soirée ou la nuit, soit le dimanche.

— Il est, par contre, faux et démagogique de soutenir que nous avons le privilège du temps libre ou celui de pouvoir fainéanter à volonté. Il serait tout aussi scandaleux de prétendre que le travail d'un magistrat se mesure au seul nombre des heures d'audience qu'il dirige. De telles affirmations, émises avec passion — pour ne pas dire haine — sans en*quête ni recherche d'information* véritable, portent gravement atteinte à la crédibilité de votre journal.

La « dolce vita »

Mais nous possédons — et c'est par là que je voudrais terminer — un privilège décisif et inestimable : celui d'aimer notre métier de chercheur et d'enseignant, y étant venu par goût et non point par hasard au terme d'un long cheminement. Sous le précédent régime, nos assistants et maîtres-assistants furent traînés dans la boue : ils s'adonnaient à la *dolce vita* et s'habillaient chez Chanel ; sous le régime socialiste, les mesures envisagées et les textes préparés laissent entendre que les professeurs sont des mandarins dont la recherche est l'alibi. Péripéties de l'histoire et de la politique, amères sans doute mais de peu de poids, si on les compare à la timide conviction à laquelle accèdent parfois certains d'entre nous : celle d'avoir fait avancer la connaissance ne serait-ce que d'un saut de puce dans cette quête faustienne qui est la raison d'être de l'humanité.

(*) Directeur du département d'allemand de l'U.E.R. de lettres et sciences humaines de Reims.

LU

« QUO VADIS », DE SIENKIEWICZ

Le numéro un des péplums

TOUT le monde le sait, y compris ceux qui ne l'ont pas encore lu : le numéro un mondial des péplums, c'est le Quo Vadis *de Sienkiewicz, aujourd'hui en « poche » dans son texte intégral et avec l'accompagnement critique de l'excellente collection « G. F. » de Flammarion.*

Ce roman romain hors série a près de cent ans, et pas une ride. Un demi-siècle avant lui, en 1834, les Derniers Jours de Pompéi, *de lord Bulwer Lytton, avait frayé la voie du genre. Mais* Quo Vadis *balaya tout. Sienkiewicz a cinquante ans et beaucoup de métier quand paraît le livre (1896), en polonais évidemment, puis très tôt dans le monde entier, la France ne suivant le mouvement que dans les derniers (1900, La revue blanche, éditeur). Ce fut un succès immédiat, international et durable, et* Quo Vadis *est aujourd'hui encore dans le peloton de tête des titres les plus vendus dans le monde.*

Vraisemblable sinon vrai

Quo Vadis *est avant tout un superbe tableau, vraisemblable sinon vrai, d'une ville hors du commun, Rome, durant deux des années les plus délirantes de son histoire, 63 et 64 de notre ère.*

Et une galerie de personnages eux aussi hors du commun : un « affreux », Néron, entouré d'affreux (Tigellin, Poppée), de lâches ou de profiteurs ; un esthète, Pétrone, l'arbitre des élégances, et quelques aristocrates romains de grande classe.

A ces viris illustribus s'opposent les bons, les purs, les saints : les chrétiens de la première génération (nous sommes trente ans après la mort du Christ) et, fugitivement, les apôtres Pierre et Paul. Et la grâce frappe, inlassablement, plus sûrement que les supplices.

Les couples ? D'abord le couple de rêve autour duquel tourne toute l'histoire : Vinicius, neveu de Pétrone, un Romain de musée, beau, courageux, intelligent, violent et sensible. Même par le détour de l'amour qu'il porte à la douce et fadasse Lygie, fille d'un roi barbare et otage de Rome, la conversion au christianisme de Vinicius scelle symboliquement le « transfert » des vertus de la Rome païenne à la Rome chrétienne.

Puis le très beau couple païen que forment Pétrone et son adorable esclave Eunice. Leur suicide commun clôt magnifiquement le livre — alors que Vinicius et Lygie, sauvés par miracle, animent dans leurs propriétés de Sicile de nouvelles communautés chrétiennes. Et encore le vieil Aulus, de la race des Caton l'Ancien, et son épouse Pomponia, chrétienne. Enfin, pourquoi pas ? le couple que ne forment plus Néron et sa favorite déchue, mais toujours aimante, Acté.

On a beau se dire...

Que serait un péplum sans son Hercule ? celui-ci est Ursus, le serviteur barbare de Lygie, une montagne de muscles. Ursus (qui sauvera Lygie sous les acclamations de la plèbe qui assiste aux Jeux) est un doux, un chrétien aussi.

Quo Vadis *est admirablement agencé. On a beau se dire que c'est un conte pour adolescents, qu'on voit venir les événements d'un peu loin, que le livre n'a pas de profondeur réelle, rien n'y fait : on le dévore et on se prend à en relire les épisodes les plus classiques, en attendant de le relire dans son entier.*

Quant au moralisme théologique du roman et sa fin trop heureuse, Sienkiewicz en disait lui-même : « Il faut qu'au moins dans la littérature il y ait plus de charité et de bonheur que dans la réalité. »

Le texte retenu pour ce « poche » est celui, seul complet, de l'édition Flammarion de 1901-1904, dans la traduction d'Halpérine-Kaminsky, qui reste sans doute la meilleure.

JACQUES CELLARD.

★ *Quo Vadis*, de Henryk Sienkiewicz, texte intégral, traduction d'Halpérine-Kaminsky (1901). Introduction, glossaire, chronologie et bibliographie de Daniel Beauvois. Garnier-Flammarion, 1983, 539 p., 27 F.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'American Connection de Klaus Barbie

C'est dans ces colonnes que Serge et Beate Klarsfeld, qui ont les premiers retrouvé en 1971 la trace de Klaus Barbie, ont révélé les protections américaines dont avait bénéficié après la guerre l'ancien chef de la Gestapo de Lyon (*le Monde* du 8 février 1983). Serge et Beate Klarsfeld, qui consacrent leur vie à empêcher que les atrocités nazies ne tombent dans l'oubli, ont fourni à M. Allan Ryan, assistant du ministre américain de la justice, M. William French Smith, les documents montrant sans équivoque que Barbie a bien été recruté comme informateur par les services de renseignement de l'armée américaine opérant en Allemagne occupée. M. Ryan, qui a commencé son enquête en mars dernier, a remis mardi 16 août son rapport (*le Monde* du 18 août). Il en ressort que ces services ont délibérément soustrait Barbie à la justice française. Washington a exprimé *« ses excuses et ses profonds regrets »* aux Français (*le Monde* du 18 août).

Dans une interview à *Libération*, l'écrivain Elie Wiesel, qui préside la commission officielle américaine sur les criminels de guerre, estime qu'*« il ne doit pas y avoir prescription pour ceux qui ont protégé Barbie ». « En tant qu'Américain, j'ai honte. En tant que juif, je suis dégoûté »*, ajoute Elie Wiesel.

Le témoignage d'un ancien officier de renseignements américain

De notre envoyé spécial

Detroit. – Loin de Washington et plus encore de Lyon, un paisible professeur de littérature allemande à l'université Wayne de Detroit (Michigan) suit avec un intérêt non dissimulé le déroulement de l'opération judiciaire en France. Erhard Dabringhaus n'est pas mécontent qu'on lève enfin le voile sur l'american connection de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon.

Barbie ? Il s'en souvient fort bien, il l'a vu *« tous les jours, d'avril à octobre 1948 »*, à Augsbourg, en Allemagne. Il était alors chargé de le « superviser » pour le compte du Counter Intelligence Corps (C.I.C.), le service du contre-espionnage de l'armée américaine. Il lui versait chaque mois une enveloppe d'environ 1 700 dollars, une très forte somme pour l'époque. En échange, Barbie lui fournissait des « renseignements » sur d'anciens dignitaires nazis terrés en Allemagne et sur de supposés espions soviétiques opérant dans les zones d'occupation occidentales.

« Barbie bluffait, il ne nous a pratiquement rien donné de valable. Il prétendait avoir cent agents travaillant pour lui un peu partout en Allemagne. Il lui fallait de l'argent pour les rétribuer... En fait, il encaissait les dollars et c'est tout. » Erhard Dabringhaus a quitté depuis plus de trente ans le monde de l'espionnage pour celui de l'enseignement. Il est devenu un Américain très tranquille, qui va dans quelques mois prendre une retraite bien méritée de l'université Wayne et s'installer au soleil avec sa femme, en Floride. En attendant, confortablement calé dans un fauteuil dans le salon spacieux de sa maison de la banlieue résidentielle de Detroit, il se confie sans arrière-pensées apparentes. Son histoire mérite d'être contée.

Il est né en 1917 à Essen, en Allemagne. Son père, ouvrier chez Krupp, est envoyé en mission en 1927 par son employeur pour étudier la chaîne de montage alors ultra-moderne de l'usine Ford à Detroit. Revenu en Allemagne, en butte aux persécutions des S.A. en raison de ses activités syndicales, il décide d'émigrer avec femme et enfants aux Etats-Unis en juin 1930.

« Ma première surprise en Amérique a été de ne plus être frappé à l'école. Les instituteurs allemands, en effet, étaient de grands partisans des châtiments corporels. J'ai appris l'anglais en quelques mois... » Tandis que son père travaille à la General Electric à Detroit, le jeune Erhard passe sa licence de lettres. Naturalisé américain, il est mobilisé fin 1941, après Pearl-Harbour, et envoyé dans une zone d'entraînement militaire au Texas. *« La discipline était très dure. Au cours de grandes manœuvres, un colonel est venu nous parler des services de renseignement. Il a demandé si quelqu'un savait parler allemand. J'ai couru après lui... »*

Dix jours plus tard, Erhard Dabringhaus est détaché auprès du Military Intelligence Service (MIS) et reçoit une formation accélérée dans une école spécialisée du Maryland. *« On nous apprenait à distinguer les uniformes allemands, à reconnaître les grades, les armes. On nous enseignait les techniques psychologiques pour interroger les prisonniers. Toute violence physique était proscrite. »*

En septembre 1943, il est envoyé en Angleterre où il poursuit sa formation. Le 6 juin 1944, à 8 heures du matin, il est à Omaha-Beach avec la première vague d'assaut de la 1re division d'infanterie américaine. *« Nous avions débarqué en priorité pour pouvoir interroger les prisonniers à chaud, avant qu'ils ne se reprennent. En fait, nous étions dans le plus mauvais secteur. Les Allemands étaient en manœuvres à 3 kilomètres de là et, bien sûr, ils se sont jetés sur nous. Je suis resté une bonne demi-heure le nez dans le sable, au milieu des explosions. Il y avait des mines partout. Je commandais une équipe de renseignement composée d'un lieutenant et de deux sergents. Ces deux derniers ont été tués presque tout de suite. »* Puis, toujours avec la 1re division d'infanterie, il participe aux batailles de Falaise, d'Aix-la-Chapelle, des Ardennes.

Démobilisé en août 1946, Dabringhaus se marie – avec une Belge – et retourne aux Etats-Unis. Mais sa femme a le mal du pays. Le jeune couple revient en Europe. Sans travail, Dabringhaus se présente à l'état-major américain à Francfort. On lui propose un contrat civil de deux ans dans le contre-espionnage. Son supérieur, le capitaine Spiller, l'envoie « prendre livraison » d'un ancien chef SS qui ne cache pas son identité et qui travaille depuis quelque temps déjà pour les Américains : Klaus Barbie.

« Je me suis trompé »

Dabringhaus va le chercher en avril 1948 à Memmingen, dans une maison réquisitionnée par le contre-espionnage, pour le conduire en un lieu encore plus sûr, Augsbourg. *« Il avait l'air d'un V.R.P. Il était bien habillé, bien rasé. »* Dans ses bagages, Barbie emmène son ami Kurt Merck, ancien haut responsable de l'Abwehr en France, la maîtresse de ce dernier, fille d'un préfet de police de Paris sous l'occupation, ainsi qu'un jeune Français qui, apparemment, fait partie de la « famille » et sert de secrétaire et de domestique.

A Augsbourg, le groupe s'installe dans une maison confortable, tous frais payés par le contre-espionnage américain. Dabringhaus loue dans le centre-ville un bureau où Barbie est censé travailler avec ses indicateurs. Chaque semaine, il traduit en anglais le résultat de ce « travail » et le transmet au capitaine Spiller. Ce dernier est mort d'une crise cardiaque, le 10 février 1983 à Dallas (Texas), alors qu'il devait être prochainement entendu par les enquêteurs fédéraux.

Dabringhaus est persuadé aujourd'hui que Spiller dépendait en fait non pas du contre-espionnage militaire, mais directement du département d'Etat.

En octobre 1948, Dabringhaus, qui est officier de réserve, est remobilisé en raison de la crise de Berlin. Il est dessaisi du « cas » Barbie, qui est désormais traité par un haut spécialiste du renseignement. *« J'étais convaincu que dès que nous en aurions fini avec lui, nous le livrerions aux Français. Je me suis trompé. Maintenant, j'aimerais bien comprendre pourquoi nous ne l'avons pas fait »*, explique-t-il.

A deux reprises, au cours de l'été 1948, des officiers français (appartenant successivement au deuxième bureau puis à la D.S.T.) sont venus l'interroger. A chaque fois, ses supérieurs américains lui ont ordonné de prétendre tout ignorer de Barbie et jusqu'à l'existence de ce dernier. Dabringhaus est sévère rétrospectivement envers ces émissaires venus de Paris : *« S'ils avaient insisté un peu, je leur aurais dit tout ce que je savais. J'en avais assez de travailler avec un criminel de guerre qui avait torturé et tué des centaines de gens, comme son compagnon Kurt Merck me l'avait révélé assez vite. J'aurais désobéi, mais ils n'ont pas insisté... »*

Barbie a beaucoup parlé à Dabringhaus au cours de ses six mois de « collaboration ». Il lui a expliqué par quel subterfuge il ouvrait le courrier diplomatique de Vichy. Il lui a raconté l'arrestation de René Hardy, qui était, selon lui, *« le principal agent des services de renseignement britanniques dans la Résistance »*. Il lui a affirmé que Hardy n'avait jamais trahi personne. Quand il s'est échappé, Barbie a failli, de rage, tuer son gardien. *« Il a d'ailleurs tué à d'autres occasions plusieurs de ses hommes de main. Il a battu à mort Moulin. Il était ainsi ! »*

Le professeur Dabringhaus a obtenu son doctorat d'Etat avec une thèse sur un écrivain allemand antinazi, ami de son père et réfugié aux Etats-Unis. Il se dit « libéral » au sens américain, c'est-à-dire « de gauche ». Il n'a pas l'air bourrelé de remords. Plus américain qu'allemand, il n'a qu'un regret : celui de n'avoir pas su désobéir pendant l'été 1948, quand ses supérieurs lui ont demandé de se taire devant les Français. Mais maintenant, il parle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement*, a « *déploré* », le mercredi 17 août, à Paris, les pratiques révélées par le rapport du département américain de la justice sur les protections dont a bénéficié Klaus Barbie de la part de services américains. *« La déclaration, d'ailleurs franche, du département américain de la justice sur l'affaire Klaus Barbie conduit à déplorer les pratiques qu'elle rapporte et l'utilisation qu'ont fait certains services, à l'insu de leur gouvernement, du criminel nazi, le soustrayant ainsi, pendant de longues années, à la justice »*, a déclaré M. Gallo. *« Mais ce qui importe le plus aujourd'hui, c'est que Klaus Barbie ait été arrêté et qu'il ait à répondre de ses actes devant la justice française, sur les lieux mêmes de ses crimes »*, a-t-il ajouté.

Nicaragua

Le Conseil d'État a approuvé la loi sur les partis politiques

Managua *(A.F.P., Reuter)*. – Le Conseil d'État du Nicaragua (organe législatif du pays), a approuvé, mercredi 17 août, une loi sur les partis politiques en discussion depuis mai et qui doit être soumise à l'approbation de la junte gouvernementale, selon le président du Conseil d'État, M. Carlos Nunez, cette loi réaffirme *« la volonté politique du Front sandiniste d'organiser des élections en 1985 »*.

Cette loi de 41 articles doit régir l'activité des dix partis politiques existant au Nicaragua, et dont certains sont déjà regroupés dans le Front patriotique de la révolution (F.P.R., pro-gouvernemental) ou dans la Coordination démocratique Ramiro Sacaza (opposition).

Selon l'une des clauses de la loi, seuls demeurent interdits les partis *« prônant un retour au régime somoziste ou proposant des principes ou finalités similaires »*.

Par ailleurs, les organisations autorisées devront également respecter les principes fondamentaux de la révolution, parmi lesquels *« l'anti-impérialisme et le caractère populaire et démocratique du régime »*, précise le projet.

Au plan militaire, on a appris mercredi, que de violents combats se poursuivent dans le département de Jinotega, à 170 kilomètres de Managua, entre l'armée populaire et les guérilleros antisandinistes.

Enfin, une délégation du Congrès des États-Unis, en visite à Managua, a lancé mercredi 17 août, un appel au dialogue avec les dirigeants du Nicaragua. M. Paul Tsongas, sénateur du Massachusetts, s'est déclaré convaincu à son départ de Managua que le gouvernement sandiniste parviendrait à se maintenir, et que *« la menace des guérilleros soutenus par les États-Unis était dérisoire »*.

« Si des gens s'attendent que les « contras » renversent ce gouvernement, ils se préparent un réveil brutal », a-t-il dit. Il a invité le coordinateur de la junte sandiniste, M. Daniel Ortega, à se rendre en visite aux États-Unis, et celui-ci, selon lui, a accepté.

● *L'épiscopat d'Amérique centrale* a demandé à l'issue d'une réunion à San-José-de-Costa-Rica le départ de la région *« des puissances étrangères »*. Seule l'Église hondurienne n'était pas représentée à cette réunion. La déclaration appelle les groupes qui s'affrontent dans la région à engager un *« dialogue honorable et civilisé »* et *« ceux qui détiennent le pouvoir politique et militaire à respecter le droit sacré des peuples à se doter du type de gouvernement qu'ils désirent à travers des élections libres »*. – *(A.F.P.)*

Colombie

LES SUITES D'UNE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Belisaire chez les Indiens de la « cité perdue »

De notre envoyé spécial

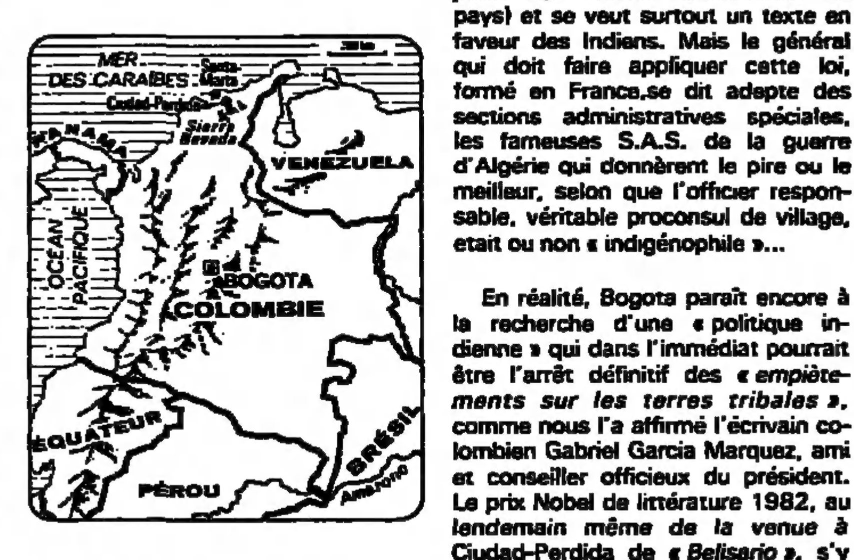
Ciudad-Perdida. – La classe dirigeante colombienne, blanche ou se considérant comme telle, est très nationaliste, tout en révérant la greffe latine dont est né, jadis, en pleine Amérique indienne, le pays qu'elle gouverne. Le précédent chef de l'Etat, M. Turbay, quoique d'origine proche-orientale, s'appelait Jules César. L'actuel président, M. Betancur, dont le nom est un patronyme français hispanisé, porte, lui, le prénom de Belisaire, illustré par le général byzantin qui reconquit l'Afrique du Nord et l'Italie. Très populaire, M. Betancur est familièrement appelé *« Belisario »* par la majorité de ses concitoyens.

Pour des raisons culturelles et humaines, il manifeste plus d'intérêt que ses prédécesseurs à l'égard des « Indiens », c'est-à-dire les dernières tribus non métissées d'Européens ou d'Africains et ayant conservé leur mode de vie ancestral, soit environ un demi-million de personnes sur plus de 27 millions de Colombiens. C'est une nouveauté que cette préoccupation du pouvoir pour les Indiens dans une nation où, certes, quelque 75 % des habitants sont mâtinés d'Amérindiens (ou d'Africains), mais où les racines autochtones sont loin d'être assumées par tous. *« Indio »* reste une insulte. Et il n'y a pas si longtemps qu'ont eu lieu, dans la jungle amazonienne, les dernières chasses à l'Indien...

Se fondant sur d'anciens témoignages de l'époque des conquistadores, un jeune archéologue colombien, Gilberto Cadavid, a redécouvert, en 1976, près du rio Buritaca, dans la Sierra-Nevada – haut massif montagneux surplombant Santa-Marta, petit port de la mer des Antilles, où s'éteignit Simon Bolivar en 1830, – le plus étonnant complexe urbain jamais réalisé par les sociétés andines avant la conquête espagnole. Avec une équipe de l'université des Andes venue de Bogota, M. Cadavid essaie depuis sept ans de percer le mystère de Ciutad-Perdida.

On ne sait presque rien des Tayronas, qui vivaient dans la Sierra-Nevada lorsqu'y firent irruption, en 1525, les Européens, tandis que les occupants des lieux, après avoir résisté, se réfugiaient plus haut dans la montagne. Ciudad-Perdida est à 1 100 mètres d'altitude en pleine moiteur et végétation tropicales, alors que le sommet enneigé (d'où le nom que lui donnèrent les Castillans : Nevada) culmine à 5 775 mètres. On ignore jusqu'au nom indigène de la cité retrouvée que l'on a donc baptisée en espagnol Ciudad-Perdida – la ville perdue. Elle continue, en 1983, de mériter son nom, n'étant reliée au reste du monde que par les hélicoptères de l'armée colombienne qui atterrissent sans difficulté sur l'une des vastes plates-formes rondes laissées par l'ancienne civilisation et qu'il a suffi de débarrasser de la végétation qui l'avait envahie.

Ni temple, ni palais, ni statue ; seulement des centaines et des centaines de terrasses aux soubassements en pierre rappelant les banquettes agraires de Provence ou du Liban. Mais, à Ciudad-Perdida, le travail est plus élaboré, véritablement architectural, souvent monumental. Certaines plates-formes sont couvertes d'immenses dalles taillées « à la pierre » leurs bâtisseurs ne connaissant pas le fer. Elles sont toutes reliées par des escaliers de pierre conçus pour les petites pointures amérindiennes. On pense que des édifices en bois et en feuilles, des aires de cérémonie ou d'agriculture, occupaient les terrasses. On y vivait en tout cas, puisqu'un peu partout subsistent de gros mortiers à manioc en pierre, laissés là avec leurs pilons comme si leurs utilisateurs étaient partis la veille. Environ deux cent cinquante « quartiers », chacun composé d'un très grand nombre de banquettes, et tous en communication grâce à d'interminables escaliers, ont été remis au jour dans la forêt vierge depuis 1976. Une piste reliait l'ensemble de l'« agglomération » à la mer, à cinq jours de marche de là. A l'un des carrefours pédestres, une haute pierre dressée comme un menhir porte un réseau de lignes enchevêtrées gravées : peut-être un « plan de ville » du temps de la splendeur de la cité ?



La « loi sur les frontières »

Cinq à six mille Indiens « purs » vivent à présent dans les parages de Ciudad-Perdida : ce sont les Koguis, qui parlent la langue de ce nom. Ils se disent les descendants des Tayronas, ont leur propre religion et se nourrissent de maïs et de manioc, plantes locales. Quelques dizaines d'entre eux, l'air plutôt misérable, mâchant la coca, drogue « nationale », ont été attirés par les archéologues et les militaires. Les quelques mots d'espagnol qu'ils ont appris paraissent leur servir surtout à mendier. Toutefois, la majorité de la tribu ne se montre pas, refusant même le contact avec les Blancs.

Un militaire basé à Ciudad-Perdida nous a déclaré sans rire : *« Nous sommes là à la demande des Indiens eux-mêmes, qui nous ont demandé de venir les protéger contre les félins... »* Le président Betancur, ce mois-ci, s'est rendu en personne à Ciudad-Perdida – premier chef de *l'Etat colombien à le faire* – et il s'est entretenu avec les Indiens présents, ce qui n'est pas très commun non plus pour un homme politique colombien.

La « loi sur les frontières », édictée cette année, porte sur la mise en valeur de la région amazonienne de la Colombie (dont ne fait pas partie Ciudad-Perdida mais où vivent la majorité des autres Amérindiens du pays) et se veut surtout un texte en faveur des Indiens. Mais le général qui doit faire appliquer cette loi, formé en France, se dit adepte des sections administratives spéciales, les fameuses S.A.S. de la guerre d'Algérie qui donnèrent le pire ou le meilleur, selon que l'officier responsable, véritable proconsul de village, etait ou non « indigénophile »...

En réalité, Bogota paraît encore à la recherche d'une « politique indienne » qui dans l'immédiat pourrait être l'arrêt définitif des *« empiètements sur les terres tribales »*, comme nous l'a affirmé l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, ami et conseiller officieux du président. Le prix Nobel de littérature 1982, au *lendemain même de la venue à* Ciudad-Perdida de *« Belisario »*, s'y est rendu à son tour.

A la « cité retrouvée » il y a urgence. Quand on s'envole de son site grandiose, à quelques kilomètres des premières huttes koguies installées au milieu de fougères arborescentes, d'orchidées et de diverses palmacées, on aperçoit les fermes coiffées de tôle des colons, avec leurs cultures par brûlis à grande échelle qui entament la sylve. Depuis 1950, quelque deux mille exploitants, encouragés alors par le gouvernement, ont, depuis la côte, commencé leur lente marche vers l'intérieur. Dans la Sierra-Nevada de Santa-Marta, deux mondes aux intérêts antagonistes s'observent. Ici, la conquête n'est pas encore terminée...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Le président colombien M. Betancur* a déclaré mercredi 17 août, à Bogota, que l'ambassade américaine refusait d'accorder au prix Nobel de littérature 1982, Gabriel Garcia Marquez, un visa d'entrée aux Etats-Unis. Et il a adressé une lettre au directeur de l'université du Kansas, où Gabriel Garcia Marquez avait été invité à donner une conférence à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la naissance de Simon Bolivar. – *(A.F.P.)*

● *Dix guérilleros et deux soldats* ont été tués mercredi 17 août lors d'un affrontement au sud-est de la Colombie. Les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, pro-soviétiques), se sont affrontés près de San-Guillermo, à 350 kilomètres au sud-est de la capitale, avec les forces régulières. – *(A.F.P.)*

Chili

Le général Pinochet annonce la création de 80 000 emplois

Santiago-du-Chili *(Reuter, A.F.P.)*. – Le général Pinochet a annoncé, le mercredi 17 août, plusieurs mesures destinées à lutter contre le chômage. Il a cité, entre autres, la construction de six mille logements pour les familles défavorisées, le reboisement de 40 000 hectares, le lancement de nouvelles routes à Santiago et à Valparaiso, ainsi que divers programmes de travaux publics. Quatre-vingt mille emplois seront créés, a-t-il assuré. Il y a, selon les estimations, de huit cent mille à un million deux cent mille chômeurs.

D'autre part, le chef de l'Etat a accusé le parti communiste chilien et les *« ennemis du gouvernement »* d'être responsables de la mort des vingt-quatre personnes tuées par les forces de l'ordre la semaine dernière. *« Les ennemis du gouvernement sont parvenus par quatre fois à provoquer des actes de vandalisme et des destructions, semant la mort dans les quartiers les plus populaires de Santiago et de Valparaiso »*, a-t-il dit.

A la suite des manifestations, environ quatre cents personnes seraient passibles d'une cour martiale pour avoir « attaqué » les forces de l'ordre et pour possession d'armes, si l'on en croit le quotidien *la Tercera*.

D'autre part, le ministère chilien des affaires étrangères a protesté auprès du gouvernement suédois contre un communiqué officiel, publié à Stockholm, demandant la *« cessation de la violence »* au Chili. Il en considère les termes *« inacceptables »*, car constituant une *« ingérence inadmissible »* dans les affaires du pays.

AFRIQUE

Tchad

Le colonel Kadhafi se déclare prêt à envisager un règlement diplomatique avec la France

Alors que le déploiement du contingent militaire français se poursuit au Tchad, le colonel Kadhafi a confirmé mercredi 17 août à Tunis, où il se trouve en visite officielle, qu'il avait bien reçu, lundi dernier, Mᵉ Roland Dumas, ami personnel de M. Mitterrand. Le chef de la révolution libyenne a d'ailleurs déclaré à ses interlocuteurs tunisiens qu'il était en contact avec la France, ajoutant qu'il était prêt à envisager que la crise tchadienne soit résolue par un règlement diplomatique avec la France. A Paris, on continue à observer le mutisme le plus total sur la rencontre entre le colonel Kadhafi et Mᵉ Dumas. On indique cependant de bonne source, que la Libye a été une nouvelle fois avertie que la France est au Tchad pour y rester, et qu'elle ne tolérera pas une avancée libyenne.

A N'Djamena, M. Soumaila Mahamat, ministre tchadien de l'information, a répété que *« la paix est possible si la Libye accepte de s'asseoir à la même table que nous ». « Nous sommes disposés à discuter à tout moment et en tout lieu,* a-t-il ajouté, en faisant remarquer que *Goukouni Oueddeï n'existe pas, car il est un instrument entre les mains de Kadhafi et occupe la moitié de notre territoire. »*

De son côté, l'ancien président Goukouni Oueddeï s'est déclaré *« disposé à examiner tous les moyens susceptibles d'instaurer une paix durable au Tchad ».* Dans un message qu'il a adressé à M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, M. Oueddeï affirme vouloir *« attirer l'attention »* du secrétaire général de la Ligue arabe sur *« la tournure prise par les événements par le fait des Etats-Unis, de la France et des agents de cette dernière en Afrique ».*

« L'agression flagrante dont le Tchad fait l'objet n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'une conspiration qui vise à affaiblir la résistance arabe et la tournure prise par les événements ne menace pas seulement la sécurité du Tchad mais également celle de la Libye, et risque de mettre en danger la sécurité de toute la région », conclut l'ancien président tchadien.

Au Caire, le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abou Ghazala, a averti, mercredi, que *« l'Egypte se tiendra par tous les moyens directs ou indirects, aux côtés du Soudan si la sécurité de ce dernier était menacée par le conflit en cours au Tchad ».* M. Ghazala a cependant indiqué que *« l'Egypte n'a aucune intention agressive à l'égard de la Libye »,* soulignant que *« Kadhafi cherche la déstabilisation de la région alors que l'Egypte œuvre pour sa stabilité ».*

M. VIVIEN (P.S.) : il s'agit de troupes « d'interposition ».

M. Alain Vivien, député socialiste de la Seine-et-Marne, président du groupe d'amitié France-Tchad, s'exprime sur la crise tchadienne dans un entretien publié, jeudi 18 août, dans *le Matin de Paris.* Parlant de la Libye, il déclare : *« Cette puissance s'apprêtait à lancer une offensive pour s'emparer de la capitale. Le gouvernement français a fait ce qu'il fallait pour arrêter l'envahisseur et l'obliger à négocier. La France n'est pas allée au Tchad de gaieté de cœur. Mais on ne peut pas accepter un Munich africain. On ne doit pas reculer quand les grands principes sont en jeu. »*

M. Vivien estime que les soldats français n'ont pas à participer aux combats, *« sauf s'ils sont agressés »,* et admet que *« certains »* peuvent qualifier la distinction entre *« instructeurs »* et *« combattants »* de *« spécieuse ».* Selon lui, les parachutistes français sont des troupes *« d'interposition ».* M. Vivien reconnaît qu'il s'agit d'une mission d'interposition et non pas d'instruction ou d'assistance.

• *M. Jean Poperen,* membre du secrétariat national du P.S., interrogé par l'hebdomadaire *Paris-Match* (daté du 26 août), estime que la France *« a pris les décisions que les circonstances imposaient pour que ses engagements passés fussent tenus »,* mais que *« la négociation vaut toujours mieux que la guerre ».* Il précise qu'en ce domaine *« comme dans les autres le gouvernement français a veillé à ne pas agir à la légère et à éviter toute précipitation.*

• *M. René Monory,* sénateur centriste de la Vienne, a reproché, mercredi 17 août, à M. François Mitterrand de ne s'être *« engagé qu'avec retard et regret au Tchad ».* Il estime qu'*« une fois de plus »,* le président de la République, *« bloqué par la présence des communistes au gouvernement, a choisi la politique d'hésitation ».*

ASIE

Afghanistan

Plusieurs mouvements de résistance modérés vont se rassembler autour de l'ancien souverain

Rome *(Reuter).* – Les nationalistes afghans modérés vont se rassembler autour de la personne de l'ancien roi Zahir Shah pour opposer un front de résistance uni à l'occupation de leur pays par les Soviétiques, a-t-on appris de source nationaliste, mercredi 17 août, à Rome.

Le Conseil national traditionnel de l'Afghanistan se réunira d'ici à la fin de l'année à Rome afin de coordonner la lutte contre le gouvernement prosoviétique du président Babrak Karmal, a-t-on ajouté de même source.

Les Afghans modérés, réunis dans la capitale italienne sous l'égide de l'Union islamique des moudjahidin d'Afghanistan (U.I.M.A.) sont convenus d'organiser la réunion et de se faire représenter par l'ancien souverain, installé à Rome *(le Monde* daté des 22 juin et 14 juillet 1983). Il leur sera demandé de jouer un rôle comparable à celui du prince Norodom Sihanouk, ancien roi du Cambodge.

L'U.I.A.M. regroupe trois mouvements de guérilla afghans en lutte contre l'occupation soviétique : le Mouvement révolutionnaire islamique ; le Front de libération national et le Front islamique national.

• *L'armée afghane* s'est emparée d'un important stock d'armes de fabrication étrangère, appartenant à la résistance, au cours d'une opération menée durant une semaine dans la province de Kaboul, a indiqué, mercredi 17 août, Radio-Kaboul, captée à Islamabad. Parmi ces armes, de fabrication chinoise, américaine, égyptienne, italienne et britannique, figurent notamment des canons, 8 missiles antiaériens, 3 mitrailleuses lourdes, 400 fusils, 140 mines antichars et 260 autres mines, ainsi que de nombreux explosifs, a précisé la radio. – *(A.F.P.).*

Corée du Sud

• SIX PIRATES DE L'AIR CHINOIS, qui avaient détourné un avion Trident des lignes aériennes chinoises le 5 mai dernier vers Séoul, ont été condamnés, *jeudi 18 août,* à des peines de quatre à six ans de prison par un tribunal sud-coréen. Ils avaient demandé à bénéficier de l'asile politique à Taiwan. – *(Reuter).*

Vietnam

• DEUX MEMBRES DE LA SECTE CAODAISTE (syncrétisme du bouddhisme, du taoïsme et du confucianisme) ont été condamnés récemment à mort et trente et un autres à diverses peines de prison avec sursis par un tribunal, pour avoir *« tenté de renverser par la force le pouvoir populaire de la ville de Bien-Hoa, dans la grande banlieue d'Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saigon) ».*

Troubles au Pakistan

(Suite de la première page.)

En revanche, le reste du pays est demeuré calme, à l'exception de quelques grandes villes, où des hommes politiques et des militants se sont fait arrêter volontairement : ils seraient quelque cinq mille, dans ce cas, à Karachi (capitale du Sind), trois mille à Lahore (Pendjab), plusieurs centaines à Peshawar, Quetta (Baloutchistan) et Rawalpindi, selon l'A.F.P. M. Muntaz Ali Bhutto, ancien ministre, cousin du chef de gouvernement pendu en 1979, et l'un des principaux organisateurs du mouvement de désobéissance civile, a été également appréhendé. Ce mouvement vise à obtenir notamment l'abrogation de la loi martiale et la tenue d'élections libres. Des manifestants arrêtés devaient être déférés devant des tribunaux militaires, inculpés d'infraction à la loi martiale proscrivant les activités politiques et jugés selon une procédure d'urgence.

Sur le plan politique, il est à noter que le comité central du Jamaat-islami, principal parti religieux du pays, a condamné la *« campagne de sabotage »* lancée par le M.R.D. et a apporté son appui critique au programme de *« retour à la démocratie dans un délai de dix-huit mois »,* annoncé le 12 août par le général Zia-Ul-Haq.

Sri-Lanka

Le principal parti tamoul répond favorablement à l'offre de « bons offices » de l'Inde

Le gouvernement sri-lankais a décidé, mercredi 17 août, de prolonger l'état d'urgence, malgré le relatif retour au calme après les graves violences du mois dernier. Celles-ci, a-t-il précisé, ont fait, officiellement, trois cent soixante et onze morts et cent mille sans-abri. D'autre part, quelque quarante mille personnes ont été évacuées du sud de l'île vers *Jaffna, principale ville tamoule, au nord du pays.* Les Tamouls placent actuellement leurs espoirs dans les « bons offices » de New-Delhi, où vient de se rendre l'un de leurs principaux représentants.

De notre correspondant

New-Delhi. – Parlant, mercredi 17 août, à la presse indienne et internationale, M. Amirthalingam, secrétaire général du Front uni de libération tamoul, a offert le visage d'un notable paisible et affable. Mais le leader tamoul a tenu à lire un texte écrit aux allures de réquisitoire.

Une fois exprimée sa profonde gratitude à l'égard du peuple indien et de ses dirigeants pour leur sollicitude, leur assistance et, aujourd'hui, leur volonté de contribuer au règlement de la crise actuelle, il a dressé une nouvelle fois le bilan de la vague de violences anti-tamoules (au moins, selon lui, deux mille morts, plus de cent trente-cinq mille réfugiés, une centaine d'usines et des milliers de commerces détruits, des pertes évaluées à quelque 200 millions de dollars), résultat d'un *« dessein conscient et délibéré de démanteler la base économique des Tamouls du sud de l'île ».*

Une violence aussi systématique, a-t-il déclaré, constitue *« un crime contre l'humanité »* qui appelle de la communauté internationale *« une action concertée afin que ne se reproduise pareille violation des droits de l'homme ».* Il importe également de s'assurer que la totalité de l'aide étrangère atteint réellement les personnes sinistrées, ce qui, selon lui, à en juger par le passé, ne va pas de soi. Aussi a-t-il suggéré que le haut commissaire indien à Colombo *soit activement associé aux opérations de secours.*

Abordant l'aspect diplomatique de la crise actuelle, il a estimé que l'initiative de Mᵐᵉ Gandhi (elle a offert ses « bons offices » et son conseiller diplomatique, M. Parthasarathi, se rendra prochainement à Colombo) renforçait *« la crédibilité de tout processus de négociations ». « En y répondant favorablement,* a-t-il toutefois insisté, *nous avons dit clairement que cela ne changeait en rien l'objectif poursuivi par notre parti »,* c'est-à-dire, devait-il préciser ensuite, *« notre droit à l'autodétermination »* et la création d'un Etat tamoul séparé, l'Eelam. *« Ainsi,* devait-il ajouter, *les négociations éventuelles ne pourront progresser que si le gouvernement ceylanais est disposé à aller au-delà des propositions formulées jusqu'ici et qui ne sont pas de nature à satisfaire les aspirations légitimes de la minorité tamoule. »*

Echandés par des années de négociations stériles et traumatisés par les violences subies périodiquement, les dirigeants tamouls campent désormais sur leurs positions en attendant un geste significatif du gouvernement. Ainsi ont-ils décidé de ne pas siéger au Parlement afin de ne pas avoir à prêter un serment antiséparatiste qui les obligerait à se renier publiquement. La Constitution leur offre d'ailleurs un répit de trois à quatre mois avant qu'il ne soit nécessaire de recourir à de nouvelles élections. *« Si le gouvernement veut nous écarter totalement de la vie politique, qu'il prenne ses responsabilités »,* devait encore déclarer M. Amirthalingam. Pour lui, la balle est désormais dans le camp du gouvernement. *« Là où existe une volonté, existe une issue. »*

PATRICK FRANCÈS.

PROCHE-ORIENT

Liban

LA VISITE DE M. ARENS A BEYROUTH

Le chef du gouvernement a menacé de donner sa démission

De notre correspondant

Beyrouth. – La visite du ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, dans le secteur chrétien de Beyrouth, a engendré les effets attendus : le président Amine Gemayel est dans l'embarras ; ses partenaires musulmans, au sein du gouvernement, ont manifesté leur réprobation, ce qui met à l'épreuve *la solidarité gouvernementale* ; la Syrie a trouvé nouvelle matière pour dénoncer la « collusion » entre l'État hébreu et le pouvoir libanais.

Le chef du gouvernement, M. Chafic Wazzan (sunnite) a menacé de donner sa démission durant toute la journée du mercredi 17 août, refusant d'assister au conseil des ministres. Il semble que le problème sera résolu, ce jeudi, au cours d'une nouvelle réunion du cabinet, qui condamnerait les *« activités illégales des milices »,* ce qui s'applique à la réception réservée par les forces libanaises (chrétiennes) *au ministre israélien.*

Les principales personnalités sunnites de Beyrouth, M. Saeb Salam et le mufti notamment, paraissent néanmoins décidées à poursuivre leur coopération avec le président Amine Gemayel, malgré l'incident qui a failli dégénérer en crise. Le chef de l'État, il est vrai, avait beau jeu de faire valoir qu'il était le premier visé par la manœuvre israélienne ; et c'est ce qu'il a fait. Le ministre de l'information, M. Roger Chikhani, a, *en effet, souligné : « Les deux présidents* (de la République et du conseil) *sont d'accord pour condamner certains comportements qui nuisent à l'État ou constituent un défi au pouvoir. »*

L'« affaire Arens », même si elle devait être circonscrite, risque d'avoir des conséquences pernicieuses :

– Elle met l'État dans une position délicate en faisant une démonstration spectaculaire des liens qu'ont tissés les partis chrétiens avec Israël, alors que le principal grief fait au front de l'opposition est d'avoir fait « allégeance » à la Syrie.

– *Elle discréditerait l'armée,* appelée à s'imposer au Chouf, dans le fief de M. Walid Joumblatt, l'un des chefs de l'opposition, alors qu'elle a laissé M. Arens se déplacer au cœur de Beyrouth et hors de la capitale, dans la centaine de kilomètres carrés du Grand-Beyrouth que l'armée est censée contrôler.

– Elle relancerait les luttes interconfessionnelles et politiques, alors que le gouvernement central tente de régler l'épineux conflit druzo-chrétien de la montagne.

– Elle gênerait les médiations arabes, notamment saoudienne et *jordanienne, entre le président* Amine Gemayel et M. Joumblatt, au moment où elles commencent à porter des fruits avec la réouverture de l'aéroport de Beyrouth.

Ayant ainsi miné le terrain, les Israéliens parachèvent les préparatifs du repli de leur armée sur le fleuve Awali, source de problèmes dans le contexte où il va s'effectuer, en principe à partir des prochains jours et jusqu'à la mi-octobre.

Malgé tout, une lueur d'espoir : l'émissaire américain, M. Fairbanks, adjoint de M. McFarlane, qui se trouvait à Damas mercredi, a obtenu de la Syrie qu'elle accepte de réexaminer *« point par point »* l'accord libano-israélien du 17 mai 1983.

LUCIEN GEORGE.

LES LUTTES INTERPALESTINIENNES

Des cadres supérieurs du mouvement de M. Djibril se rallient à M. Arafat

Tripoli *(Reuter).* – M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., a reçu, *mercredi 17 août,* le soutien d'une aile du Front populaire pour la libération de la Palestine - Commandement général (F.P.L.P.-C.G.). Des dissidents du F.P.L.P.-C.G. ont, en effet, annoncé la formation d'une *« direction provisoire »* opposée au chef de la formation, M. Ahmed Djibril, dont les rapports avec la Syrie et la Libye sont étroits.

M. Djibril avait désavoué M. Arafat comme chef de l'O.L.P. Celui-ci avait, de son côté, dénoncé à *plusieurs reprises le F.P.L.P.-C.G.,* l'un des groupes de fedayin les plus militants de l'O.L.P., pour s'être allié aux rebelles du Fath, mouvement auquel il appartient, et principale composante de l'O.L.P.

Lors d'une conférence de presse dans le camp de réfugiés de Badaoui, aux abords de Tripoli, au Nord-Liban, les dissidents du F.P.L.P.-C.G., cinq cadres supérieurs du mouvement se sont déclarés contre la décision de M. Djibril de se joindre aux adversaires de M. Arafat au sein du Fath. *« Nous ne pouvons accepter que le conflit* (entre Palestiniens) *affecte la lutte contre Israël »,* a affirmé Abou Jaber Mahmoud, porte-parole de la direction provisoire. Il a ajouté que 90 % des membres du F.P.L.P.-C.G. stationnés au Nord-Liban étaient favorables à son *« mouvement de réforme ».*

D'autre part, venant de Sanaa (Nord-Yémen), M. Yasser Arafat, *chef de l'O.L.P.,* est arrivé, mercredi 17 août, au Koweït, pour des entretiens avec les responsables du pays *sur les divisions qui affectent* le Fath. A Sanaa, il a rencontré le président nord-yéménite, le colonel Ali Abdullah Saleh et son homologue sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohammed. Les deux chefs d'Etat cherchent à rétablir la concorde au sein de l'O.L.P.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

• L'ÉCRIVAIN ALCEU DE AMOROSO LIMA est mort le 14 août à Rio, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Journaliste, membre de l'académie brésilienne des lettres depuis 1935, historien, critique, penseur catholique, il était, entre autres, auteur d'un ouvrage sur Jean XXIII.

Etats-Unis

• ATTENTAT PORTORICAIN A WASHINGTON. – Une explosion a endommagé ce jeudi 18 août un centre d'informatique de la marine à Washington, sans faire de victime. Un groupe indépendantiste portoricain, les Forces armées de libération nationale (FALN), a revendiqué cette action. – *(U.P.I.)*

Namibie

• LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES, M. Javier Perez de Cuellar, se rendra en Afrique du Sud du 22 au 25 août, à l'invitation des dirigeants sud-africains, afin de discuter avec eux de la mise en œuvre du plan de l'ONU pour la Namibie. M. Perez de Cuellar, qui séjournera successivement au Cap et à Windhoek, effectuera ensuite une brève visite en Namibie afin de se « familiariser » avec ce territoire, puis en Angola.

TUNISIE

• LE COLONEL KADHAFI, en visite officielle en Tunisie, a rencontré mercredi 17 août le président Bourguiba qui, victime d'un refroidissement, était alité depuis lundi. M. Bourguiba, qui a retenu son hôte à déjeuner, l'a reçu en présence de membres du gouvernement tunisien dont le premier ministre, M. Mzali.

A l'issue de cette rencontre, le colonel Kadhafi a *souligné que* les dirigeants du Polisario sont aujourd'hui *« appelés à assumer leurs responsabilités nationales et arabes »* et que *« le problème du Sahara occidental doit trouver sa solution dans un cadre maghrébin ».* – *(Reuter. A.F.P.).*

Zimbabwe

• M. JOSHUA NKOMO, CHEF DE L'OPPOSITION DU ZIMBABWE, qui est rentré, mardi 16 août, dans son pays après cinq mois d'exil volontaire à Londres, conservera son siège de député. Le gouvernement de M. Robert Mugabe a en effet décidé, mercredi 17 août, lors de la séance du Parlement, de retirer la motion destinée à lui faire perdre son siège en raison de son absentéisme. – *(A.F.P.).*

PROCHE-ORIENT

Liban

LA VISITE DE M. ARENS A BEYROUTH

Le chef du gouvernement a menacé de donner sa démission

De notre correspondant

LUCIEN GEORGE

LES LUTTES INTERPALESTINIENNES

Des cadres supérieurs du mouvement de M. D[...] se rallient à M. Arafat

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

TUNISIE

Etats-Unis

Namibie

Zimbabwe

EUROPE

APRÈS S'ÊTRE ÉVADÉ DE SUISSE

Licio Gelli aurait séjourné à Monaco

De notre correspondant

Nice. – Licio Gelli, évadé dans la nuit du 9 au 10 août de la prison de Champ-Dollon, à Genève, pourrait avoir séjourné en principauté de Monaco après sa cavale, selon M. Etienne Ceccaldi, préfet de police des Alpes-Maritimes. L'arrivée de policiers de la section italienne d'Interpol à Monaco paraît donner corps à cette hypothèse. Le grand maître de la loge P2, accompagné de deux hommes, aurait affrété le 10 août un hélicoptère d'une société de Cannes-Mandelieu et payé *15 000* francs pour se rendre d'Annecy à Cannes.

Interrogé, le pilote de l'appareil a déclaré aux enquêteurs que l'un des passagers disait souffrir d'une rage de dents et avait le visage à demi caché par un foulard.

En cours de vol, on lui demanda de se poser à Monaco plutôt qu'à Mandelieu, le passager souffrant souhaitant consulter d'urgence un dentiste en principauté.

A Monaco, l'un des passagers empruntait aussitôt un autre hélicoptère pour se rendre à l'aéroport de Nice. Les deux autres, dont l'un pourrait être Gelli, demandaient au pilote de les attendre, mais ne revenaient pas,et le pilote rejoignait seul la base de Cannes-Mandelieu.

Plusieurs journaux italiens ont d'autre part signalé la présence dans la rade de Monaco, dans les jours qui ont précédé l'évasion, du yacht de luxe *Naique*, appartenant à Francesco Pazienza, l'un des associés de Gelli.

MICHEL VIVÈS.

● *Les autorités militaires uruguayennes* ont interdit, mercredi 17 août, à tous les organes de presse du pays de donner des informations sur l'affaire Licio Gelli. La veille, plusieurs journaux avaient publié des articles de correspondants en Argentine suggérant que Licio Gelli pourrait s'être réfugié en Uruguay. L'ancien grand maître de la Loge P 2 possède de nombreuses propriétés dans ce pays, qui était, avec l'Argentine, celui où la loge P 2 était le mieux implantée. – *(U.P.I.)*

Danemark

Le gouvernement propose de diminuer les prestations sociales

De notre correspondante.

Copenhague. – Le gouvernement danois de centre-droite, présidé par le conservateur Poul Schlüter, a présenté, mercredi 17 août, son projet de budget pour l'exercice 1984. Pour la première fois depuis dix ans, le déficit prévu, compte tenu du taux d'inflation, est en légère régression ; il atteint 59 milliards de couronnes (47 milliards de francs), soit un peu moins du tiers des dépenses envisagées.

Le gouvernement a promis, en principe, de ne pas augmenter les impôts directs. Il espère se rattraper sur certaines hausses de tarifs (postes, transports, etc.), tout en procédant d'autre part à des compressions budgétaires d'une moyenne de 2 %, auxquelles n'échapperont que les ministères de la culture, des cultes et de la défense (mais la solde des conscrits sera probablement réduite de 10 %).

Le secteur le plus sérieusement touché est celui des prestations sociales. Le cabinet Schlüter suggère la suppression de l'hospitalisation gratuite et l'introduction d'un ticket modérateur modeste pour les consultations chez les généralistes et les spécialistes. Les allocations familiales, déjà faibles et réservées aux parents démunis, seraient encore diminuées. En revanche, les versements des employeurs et des salariés aux caisses de chômage seraient fortement augmentés.

Le gouvernement va maintenant mener de délicates négociations avec les partis politiques pour que ce plan d'austérité ne soit pas trop amputé par le Parlement.

C. O.

Union soviétique

L'U.R.S.S. NE VEUT PAS AFFAIBLIR LA GESTION CENTRALISÉE DE SON ÉCONOMIE, AFFIRME LE PRÉSIDENT DU GOSS PLAN

Moscou *(A.F.P., U.P.I.)*. – L'U.R.S.S. ne s'est pas assigné pour objectif d'« *affaiblir la gestion centralisée* » de son économie, a affirmé mercredi 17 août M. Nicolas Baïbakov, vice-premier ministre et président du Gosspian (comité du plan d'État) au cours d'une conférence de presse destinée aux correspondants étrangers accrédités dans la capitale. Les dirigeants soviétiques souhaitent simplement, a-t-il précisé, « *perfectionner la gestion centralisée de l'économie et accroître son efficacité* » tout en la conciliant « *de façon optimale avec l'élargissement des droits des travailleurs* ».

Selon M. Baïbakov, chargé de l'office de planification depuis 1965, toutes les dispositions prises depuis quelques mois (en fait depuis que M. Andropov a succédé à M. Brejnev) visent à « *développer le principe du centralisme démocratique en matière de gestion* ».

[Deux jours auparavant, M. Andropov avait clairement réaffirmé son intention de promouvoir d'importantes modifications du système économique. Il préconisait de prendre les mesures qui s'imposent pour transformer l'économie soviétique « *en un mécanisme fonctionnant sans à-coups* ». Il avait alors déploré « *les demi-mesures* » dont on s'était contenté jusqu'alors, ajoutant : « *Nous n'avons pas su surmonter assez rapidement l'inertie accumulée.* »]

UN APPEL POUR LA LIBÉRATION DU JOURNALISTE VLADIMIR DANCHEV

Le Comité des journalistes pour la libération de Vladimir Danchev, créé à Paris (1), rappelle que « *pour avoir évoqué sur les ondes internationales de Radio-Moscou « l'invasion soviétique en Afghanistan »*, ce journaliste soviétique « *a été traduit devant une commission disciplinaire, licencié, puis interné en asile psychiatrique à Tachkent* ».

Exprimant « *leur entière solidarité* » avec ce confrère soviétique, les journalistes français protestent contre son internement, demandent sa libération aux autorités soviétiques et sa réintégration professionnelle. Ils estiment en effet que M. Danchev « *a été incarcéré pour être allé jusqu'au bout de son métier* ».

« *Les risques qu'il a pris et qui se soldent aujourd'hui par son internement rendent son geste d'autant plus héroïque*, ajoutent-ils.

Les premiers signataires de cet appel sont : Alexandre Adler, Patrick Poivre d'Arvor, Roger Ascot, André Bercoff, José de Brouker, Eugène Brulé, Hervé Chabalier, Noël Copin, Jacques Derogy, Jean-Francis Held, Michel Honorin, Dominique Jamet, Jean-François Kahn, Simonne et Jean Lacouture, Bernard Langlois, Jean d'Ormesson, Jean-Louis Peninou, Benoît Rayski et Olivier Todd.

(1) Signatures à adresser à Mme Martine Gozlan, boîte postale 1021-16, Paris Cedex 16.

Pologne

Solidarité veut dévoiler à l'Occident la « véritable face » du pouvoir

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. – M. Zbigniew Bujak qui dirige la Commission clandestine nationale de Solidarité (T.K.K.) a appelé tous les travailleurs à suivre le mot d'ordre des chantiers navals Lénine de Gdansk (entériné par M. Lech Walesa) et qui préconisait des grèves perlées du 23 au 31 août si le pouvoir ne reprend pas d'ici là des négociations avec Solidarité sous l'arbitrage de l'Eglise. M. Bujak estime que les ouvriers des chantiers Lénine, « *berceau de Solidarité* », ont « *le droit indiscutable d'engager les actions communes du syndicat* ». C'est pourquoi, leur action « *devrait être en ces jours du mois d'août un phare pour tous* ».

L'enjeu pour Solidarité, au-delà de l'application des accords de Gdansk d'août 1980, est de dévoiler la « *véritable face* » d'un pouvoir qui attend depuis l'abolition de l'état de guerre le 22 juillet, la levée des sanctions économiques occidentales et l'octroi de nouveaux crédits.

Cette attente est, en effet, exprimée chaque jour par la presse officielle qui chiffre les pertes occasionnées par les sanctions à 13 milliards de dollars en 1982 et à plus de 7 milliards en 1983. Ces problèmes étaient aussi au centre des deux heures et demie d'entretien entre un groupe de parlementaires américains, conduits par M. Clarence Long, président à la Chambre des représentants de la sous-commission des affaires étrangères, avec le général Jaruzelski. Les parlementaires américains se sont bornés à indiquer que leur hôte « *avait parlé la plupart du temps* ».

Avant de quitter Varsovie ce jeudi 18 août, les parlementaires se sont plaints d'avoir été empêchés de rencontrer M. Walesa. A propos de la levée des sanctions réclamée par les autorités polonaises, M. Loug a déclaré avoir dit au général Jaruzelski que ces sanctions avaient été motivées par des violations des droits de l'homme et qu'il faudra, sans doute,, attendre de voir ce qui se passe dans la Pologne de l'après-guerre avant d'envisager leur levée.

Turquie

DES PERSONNALITÉS EUROPÉENNES PROTESTENT CONTRE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Le cinéaste turc Yilmaz Guney a dénoncé, mercredi 17 août lors d'une conférence de presse à Paris, les violations des droits de l'homme en Turquie et souhaité que son pays soit « *traduit devant la Cour européenne des droits de l'homme* ».

Le Comité de soutien aux prisonniers politiques en Turquie a d'autre part annoncé l'arrêt de la grève de la faim observée depuis le 4 août à Paris par une quinzaine de ressortissants turcs par solidarité avec leurs compatriotes emprisonnés en Turquie (*le Monde* daté 7-8 août). Selon le Comité, « *vingt-huit personnes ont été hospitalisées dans un état très critique* » à la suite de la grève de la faim menée pendant plus d'un mois dans les prisons d'Istanbul. Le Comité entend organiser une manifestation à Paris le 12 septembre.

DIPLOMATIE

M. Andropov assure que son attitude sur les euromissiles est « flexible »

Moscou *(A.F.P.)*. – Le numéro un soviétique, M. Andropov, a estimé mercredi 17 août que l'Union soviétique avait eu jusqu'à présent « *une attitude constructive et flexible* » aux négociations soviéto-américaines de Genève sur les euromissiles et que, sur de nombreux points, elle était « *allée au-devant des souhaits de son partenaire* ». M. Andropov recevait M. Winpisinger, vice-président de la centrale syndicale américaine A.F.L. - C.I.O.

Le chef de l'Etat et du P.C. soviétiques, cité par Tass, a déclaré : « *L'U.R.S.S. s'en tiendra à une attitude constructive et flexible aux négociations de Genève, espérant que la partie américaine changera enfin son approche négative et manifestera un intérêt pour une entente honnête.* » « *Nous le ferons*, a-t-il poursuivi, *jusqu'à ce que le gouvernement américain, après avoir commencé à déployer ses nouveaux missiles nucléaires tout près de nous, sur le territoire européen, nous oblige à nous concentrer sur la prise de mesures défensives de rétorsion destinées à assurer la sécurité du peuple soviétique et de ses alliés.* »

Selon M. Andropov, la course aux armements nucléaires en Europe « *peut devenir une source d'accroissement brusque et rapide du danger d'une nouvelle guerre mondiale* ». Il a ajouté : « *L'administration américaine continue (...) à réclamer un désarmement unilatéral de l'U.R.S.S. Elle voudrait nous laisser désarmés face à des centaines de missiles nucléaires de l'OTAN. Il va de soi que nous ne l'accepterons jamais.* »

De nombreux chefs d'État et de gouvernement participeront à la prochaine assemblée de l'O.N.U.

Delhi *(A.F.P.)*. – Une vingtaine de chefs d'État et de premiers ministres ont accepté, sur la suggestion de Mme Ganghi, premier ministre de l'Inde, de participer à la prochaine session de l'assemblée générale de l'O.N.U., qui s'ouvre le 20 septembre à New-York, a annoncé mercredi l'agence indienne P.T.I.

Le premier ministre indien, les présidents yougoslave, égyptien, chypriote, éthiopien, colombien, le roi du Bhoutan et le premier ministre suédois, se rendront à New-York à cette occasion, selon l'agence, qui ajoute que le président Mitterrand, le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et le premier ministre canadien, M. Trudeau, feront aussi vraisemblablement le voyage. En mars dernier, après avoir été élue à la tête du mouvement des non-alignés au sommet de Delhi, Mme Gandhi avait suggéré aux chefs d'État et de gouvernement du monde entier de se réunir à l'O.N.U. pour chercher des solutions aux problèmes mondiaux, le désarmement nucléaire et la relance du dialogue Nord-Sud venant en tête des préoccupations du premier ministre indien. L'agence indienne estime peu probable que les présidents Reagan et Andropov participent à ce somet.

Le représentant permanent de l'Inde aux Nations unies, M. Krishnan, et le secrétaire général de l'Organisation, M. Perez de Cuellar, ont eu mardi, à New-York, un entretien pour préparer ce sommet, rapporte P.T.I.

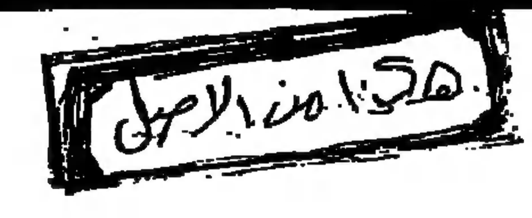
[En ce qui concerne le président Mitterrand, on déclare à l'Élysée qu'aucune visite aux Nations unies n'est prévue « *pour le moment* ». En revanche à Athènes, M. Papandréou, premier ministre grec (et actuel président du Conseil européen) a fait annoncer qu'il participerait à l'assemblée de l'O.N.U.]

Ancien ambassadeur

PIERRE LANDY EST MORT

Pierre Landy, ancien ambassadeur, est mort le 13 août à Nîmes.

[Né en 1915, Pierre Landy avait occupé de nombreux postes, notamment en Asie. Il avait été premier conseiller à Tokyo (1959-1962) et ambassadeur à Séoul (1971-1975), avant de terminer sa carrière comme ministre délégué au gouvernement militaire français de Berlin (1795-1980). Juste avant sa mort, il avait manifesté l'intention d'adresser au *Monde* un article sur son collègue Georges Perruche, qui venait de disparaître (*le Monde* du 26 juillet) et qui, consul à Séoul lors de la guerre de Corée, en 1950, avait passé trois ans dans les prisons nord-coréennes.]



Le Monde

société

UNE INITIATIVE DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Balade en T.G.V. pour 5 000 poulbots

de notre envoyé spécial

Dijon — Des milliers d'enfants encadrés par des centaines de bénévoles entre la gare de Dijon et le Palais des expositions. M. Paul Quilès, numéro deux du parti socialiste, au départ de Paris. M. Jean Esmonin, député de la Côte-d'Or, à l'arrivée à Dijon. Des soldats du contingent empilant des monceaux de sacs de plastique contenant un pain au raisin et un jus d'orange en cube — pour le goûter, — un stylo, un exemplaire de *Rail-magazine*, une fiche technique sur le T.G.V. ...Mais surtout, précisément, six doubles rames du T.G.V. transportant chacune quelque huit cents enfants, entre huit et douze ans. Généreuse, l'initiative du Secours pomulaire français (S.P.F.), « les T.G.V. de la solidarité », se voulait aussi spectaculaire.

But de l'opération du mercredi 17 août : offrir une journée de vacances à cinq mille enfants déshérités de la région parisienne restés dans leur cité pendant l'été. Symbole : parmi les cinq mille enfants, le contingent de la « cité des 4000 » de la Courneuve.

En 1982, le S.P.F. avait envoyé dix mille enfants passer la journée à la Vallée des peaux-rouges dans l'Oise. Cette fois, la fin comptait moins que le moyen. Le T.G.V. a pour les enfants une grande force d'évocation. Et, dans ce cas précis, ce premier voyage en T.G.V. était aussi, *pour beaucoup, un baptême du* rail.

Le S.P.F. voulait envoyer les gosses quelque part en T.G.V., gratuitement de préférence. La S.N.C.F. a discuté. Finalement, l'accord s'est fait sur le demi-tarif habituel : 120 F l'aller-retour par enfant. En plus, la S.N.C.F. apportait un appui logistique et son expérience en matière de promotion et de publicité. *Dans cette affaire*, la S.N.C.F. n'a pas de fausses pudeurs : *« Ces enfants, ce sont des clients potentiels, les clients de l'an 2000. »*

La note campagnarde...

En attendant, les enfants auront eu leur comptant d'explications techniques. Au retour, chacun aura reçu un certificat attestant qu'il a roulé à 260 km/h. Ils auront aussi emprunté, en avant-première, le tronçon nord de la ligne T.G.V. Paris-Lyon, qui ne sera ouvert au trafic voyageurs que le 25 septembre.

Reste que malgré les merveilles du train à grande vitesse, l'idée peut sembler curieuse de sortir des gamins de leur univers de béton pour les conduire, un *après-midi,... sous du béton*, fût-ce celui du Palais des expositions de Dijon. En dépit des premiers hurlements d'enthousiasme, le spectacle de variétés qui composait l'essentiel du programme à Dijon même n'était pas vraiment de nature à retenir longtemps l'attention des enfants. Les plus futés ajoutèrent une note campagnarde à la journée en pique-niquant, non dans le Palais surchauffé, mais sur la pelouse qui le bordait...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Quatre familles de Tziganes menacées d'expulsion à Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Le sens du « changement »

Ils sont tziganes, quatre familles de Tziganes. Trente-cinq en tout, dont deux sont en prison. Depuis 1973, ils ont installé leurs caravanes sur un terrain mis à leur disposition par la municipalité de Montreuil au bout d'une petite rue d'ateliers et de dépôts en bordure d'une bretelle d'autoroute.

Le 3 août dernier, le commissaire de police de la commune, M. Jullien, les a informés par lettre que le jugement d'expulsion prononcé en 1976 pour non-paiement de leur loyer, sera exécuté vendredi 19 août. En quels termes ! : *« Je vous informe que M. le préfet, commissaire de la République, vient de m'autoriser à assister l'officier ministériel chargé de votre expulsion du terrain que vous occupez actuellement. Votre expulsion doit être réalisée prochainement avec l'emploi de la force publique si besoin est. En conséquence, je vous accorde un délai ultime expirant le 18 août 1983 afin de vous permettre de prendre toutes les dispositions utiles afin d'éviter votre expulsion qui serait effectuée* manu militari... »

On ne peut être plus clair, quoique le *manu militari* sous la plume d'un policier laisse songeur. Les familles Dorquelle et Lagrenet vivent depuis cette lettre dans l'attente des camions porte-caravanes — elles-mêmes n'ont plus de voiture capable de tracter leurs habitations — et de la police.

Leurs démêlés avec la municipalité de Montreuil, dirigée par M. Marcel Dufriche, communiste, remontent à 1975. *« On recevait des factures d'eau tous les trois jours de plus de 500 francs »*, explique Chantal Lagrenet, petite femme blonde de quarante ans, retranchée avec ses enfants dans sa caravane. *« On nous a dit qu'on dépensait plus que la piscine. Nous, on ne pouvait pas payer de telles factures. Le maire a bien voulu acquitter notre arriéré mais a coupé l'eau. Depuis, on va la chercher au cimetière, à 500 mètres d'ici. »*

Les familles ont aussi cessé de payer leur loyer de 100 francs par mois et par caravane. En signe de protestation. M. Joël Viartex, secrétaire général de l'union des associations pour la promotion des Tziganes et autres gens du voyage s'insurge contre cette procédure policière qui menace les familles de la rue Saint-Antoine : *« Elles ont versé en mars et avril des acomptes pour près de 3400 francs sur les 20000 francs qu'elles doivent à la commune. Nous avons obtenu d'elles qu'elles s'engagent à verser une nouvelle somme d'attente si la mairie assouplit sa position. Dans ces conditions, la mesure d'expulsion devrait être rapportée. »*

M. Viartex comprend d'autant plus mal l'intransigeance du maire que le gouvernement socialiste a repris à son compte une circulaire de ses prédécesseurs demandant aux départements de présenter des plans d'accueil pour les gens du voyage, circulaire qui n'a toujours pas reçu de suites concrètes. *« En Seine-Saint-Denis, il n'y a pas un seul terrain d'accueil organisé pour eux*, souligne M. Viartex. *Je suis déjà en conflit avec la municipalité de Romainville. J'ai en revanche de bons contacts avec la mairie de Noisy et celle de Rosny où 40 caravanes sont menacées d'expulsion en raison de la création d'une zone industrielle. Aux plans départemental et régional, mes demandes restent sans écho. »*

Le maire de Montreuil ne veut pas revenir sur sa décision. *« Nous avons relogé les familles Dorquelle et Lagrenet sur un terrain que nous avons viabilisé. Ces gens-là n'ont pratiquement jamais payé leur loyer ni l'eau, ni l'électricité. Ils ont créé d'autre part de nombreux problèmes avec le voisinage* — Ce que les voisins rencontrés semblent démentir. — *Je considère que ces Français, car ils sont bien français les Dorquelle et Lagrenet, sont des Français comme les autres. Ils doivent payer leur loyer. »*

Interrogé sur le sort des familles et la difficulté pour trente personnes de retrouver un emplacement, M. Dufriche ne mâche pas ses mots : *« Je n'ai de leçon d'humanité à recevoir de personne. Ma ville a toujours accueilli tout le monde. Montreuil n'est-elle pas la deuxième ville malienne après Bamako ? Ces gens-là sont de mauvaise foi et qu'on ne m'accuse pas de racisme : j'ai de bonnes relations avec les Tziganes du 73 de la même rue qui paient régulièrement leurs charges. C'est bien que je n'ai rien contre cette catégorie de Français. »*

Toujours est-il que demain matin les bulldozers et hommes en armes viendront expulser les familles. Une décision que les préfets de police du gouvernemt précédent n'avaient pas voulu prendre. Les amis des gens du voyage, regroupés dans l'association de M. Viartex, s'interrogent certains jours sur le sens du « changement ».

OLIVIER SCHMITT.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article présentant le bilan de la sixième assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Vancouver, (*le Monde* du 12 août), le document de Foi et Constitution auquel il est deux fois fait référence est évidemment *Baptême* (et non Patem), *Eucharistie, Ministère.*

JUSTICE

LES DÉVELOPPEMENTS DE DEUX AFFAIRES MARSEILLAISES

Le dossier des « grâces médicales » devant le tribunal correctionnel en septembre

Le procès de l'affaire dite des « grâces médicales » qui a défrayé la chronique marseillaise depuis un peu plus d'une année a été fixé aux 21, 22 et 23 septembre. Le juge d'instruction, M. Christian Raysseguier, avait clos son information le 4 août. Dans son ordonnance, le magistrat qui avait été saisi le 12 janvier dernier du seul cas suspect de libération pour raison médicale d'un *trafiquant de drogue, Robert Kechichian*, a estimé que des charges suffisantes pesaient contre cinq personnes — quatre médecins et un avocat — pour que ceux-ci soient renvoyés devant le tribunal correctionnel.

Le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, le docteur Alain Colombani, ancien médecin-chef de la prison des Baumettes à Marseille, le docteur Bernard Mariotti, expert auprès des tribunaux, *et Me André Fraticelli, avocat au* barreau de Marseille, actuellement en fuite, qui a été radié au mois de juillet dernier, devront répondre de deux chefs d'inculpations : *« Fabrication et usage de faux certificats et complicité »* et de *« connivence à évasion »*. Un autre médecin, expert auprès des tribunaux, le docteur Raymond Mazaud, n'est pour sa part poursuivi que pour *« complicité de fabrication de faux certificats médicaux »*.

M. Raysseguier a abandonné les deux autres accusations de corruption et de trafic d'influence retenues à l'origine contre les docteurs Troisier, Colombani et Mariotti, estimant que les charges en la matière étaient insuffisantes. Aucun versement d'argent n'a en effet pu être mis en évidence au cours de l'instruction. Les inculpés risquent donc, au maximum, trois années d'emprisonnement.

Le procès, dont l'inculpé vedette sera le docteur Troisier, qui n'a cessé de protester de son innocence, sera présidé devant la 5e chambre correctionnelle par le président du tribunal de grande instance de marseille, M. Henri Frayssinhes. L'accusation sera soutenue par le procureur de la République en personne, M. Pierre Truche. C'est dire l'importance qu'on *accorde dans les milieux judiciaires* à cette affaire.

Cependant, le procès aura lieu en l'absence de deux personnages principaux. Tout d'abord, Me André Fraticelli, l'ami du docteur Troisier, qui est considéré comme la « cheville ouvrière » de cette affaire de libération pour raison médicale. L'avocat a pris la fuite le 16 mai, alors qu'il venait d'être inculpé. Les recherches entreprises pour le retrouver n'ont pas *abouti et il sera* jugé par défaut. Ensuite, autre absent de taille, son client, Robert Kechichian, le trafiquant de drogue libéré le 10 juillet 1981 à la suite d'une astucieuse machination et qui a disparu à la veille de son procès la *même année.*

L'« antichambre de la liberté »

Le cas Kechichian est pourtant le seul qui a pu, en partie, être élucidé par la justice grâce à l'obstination du juge d'instruction, qui a bénéficié du soutien actif du parquet. Il n'est en effet que la partie émergée d'un trafic qui avait été mis à jour, en avril 1982, par la plainte d'un détenu qui avait versé de l'argent à d'autres prisonniers espérant en retour bénéficier d'un placement à la prison-hôpital. L'information avait été confiée à M. François Ardiet. Quinze dossiers de détenus jugés suspects avaient été soumis à une contre-expertise médicale auprès de deux médecins de Grenoble, les docteurs Gabriel Cau et Jacques Faure.

Le cas de Robert Kechichian, pour lequel la mystification paraissait *plus flagrante*, a été disjoint et confié le 12 janvier à un autre magistrat, M. Raysseguier. Ce dernier a mené son instruction tambour battant provoquant de sérieux remous dans les milieux médicaux et judiciaires de Marseille.

Pour ce qui concerne les autres dossiers, toujours au cabinet de M. Ardiet, l'enquête n'a pas permis d'accumuler des *preuves suffisantes* d'une manipulation. Il n'empêche que le trafic des « grâces médicales » recouvre une réalité dont la justice n'a pu entièrement percer le mystère. Même s'il ne s'agit pas d'une organisation structurée, mais plutôt d'opérations au coup par coup, la prison-hôpital des Baumettes à Marseille était devenue l'« antichambre de la liberté ». Malgré les difficultés particulières de cette affaire liées au secret médical, la justice a mis un terme à ce trafic. Restent maintenant à déterminer les responsabilités de chacun des inculpés, leurs mobiles et surtout à savoir s'ils n'ont pas bénéficié de complicité au sein de la *hiérarchie* judiciaire. Mais cela est une autre affaire !

MICHEL BOLE-RICHARD.

Un ancien adjoint de M. Defferre est inculpé de complicité d'escroquerie

M. Jean Masse, âgé de soixante-douze ans, ancien adjoint socialiste au maire de Marseille, chargé plus spécialement de la voirie, a été inculpé, *mercredi 17 août, de complicité* d'escroquerie par M. Louis Gondre, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Ainsi rebondit l'affaire des fausses factures de Marseille qui a éclaté en 1982 et a révélé, notamment, un trafic d'influence entre des fonctionnaires municipaux et des dirigeants de sociétés de travaux publics.

L'inculpation de M. Masse par un magistrat en poste à Paris est la conséquence de ses mandats d'élu au moment des faits. La chambre criminelle de la Cour de cassation d'Aix-en-Provence avait saisi, fin juin, la chambre d'accusation de Paris en application de l'article 681 du code de procédure pénale.

M. Masse est soupçonné d'avoir *concédé, semble-t-il*, la part du marché adjudicataire de Marseille réservée, par la loi, à des coopératives ouvrières de production qui sous-traitaient à des sociétés privées. Ces dernières exécutaient les travaux commandés mais les coopératives *établissaient de fausses factures*, adressées à la mairie, puis reversaient une part de la somme à l'entreprise sous-traitante.

Ce trafic de fausses factures est d'autant plus remarquable qu'il n'a, en quelque sorte, été découvert que par la bande. L'affaire est apparue en marge de l'instruction conduite pour déterminer *« les causes exactes »* de la mort de René Lucet, *l'ancien directeur de la caisse* primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, découvert mort de deux balles dans la tête, le 4 mars 1982, dans sa propriété marseillaise. Une autre instruction, concernant des marchés de gré à gré passés entre *la caisse primaire et des sociétés* de travaux publics, devait entraîner l'arrestation et l'inculpation de M. Dominique Venturi, dit Nick, fondateur de la Coopérative générale d'entreprise du Midi, relation de René Lucet et longtemps proche *de la mairie de Marseille.*

Cette affaire à tiroirs a finalement débouché sur la mise en évidence d'un trafic de fausses factures aux dépens de la mairie de Marseille. Au 30 juin, Mme Marie-Chantal Coux, juge d'instruction à Marseille, avait inculpé soixante-dix personnes dont vingt-sept fonctionnaires communaux.

Ce jeudi 18 août, M. Masse, dans une longue déclaration au quotidien *le Provençal*, *« nie formellement »* être *« complice d'escroquerie »*. Il indique avoir *« un peu le sentiment d'être le bouc-émissaire pour l'ensemble de la commission »* d'adjudication, forte de cinq ou six membres. *« Je plaide non coupable »*, dit-il.

M. Jean Masse, un baron

« Je serai sauvage », avait dit M. Defferre, maire de Marseille, ministre de l'intérieur. L'annonce, six mois avant les élections municipales de mars 1983, *d'un trafic de fausses factures au* dépens de sa mairie, compromettant éventuellement certains de ses proches, ne pouvait lui plaire. *« Des fonctionnaires ont commis des délits très graves*, ajoutait-il. *C'est absolument inadmissible, scandaleux et intolérable. »*

M. Defferre avait raison. Ses craintes étaient justifiées. L'inculpation, mercredi, de M. Jean Masse semble bien montrer que tout ne se passait pas normalement dans cette mairie donnant sur le Vieux-Port. Bien avant la justice, M. Masse en avait pris acte, à sa manière, ne se représentant pas sur la liste de M. Defferre. L'ami de longue date, l'ancien député socialiste, l'adjoint au maire depuis 1948, se retirait sagement.

Cette retraite ne manquait pas, alors, d'explications. L'âge de *M. Masse*, tout d'abord : soixante-douze ans. La nouvelle alliance de M. Defferre avec les communistes marseillais, ensuite. Mais M. Masse faisait aussi preuve de lucidité, pré*voyant son implication — à tort* ou à raison — dans cette mauvaise affaire de fausses factures.

Celuj qui représentait l'une des pièces solides du « système Defferre », à Marseille tournait ainsi la page. Avec nostalgie. Sans doute conscient du tort qu'il pouvait causer au maire, dont il fut l'un des barons. M. Masse allait donc se consacrer quasi exclusivement au conseil général, laissant son fils Marius, député socialiste, reprendre le flambeau.

M. Masse avait déjà senti le souffle du boulet, en 1979, lors d'une affaire de « dessous de table » au détriment de la mairie. Ses services avaient été mis en cause. Il se contentait alors de constater *qu'aucune* personne travaillant pour lui n'avait été convoquée par la police.

LAURENT GREILSAMER.

FAITS ET JUGEMENTS

CORSE : une militante nationaliste arrêtée

Des enregistrements audiovisuels et sonores, réalisés par des journalistes de *Radio-Corse*, de FR 3-Ajaccio et de Radio-France International, ont été saisis, mardi 16 août, par des enquêteurs du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) d'Ajaccio. Les policiers cherchent les preuves matérielles de la présence, les 12 et 13 août, aux journées internationales organisées pour la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), de MM. Léo Battesti et Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, porte-parole de ce mouvement indépendantiste.

Ces deux personnes avaient été interpellées et inculpées en juillet de *« propagation de fausses nouvelles »* dans le cadre de l'enquête sur la disparition du militant nationaliste Guy Orsini.

Enfin, l'un des membres présumés du F.L.N.C. (Front de libération de la Corse), M. François Gaggini, arrêté et inculpé après la *« nuit bleue »* du 29 avril à Paris, aurait commencé, mercredi, selon certaines informations, une grève de la faim pour protester contre sa détention.

● *Les deux militants anarchistes toulousains*, MM. Jean-Claude Luthanie, trente-deux ans, et Bernard Montboisse, vingt-quatre ans, interpellés dimanche 14 août au moment où ils tentaient de mettre le feu à la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse (*le Monde* du 17 août), ont été inculpés et écroués, mardi 16 août, par M. Jean-Paul Cavaillès, juge d'instruction à Toulouse, de *« tentative de destruction par substance explosive et incendiaire d'édifice public »* et de constitution de *« bande organisée »*.

La mort d'un chauffeur de l'ambassade du Sud-Yémen : engin incendiaire ou fuite d'essence ?

Les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur la mort du chauffeur de l'ambassade du Sud-Yémen, lundi 15 août, excluent l'hypothèse de l'explosion d'un engin. Cependant, seuls les résultats des examens du laboratoire de la préfecture de police permettront de déterminer si l'incendie a été provoqué par un engin incendiaire ou par une fuite d'essence.

Il n'est pas impossible, d'autre part, que le chauffeur ait manipulé une matière inflammable à l'intérieur du véhicule, d'autant que les *premières constatations ont permis* d'établir que seul l'habitacle de la voiture s'était enflammé alors que le moteur, dans un premier temps, n'avait pas été touché. L'hypothèse d'un attentat n'est toutefois pas encore totalement écartée.

● *Trois libérations dans l'affaire des faux devis à Nice.* — Le 16 août, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné la mise en liberté sous caution de trois personnes inculpées pour *« faux, usage de faux et infraction aux lois sur le marché »* dans l'affaire des marchés de la caisse *primaire* d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes.

Il s'agit de MM. Roger Mai, président de la C.P.A.M, inculpé le 13 juin dernier ; Michel Clermont, architecte, et Guy Martin, P.-D. G de la société Immo-3000, inculpés et écroués le 30 juin dernier.

MÉDECINE

Un médicament anti-inflammatoire est mis en cause en Grande-Bretagn

SCIENCES

La Chine souhaite devenir membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique

[D]EUX AFFAIRES MARSEILLAISES

Un ancien adjoint de M. Defferre est inculpé de complicité d'escroqu[erie]

M. Jean Masse, un baron

LAURENT GREILSAMER

FAITS ET JUGEMENTS

CORSE : une militante nationaliste arrêtée

La mort d'un chauff[eur] de l'ambassade du Sud-Yémen : engin incendiaire ou fuite d'essence ?

MÉDECINE

A L'ORIGINE D'EFFETS SECONDAIRES INDÉSIRABLES

Un médicament anti-inflammatoire est mis en cause en Grande-Bretagne

La commission britannique de contrôle des médicaments vient d'établir qu'un nouveau médicament anti-inflammatoire (1) était à l'origine d'une série d'effets secondaires indésirables, voire dangereux. Une circulaire d'information vient d'être, sur ce thème, adressée aux praticiens britanniques.

Les effets secondaires des médicaments anti-inflammatoires sont bien connus. Il s'agit, pour l'essentiel, de troubles digestifs (ulcères de l'estomac et de l'intestin) ainsi que d'accidents de type neuro-sensoriel, hématologique ou cutané. Dans cette famille fort nombreuse (environ une quarantaine de spécialités pharmaceutiques et une centaine de présentations), l'un des chefs de file incontestés est l'indométacine, principe actif commercialisé en France depuis 1966 par les laboratoires M.S.D.-Chibret, filiale du groupe américain Merck Scharp and Dohme. En 1980, M.S.D.-Chibret commercialisait une variante de ce principe actif afin de permettre sa meilleure absorption par l'organisme. C'est une nouvelle variante de ce même principe actif qui est aujourd'hui mise en cause en Grande-Bretagne.

En décembre 1982, pour la première fois, Merck Scharp and Dohme lançait sur le marché britannique l'osmosin : sel d'indométacine présenté sous forme de comprimés (et non pas, comme auparavant, de gélules ou de suppositoires). L'originalité consistait à utiliser une propriété physique bien connue – la pression osmotique – pour améliorer la diffusion du principe actif dans l'organisme en évitant, notamment, les trop grandes variations de concentration sanguine.

Aujourd'hui, près de quatre cent mille personnes ont, en Grande-Bretagne, été traitées avec ce nouveau produit. Les données recueillies font état, dans deux cents cas, d'effets secondaires allant de troubles digestifs importants à l'apparition de graves migraines. Une note d'information officielle a été adressée aux praticiens britanniques, mais aucune mesure de retrait du marché n'a, pour l'heure, été retenue. En France, la société M.S.D.-Chibret indique qu'elle a demandé, il y a quelques mois, une autorisation de mise sur le marché de ce produit auprès de la Direction de la pharmacie et du médicament.

J.-Y. N.

(1) On distingue, parmi les substances ayant une action anti-inflammatoire, les corticoïdes, les anti-inflammatoires non stéroïdiens et les salicylés (groupe de l'aspirine). Les ventes des anti-inflammatoires non stéroïdiens et des salicylés représentent, en France, un marché qui dépasse le milliard de francs (« le Monde de la médecine » du 6 janvier 1982).

● *La lutte contre le SIDA.* – « *M. Ronald Reagan veut faire accélérer les recherches sur le SIDA* [syndrome immunodéficitaire acquis] », a déclaré le 17 août Mme Margaret Heckler, secrétaire d'Etat à la santé. Le président américain se propose de demander *40 millions de dollars au Congrès* pour la lutte contre cette maladie, soit le double des crédits affectés l'an passé. « *Si les chercheurs pensent avoir besoin de plus, je soumettrai leur demande au Congrès* », a ajouté Mme Heckler.

Le SIDA a touché environ 2 000 personnes, principalement des homosexuels, des Haïtiens, des hémophiles et des toxicomanes ; 750 malades ont trouvé la mort. Cette maladie a fait son apparition en Europe du Nord. En Finlande, le deuxième cas vient d'être signalé dans un hôpital d'Helsinki. En Suède, elle a fait sa première victime à Stockholm. Selon les autorités suédoises, les saunas pourraient favoriser la diffusion du SIDA.

SCIENCES

La Chine souhaite devenir membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique

De notre correspondant

Pékin. – La Chine a réaffirmé, mercredi 17 août, son intention de présenter « *prochainement* » sa demande d'admission à l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.). Cette déclaration a été faite par un porte-parole du ministère des affaires étrangères à l'issue des entretiens qu'a eus, ces jours-ci, à Pékin, M. Hans Blix, directeur général de l'A.I.E.A. pendant son séjour, du 12 au 17 août. M. Blix a eu, notamment, des discussions avec M. Qian Qichen, vice-ministre des affaires étrangères, et M. Jian Xinxiong, ministre de l'industrie nucléaire. Il a été reçu aussi par M. Wu Xueqian, ministre des affaires étrangères.

Selon le porte-parole chinois, ces échanges de vues, les premiers à titre officiel entre la République populaire et l'A.I.E.A. depuis l'entrée de la Chine communiste dans le système des Nations unies en 1971, ont permis de « *clarifier certaines questions* ». Tous les problèmes soulevés par l'entrée de Pékin au sein de l'Agence n'ont pu toutefois être résolus, et de nouvelles consultations devront avoir lieu.

L'un des points les plus épineux, indique-t-on de source diplomatique, est la question de Taiwan. Depuis 1971, date à laquelle le gouvernement nationaliste a dû se retirer de l'A.I.E.A., les contrôles sur les centrales nucléaires de l'île, qui normalement relèvent de l'autorité de l'Agence, sont exercés indirectement par le biais des États-Unis. La Chine populaire ne serait pas opposée à ce qu'il *continue d'en être ainsi* à l'avenir, mais demanderait que sa souveraineté sur l'île soit reconnue par l'Agence au moment de son admission dans l'organisation.

Autre question délicate : les représentants de Pékin auraient exprimé à M. Blix le vœu que l'entrée de leur pays au sein de l'Agende soit rapidement suivie de l'obtention d'un siège au conseil des gouverneurs. Cette instance comprend actuellement neuf membres. Le remplacement au conseil d'un Etat-membre par un autre étant une opération délicate, il pourrait être envisagé, pour satisfaire la requête *chinoise, de porter le nombre des* membres du conseil à dix.

Reste, enfin, la question des contrôles sur place des futures centrales nucléaires chinoises. La position de Pékin, sur ce point, n'apparaît pas encore en toute clarté, la semaine dernière, un responsable avait toutefois déclaré qu'« *après son entrée à l'A.I.E.A., la Chine acceptera les dispositions adéquates contenues dans le statut de l'Agence concernant les garanties* ».

MANUEL LUCBERT.

● *Un cargo spatial soviétique Progress-17* a été lancé mercredi 17 août à 16 h 08 (heure française). Il doit apporter du ravitaillement et du combustible à la station Saliout-7. Pour préparer cette opération, le vaisseau spatial Soyouz-T-9 a été détaché, mardi 16 août, de la station orbitale Saliout-7, et fixé sur le collier d'amarrage avant, libéré *deux jours plus tôt par le départ du* Cosmos-1443 qui l'occupait depuis le 10 mars. Cette opération dégage le collier arrière, seul utilisable pour le transfert du combustible. Pour cette manœuvre, les deux cosmonautes Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov sont entrés dans Soyouz-T-9, l'ont éloigné de 250 mètres de la station et, par radiocommande, ont fait pivoter celle-ci de 180 degrés ; ils ont ensuite réamarré le vaisseau à la station.

ÉDUCATION

LE COLLÈGE STANISLAS ROMPT SES ACCORDS AVEC LE MINISTÈRE

Des inconvénients d'un statut ni complètement public, ni tout à fait privé...

Une section de classes préparatoires au statut bizarre, ni complètement public ni tout à fait privé, pourrait disparaître à la prochaine rentrée : selon le ministère de l'éducation nationale, la direction du collège privé Stanislas à Paris, où étaient installées depuis 1951 des classes préparatoires aux Grandes Écoles relevant d'un établissement public, le lycée Saint-Louis, vient « *de résilier unilatéralement le bail de location qui permettait l'utilisation des locaux de Stanislas pour le fonctionnement de ces classes* ». Les responsables du ministère « *regrettent cet acte unilatéral... contraire à la voie du dialogue et à la concertation ouverte en mai 1983* ». Les autorités académiques ont donc prévu de transférer, d'ici au mois de septembre, dans d'autres lycées parisiens les classes préparatoires concernées (1).

C'est la fin d'une situation singulière. Dans un bâtiment d'un collège privé, des classes de « prépa » accueillaient des élèves censés appartenir au lycée Saint-Louis (public) encadrés par des fonctionnaires de l'éducation nationale mais payant des frais de scolarité à l'administration (privée) du collège Stanilas (environ 2 000 francs par trimestre). A l'origine, un accord signé en 1951 permettait au lycée Saint-Louis, aux effectifs importants, de louer des locaux au collège Stanislas situé rue Notre-Dame-des-Champs. Entrée séparée, administration double, l'école préparatoire Stanislas, annexe du lycée Saint-Louis, est créée, et les classes préparatoires (maths sup., maths spé., prépa H.E.C.) se développent. Mais, dès 1955, la direction du collège Stanislas obtient que la plupart des élèves inscrits à l'école préparatoire soient issus de ce collège.

En 1977, la Cour des comptes s'étonne « *que les familles soient tenues de verser au collège Stanislas des frais spéciaux d'un montant élevé difficilement compatible avec le principe de la gratuité de l'enseignement public* ». Le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, propose donc, dès 1980, que l'école préparatoire perde son statut public et qu'un contrat d'association soit signé, dans l'esprit de la loi Debré, avec le collège. Les enseignants, fonctionnaires du public, s'émeuvent alors d'une décision qui les obligerait à choisir entre le public et le privé. A la même époque, le directeur du collège estime normal que l'école préparatoire devienne privée car « *la plupart des élèves sont originaires de l'enseignement privé* » (*le Monde* daté 5-6 octobre 1980).

Le protocole prévoyait que, à la rentrée 1983, les treize classes de l'école préparatoire seraient complètement confiées à l'administration du collège. Au printemps dernier, les services du ministère ont cherché avec les responsables du collège à élaborer « *en commun un projet d'établissement original* » ménageant les principes du service public et « *les apports respectifs du collège* ». Il semble que la concertation n'ait pas abouti.

Les responsables de « Stan » selon l'expression familière des anciens élèves, ont alors décidé de récupérer leurs locaux car, expliquent-ils, « *l'Etat, en refusant le contrat d'association promis pour les classes préparatoires aux grandes écoles, n'a pas rempli ses engagements* ». La fin d'un statut unique, sujet de litiges et de critiques, est distincte du réexamen d'ensemble des rapports de l'Etat avec l'enseignement privé, précisent des conseillers du ministre. Ils ne souhaitent pas que cet incident perturbe les négociations engagées

SERGE BOLLOCH.

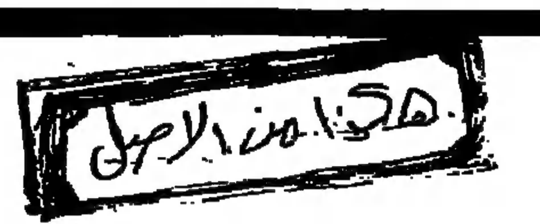
(1) Lycées Saint-Louis, Louis-le-Grand, Henri-IV, Fénelon, Montaigne, Janson-de-Sailly, Carnot et Chaptal.

« SPÉCIAL-RENTRÉE »

Le rectorat de Paris met en place à partir du 22 août et jusqu'au 23 septembre un service « Spécial-rentrée » chargé d'informer le public. Il fonctionnera à la Direction des services académiques de l'éducation nationale, 19, rue Archereau (19e), du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures, et le samedi de 9 heures à 12 heures.

En outre, les parents d'élèves pourront obtenir en permanence des renseignements téléphoniques concernant les démarches à effectuer à l'occasion de la rentrée scolaire aux numéros suivants : 354-84-96 ; 354-84-86 ; 354-85-68 et 354-84-93.

● *Dans une lettre au ministre de l'Éducation nationale, la Fédération protestante de l'enseignement (F.P.E.)* exprime « *ses inquiétudes* » à propos du protocole d'accord signé par les ministres de l'Éducation nationale et de la défense (*le Monde* du 25 septembre 1982), pour améliorer l'information des jeunes sur « *les nécessités de la défense et la finalité du service national* ». S'ils apprécient la volonté de dialogue, les responsables de la F.P.E. estiment que « *pour assurer la sécurité collective, il faut d'abord former des citoyens œuvrant pour la paix* ». Ils souhaitent que les élèves soient aussi éclairés sur « *les méthodes de résistance passive et les principes de la non-violence* ».



TOURISME

UN PREMIER BILAN DES VACANCES D'ÉTÉ

BRETAGNE : où sont passés les étrangers ?

« Si les estivants sont là, estime M. Roger Péan, directeur régional des offices de tourisme de Bretagne, *ils doivent être logés chez leur grand-mère.* » On a, en effet, enregistré une baisse de la fréquentation dans les hôtels, les campings, les meublés. Ainsi, au camping du Phare (deux étoiles), dans le Morbihan, le taux de remplissage n'a pas dépassé 60 % en juillet, avant de s'améliorer en août (90 %). Sur les hauts lieux touristiques, Quiberon, Bénodet, Perros-Guirec, la fréquentation est comparable à celle des autres années.

Les hôtels trois étoiles n'affichent pas un optimisme démesuré. A Brest, « l'Oceania » (quatre-vingt-dix chambres, trois étoiles) a réussi à maintenir un taux de remplissage de 50 % grâce aux groupes. *« C'est moins intéressant, mais cela compense l'absence des étrangers. »* La bouderie des touristes étrangers constitue une surprise pour cet été 1983. Les voyagistes ont annulé les séjours dès que l'autocar n'était plus rempli qu'à 70 %, affirment des responsables régionaux. Les Anglais, les Allemands, les Japonais craignaient-ils des *« troubles sociaux »* ou *« l'arrivée de foules de vacanciers sur leurs plages habituelles »* ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

COTE D'AZUR : vive le luxe !

Après un démarrage mou et tardif, la saison sur la Côte d'Azur s'est sensiblement améliorée, tout en restant dans l'ensemble irrégulière et médiocre. Dans l'hôtellerie, seuls les établisements de catégorie supérieure ont tiré leur épingle du jeu, grâce à un afflux d'étrangers – notamment des Américains, – dépassant 80 % de la fréquentation globale, qui a largement compensé le tassement de la clientèle française.

Cette tendance s'est particulièrement vérifiée à Nice, ville étape privilégiée avec Paris, des « Tours » européens proposés par les agences de voyage. Cannes a conservé et même développé sa riche clientèle du Moyen-Orient.

Par rapport à 1982, l'augmentation de la fréquentation dans l'hôtellerie de luxe azuréenne devrait se situer en définitive entre 5 et 10 %. On annonce cependant des résultats maussades dans les autres établissements et même franchement négatifs.

Dans les une et deux étoiles où, inversement, un léger accroissement de la clientèle française n'a pu pallier la défection des touristes étrangers.

Dans les Alpes-Maritimes, les estimations de fréquentation varient selon les sources. Les plus pessimistes sont de – 15 % par rapport à la saison précédente, elle-même considérée comme très « grise ». Grasse (– de 60 % d'occupation en juillet) paraît avoir accusé le recul le plus net, alors que Menton, grâce à sa clientèle traditionnelle du troisième âge, a, au contraire, fait mieux que les autres villes de la côte. Dans l'est varois (deux mille deux cents chambres), on désespère plus encore, puisque l'on prévoit une diminution qui pourrait atteindre 25 % en fin de saison, compte tenu de l'avancement des dates de la rentrée scolaire.

Le camping n'a pas échappé, lui non plus, malgré un système d'informations amélioré et ses avantages économiques, à la morosité ambiante. Des statistiques les plus fines, élaborées par le syndicat de l'hôtellerie de plein air du Var – qui regroupe deux cent trente exploitations, représentant quarante et un mille emplacements commerciaux, – font apparaître un fléchissement de 12 %.

Partout ailleurs et même dans les terrains les pieds dans l'eau, notamment dans les secteurs de Saint-Aygulf et d'Hyères, habituellement engorgés, il y a eu tout l'été des disponibilités.

GUY PORTE.

PAYS BASQUE : malgré les attentats

Malgré quelques attentats, la saison estivale aura été bonne en Pays basque. La réduction da la saison estivale à la période 14 juillet-20 août, du fait de l'avancement de la rentrée scolaire, a incité depuis quelques années plusieurs professionnels du tourisme en Pays basque à rechercher une autre clientèle.

La saison de printemps a été plus que satisfaisante : les congrès, les séjours de personnes du troisième âge ou des comités d'entreprise ont assuré une occupation au moins égale à celle des années précédentes. La clientèle nordique, et plus spécialement allemande, qui supporte elle aussi un plan de rigueur, s'est fait plus rare et a été en partie remplacée par des Britanniques.

Pour le mois de juillet, tout le monde est d'accord : il n'y a pas eu ou très peu de réservations. Les hôteliers estiment la baisse entre 5 et 10 %. Pour les une à trois étoiles, on déclare un taux de remplisage de 85 %.

Du côté des établissements de grand standing, on ne se plaint pas : la pancarte « complet » est restée affichée en permanence. Ainsi, à l'hôtel du Palais de Biarritz, les vingt et une suites à 2 100 F la journée se sont avérées trop peu nombreuses pour satisfaire la demande.

Pour le mois d'août, l'ensemble des établissements de la côte et de l'intérieur du Pays basque ont très bien travaillé. Ils ont cependant refusé moins de clientèle que par le passé. Le mois de septembre s'annonce également très bon.

Du côté des campings, on est un peu déçu, car on prévoyait de pulvériser les records d'occupation. Juillet a été moyen (– 10 % par rapport à 1982), et, en août, on a tout juste atteint les 100 % de la capacité d'hébergement des terrains. Mais c'est surtout au niveau des dépenses quotidiennes que les touristes ont réalisé des économies : baisse générale de la restauration, de la limonaderie et des articles de souvenirs.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : juste plein

La pleine saison d'été en Languedoc-Roussillon se réduit à une seule quinzaine, la première d'août, qui ne touche guère que le littoral, mais sans excès. De la Camargue aux Pyrénées, le plein à 100 % n'est pas la règle générale.

Juin ne fut pas brillant. Toutes les sources concordent. Pour juillet, les taux de fréquentation varient de – 10 à – 50 % et même parfois au-delà, selon les sources, les milieux professionnels étant les plus pessimistes.

A l'initiative de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, présidée par M. Bernard Sauvayre, les taux d'occupation de certains campings, tirés au sort, ont été constatés par huissiers. *« On peut estimer, sur l'ensemble, à 40 % le taux de disponibilité moyen, littoral et intérieur confondus »*, dit M. Sauvayre.

Tous les espoirs se sont portés sur août. Globalement, le littoral fait le plein. Mais en Roussillon, il y a des places disponibles partout. Le président du syndicat de l'hôtellerie occitane, M. Lucien Rostoll, évalue à – 10 ou – 15 % la baisse de fréquentation qui touche essentiellement les deux et trois étoiles.

Partout sur le littoral, comme dans les hauts cantons , les restaurants, sauf exceptions dans les emplacements privilégiés, ont moins travaillé que l'an dernier qui, déjà, marquait une baisse.

Le littoral ayant absorbé sans difficulté le flot des touristes, les villes de la plaine, comme les zones rurales et les cantons de montagne n'ont pas bénéficié du phénomène de reflux.

En Roussillon, où la baisse de fréquentation est sensible aussi dans la visite des monuments, on parle de la plus mauvaise saison depuis plusieurs années. Seule satisfaction : les gîtes ruraux qui bénéficient de la faveur du public. Ils sont complets depuis le 1er août. Une des rares données objectiveschiffrées, qu'on peut recueillir en début de mois, est fournie par l'Opération « Camping-guidage » qui regroupe environ 75 % des camps du Languedoc-Roussillon. Elle semble confirmer à la fois la baisse de l'été et la tendance à une nouvelle répartition du temps des loisirs.

ROGER BÉCRIAUX.

RHONE-ALPES : l'année des records

Les Alpes n'ont pas été boudées par les touristes, bien au contraire. La canicule, qui s'est abattue pendant près de trois semaines sur le Sud-Est de la France, a encouragé les vacanciers à prendre de l'altitude pour respirer un air plus frais au bord des torrents ou dans les forêts alpines. Jamais sentiers et chemins de grande randonnée n'avaient été aussi fréquentés. Dans l'Isère, la calotte glaciaire qui domine la station des Deux-Alpes, est prise d'assaut chaque matin par plus de trois mille skieurs. Ici, les étrangers, Italiens, Espagnols, Américains et Japonais sont les plus nombreux, fanatisés par une neige, dont la consistance varie au fil des heures. 90 % du potentiel d'hébergement de la station des Arcs sont occupés pendant les deux premières semaines d'août.

Si à Chamonix (Hante-Savoie), on affirme également *« tourner à plein régime »*, avec soixante à soixante-dix mille visiteurs quotidiens dans la vallée, dont la moitié d'étrangers, on regrette de ne pas pouvoir accrocher plus longtemps cette clientèle.

Le succès grandissant des vacances à la montagne a également pour conséquence la recherche d'un nouveau type d'hébergement, les touristes fuyant de plus en plus les grosses structures touristiques pour les hébergements de taille plus humaine : chambre chez l'habitant et chambre d'hôte, table d'hôte, camping à la ferme, gîte rural sont de plus en plus recherchés par les touristes.

CLAUDE FRANCILLON.

AUVERGNE : le triomphe des gîtes ruraux

Les différents partenaires en charge du tourismes auvergnat abordent la dernière ligne droite de la saison estivale sans sourire ni se lamenter : la fréquentation est restée la même qu'en 1982.

On a constaté, dans tous les secteurs d'activité, un départ laborieux en juillet et une très nette amélioration au mois d'août. Mme Gaillard, présidente régionale du Syndicat de l'hôtellerie de plein air, attribue cette évolution aux conditions climatiques qui ont aidé à retenir le flux des campeurs vers le sud. Ces derniers n'ont pas eu à aller plus bas pour trouver le soleil et apprécier les joies de l'eau, d'où les fortes densités observées près des lacs.

Elles ont été du même ordre dans les zones thermales, où il s'avère que le temps de cure se confond de plus en plus avec celui des vacances.

Principalement attirés par les lacs de montagne, les massifs prestigieux (Sancy, Cantal) et par les stations thermales, les bataillons de résidents de l'été 1983 ont manifesté un net penchant à réserver au dernier moment et à raccourcir leurs séjours.

Dans le secteur de l'hôtellerie, on se montre prudent dans l'interprétation des données. Le taux de remplisssage est équivalent à celui de l'été passé. Cependant, à en croire M. Yves Bargain, responsable d'un groupement d'hôteliers dans le massif du Sancy et M. Patrick Jambon, directeur du centre de formation hôtelière à Vichy, on assiste à un net ralentissement de la consommation. La restauration a souffert : *« – 30 % pour juillet »*, souligne M. Bargain. L'effort de promotion des gîtes ruraux a, en revanche, porté ses fruits. Les deux milles trois cents gîtes d'Auvergne ne désemplissent pas : voilà manifestement la formule du succès.

LLIBERT TARRAGO.

Un entretien avec M. Carraz

(Suite de la première page.)

« Pour les modes d'hébergement, la situation est contrastée : augmentation du taux de remplissage des gîtes ruraux et des villages de vacances ; situation variable pour les campings et les meublés, mais globalement équivalente à celle de l'an dernier ; taux de remplissage en augmentation dans l'hôtellerie de luxe. Pour l'hôtellerie moyenne, situation variable suivant les régions, avec certaines difficultés.

– Les professionnels du tourisme, notamment les hôteliers, sont moins optimistes que vous.

– L'hôtellerie représente moins de 10 % des capacités touristiques (1,6 million de lits, y compris l'hôtellerie dite de « préfecture », sur 18 millions en France) et 6 % de fréquentation d'été des Français. Comme il est de coutume, les hôteliers s'inquiètent de la saison en cours. Sans contester leurs propres statistiques, je constate que l'hôtellerie du Languedoc-Roussillon a enregistré en juillet et au début d'août une fréquentation au moins égale à celle de 1982. En Ile-de-France, première région touristique française, les taux d'occupation hôtelière en juillet 1983 sont proches de 80 %, alors qu'ils se situent d'habitude autour de 60 % à cette période.

» Si certaines catégories d'hôteliers dans certaines régions ont pu enregistrer un tassement de leur fréquentation en 1983, cette tendance n'est pas générale.

» Beaucoup parmi les agents de voyages, les loueurs de meublés, les gestionnaires de gîtes ruraux ou les hôteliers gérants des établissements « haut de gamme » sont satisfaits de cette saison : l'arrivée d'une clientèle étrangère à hauts revenus a largement compensé la baisse du pouvoir d'achat de certains de nos voisins.

– Le luxe pour les étrangers, la toile de tente pour les Français ?

– Le tourisme intercontinental s'est développé ces dernières années en France, grâce notamment aux clientèles américaine, canadienne, japonaise et australienne. Elles ne sont pas attirées par le camping-caravaning, mais par l'hôtellerie « quatre étoiles » et « quatre étoiles luxe ». Les touristes européens, eux, sont venus fort nombreux dans l'ensemble des autres modes d'hébergement, depuis les gîtes ruraux jusqu'au camping-caravaning, en passant par les meublés.

» Les Français se répartissent pour près du quart en camping, plus du tiers chez les parents et les amis, pour un tiers également en meublé ou en résidence secondaire, et pour 10 % à peine en hôtellerie, villages de vacances et gîtes ruraux.

» Bien entendu, le camping est financièrement plus accessible que l'hôtellerie de luxe, mais des motifs autres que financiers incitent les Français comme les étrangers à pratiquer le camping et le caravaning : préférence pour des séjours plus courts et plus fractionnés, exigence croissante de liberté et de mobilité, recherche de loisirs plus actifs.

– Compte tenu de la crise économique, comment voyez-vous l'avenir du tourisme en France ?

– Qu'il soit d'initiative privée, associative ou publique, le tourisme est un secteur économique en expansion et créateur d'emplois. Avec plus de 300 milliards de francs de dépense intérieure en 1982, et un million et demi d'emplois directs et induits, il fait vivre près de cinq millions de personnes.

» Le rattachement du tourisme au commerce extérieur a marqué l'importance que le gouvernement entendait lui attribuer, car le tourisme est une grande industrie exportatrice de biens et de services qui a procuré à notre balance des paiements en 1982 un solde positif de 12 milliards de francs.

» Tout indique que le secteur touristique continuera à se développer dans un contexte de concurrence internationale accrue, et cela en dépit des difficultés passagères liées à la crise.

» En outre, les mesures déjà adoptées par le gouvernement depuis deux ans (par exemple la cinquième semaine de congés payés, contribuent à une plus grande démocratisation des vacances. La politique décidée au cours des comités interministériels des 26 et 27 juillet dernier vont permettre un effort accru de promotion de notre tourisme en France et à l'étranger.

» Cependant, le tourisme n'échappe pas à la concurrence. Des formes nouvelles sont à développer (tourisme fluvial et tourisme industriel). Il existe un désir, fortement exprimé, de culture scientifique, technique ou industrielle dans de nombreux secteurs de la population, comme le prouve le succès important rencontré par les visites des installations d'E.D.F. par exemple.

» Parmi les pôles d'attraction, je citerai : l'archéologie industrielle (région ayant eu un passé industriel jouant un rôle historique, la Haute-Loire, Le Puy), les régions fortement innovantes (région grenobloise, Toulouse, Sophia-Antipolis), la pratique, en vacances, d'une technique nouvelle comme la micro-informatique, qui connaît un essor sans précédent.

» Je compte mettre au point un plan de développement du tourisme industriel prévoyant d'octroyer des aides aux entreprises désireuses d'aménager les conditions de visite au public.

– Imaginez-vous de nouvelles formes d'accueil ?

– Le système des chambres d'hôtes et la multipropriété seront encouragés. J'ai également l'intention, en liaison avec les ministères de l'urbanisme et du logement, d'une part, de l'industrie et de la recherche, d'autre part, de mettre au point un plan de développement de l'habitat léger de loisir, c'est-à-dire des bungalows en bois ou en matières plastiques, démontables ou non, et construits en série.

» Il existe pour ce genre d'habitat une demande possible très importante en raison de ses qualités : souplesse d'utilisation grâce aux modules, confort accru par rapport au camping-caravaning, coût de fabrication très inférieur à celui des villages de vacances en dur. La fabrication de ces bungalows devrait permettre à des entreprises françaises actuellement en sous-production, notamment dans la filière bois, de diversifier leur production. La demande potentielle pour ce type d'habitat est considérable dans les nouveaux pays touristiques.

» Au total, c'est plus de 180 millions de francs qui seront consacrés en 1984 à l'accompagnement de notre développement touristique.

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

TRANSPORTS

CORRESPONDANCE

Suggestions au président de la R.A.T.P.

Après l'appel à des critiques constructives lancé dans nos colonnes par M. Claude Quin, président de la R.A.T.P. (le Monde *du 9 août*), *M. Antoine Brunet, de Bourg-la-Reine, lance les suggestions suivantes :*

Toutes les gares de Paris sont commodément reliées entre elles par le métro. Malheureusement, la longueur des couloirs est souvent considérable ; je pense, par exemple, à la station Gare-d'Austerlitz. Pauvres voyageurs chargés de valises ! On comprend bien qu'il soit impossible d'installer partout des trottoirs roulants. Mais pourquoi ne pas mettre, le long des murs, des rouleaux sur lesquels on n'aurait qu'à traîner ses valise ? Ce serait un soulagement considérable !

Quoi de plus énervant que d'attendre l'autobus, spécialement en banlieue, où les cadences sont faibles. Si l'on était sûr, au moins, qu'il va arriver. Il ne serait pas très difficile de le faire savoir. Toutes les voitures n'ont-elles pas une liaison radio ? Ne pourrait-on équiper les arrêts d'un haut-parleur annonçant les passages aux différents arrêts ? Les usagers se rendraient facilement compte de l'attente à prévoir. Et naturellement, on pourrait annoncer d'éventuelles perturbations.

ENVIRONNEMENT

MAREE NOIRE AU CAP

Des milliers d'oiseaux mazoutés

Depuis le naufrage du pétrolier espagnol Castillo de Bellver à 50 kilomètres de la côte d'Afrique du Sud, il y a dix jours, deux mille oiseaux de mer mazoutés ont été recueillis par les sociétés de protection de la nature, qui tentent de les sauver. Beaucoup d'autres victimes d'une nappe de pétrole qui s'étend sur 1 200 kilomètres carrés, sont morts en mer ou sur des îlots inaccessibles.

Cette nappe, surveillée par avion, dérive vers le large, mais la poupe du navire, qui repose par 400 mètres de fond, continue à lâcher lentement les 100 000 tonnes qu'elle contient. La proue a été remorquée à 220 kilomètres au large pour y être coulée elle aussi, mais à 2 000 mètres de profondeur.

SPORTS

FOOTBALL

VAINQUEUR INATTENDU A LENS

Auxerre, club sans histoire

Auxerre a obtenu, mercredi 17 août, à Lens, une victoire inattendue (3-1) grâce à deux buts de *Jean-Marc Ferreri et un but de Patrice Garande.* Premier du classement de première division, à égalité de points avec Lens et Sochaux avant la cinquième journée de championnat, Auxerre est désormais seul en tête après la défaite de Lens et celle de Sochaux à Rouen (1-0).

De notre correspondant

Auxerre. – Les clubs heureux n'ont pas d'histoire, c'est bien connu. L'Association de la jeunesse auxerroise (A.J.A.) est sans aucun doute l'équipe de football de première division qui a le moins fait parler d'elle durant l'intersaison. La tranquille petite ville (moins de 50 000 habitants) des bords de l'Yonne s'enorgueillit de posséder l'un des clubs les plus sains, l'un de ceux dont la gestion est la plus rassurante. Ici, il n'y a jamais eu de révolution de palais, de remise en cause. L'entraîneur Guy Roux, comme le président, M. Jean-Claude Hamel, un industriel, paraissent immuables.

Avec le Polonais Szarmach, surnommé l'« Epervier » – l'un des meilleurs buteurs du championnat, – qui arbore une moustache à la Walesa, et Janas, l'espoir Jean-Marc Ferreri et une équipe solide, Guy Roux a voulu aborder la saison 1983-1984 avec les seules ambitions de ses moyens. L'A.J.A., qui a obtenu son meilleur résultat (huitième) la saison passée, connaît ses limites.

Optimisme

Les « bleu et blanc » avaient accédé à la notoriété le 16 juin 1979 en disputant la finale de la Coupe de France contre Nantes. Ils jouaient alors en deuxième division ; l'année suivante ils gagnaient leur place parmi l'élite du football français. Un public de plus en plus nombreux les soutient. En moyenne 8 333 spectateurs ont suivi, en 1982-1983, les matches à Auxerre, soit une augmentation de 10 % rapport à la saison précédente.

Guy Roux, quarante-quatre ans, est l'âme de ce club, cet entraîneur d'Auxerre depuis 1961, il n'a jamais été joueur professionnel et a été formé à Limoges par l'ancien international Pierre Flamion. Ce long bail, unique en première division, n'a été interrompu que deux années, le temps du service militaire. Il entraîne, recrute, s'occupe aussi de l'intendance, des stages et supervise le centre de formation du club composé de seize jeunes dont onze ont été retenus dans les sélections nationales.

Ce travail en profondeur s'est révélé payant. L'A.J.A. a, en effet, enlevé le championnat juniors (challenge Gambardella) en 1982 et le championnat de France cadets en 1983. La relève est là. C'est la raison pour laquelle l'entraîneur auxerrois n'a pas éprouvé le besoin de renforcer son équipe.

« Nous avons, dit-il, *une politique des salaires cohérente et modérée. Nous sommes cette année le seul club de première division à ne pas avoir embauché un seul joueur pro. »* Le conseil municipal d'Auxerre, que préside l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, M. Jean-Pierre Soisson, vient de lancer un concours d'architectes pour la construction d'une nouvelle tribune au stade Abbé-Deschamps. La modestie des moyens n'empêche pas, en tout cas, Auxerre d'envisager l'avenir avec optimisme.

JEAN-CLAUDE CHARLET.

LES RÉSULTATS

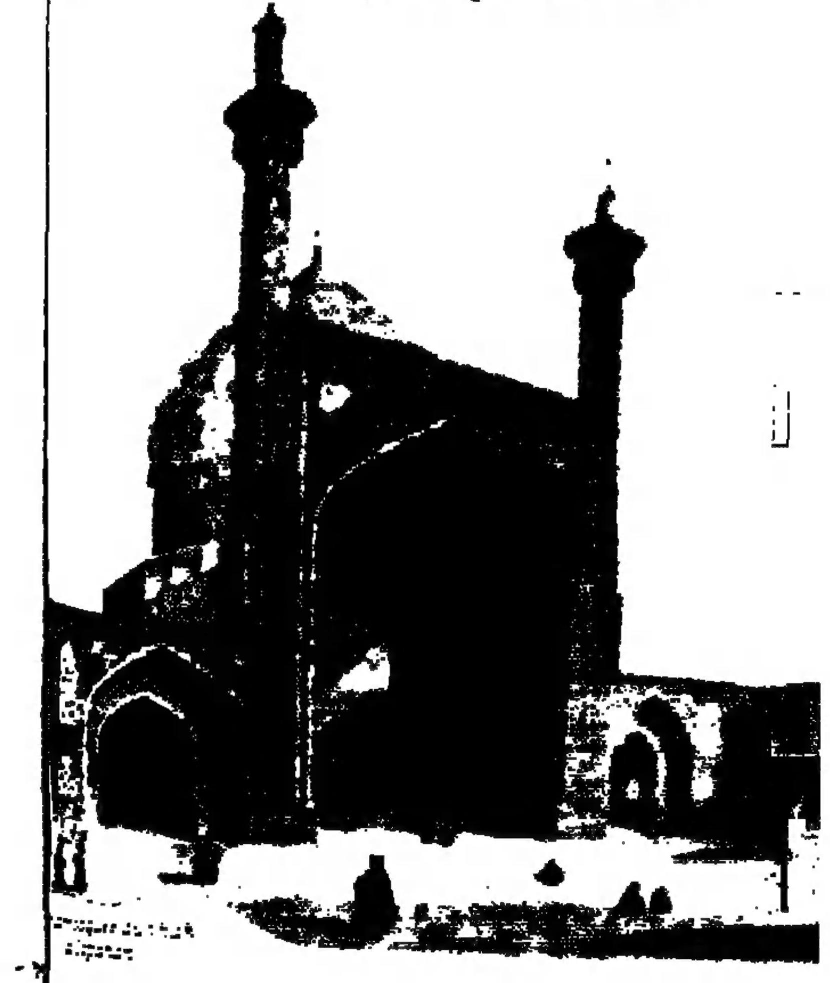
Première division

(5e journée)

*Rouen b. Sochaux	1-0
Auxerre b. Lens	3-1
*Laval b. Paris-SG	2-0
*Bordeaux b. Nancy	2-1
Monaco b. Metz	4-0
*Nantes b. Rennes	3-1
*Brest b. Bastia	3-0
Strasbourg b. Nîmes	1-0
*Toulouse b. Lille	2-1
Saint-Étienne b. Toulon	1-0

CLASSEMENT

1. Auxerre, 8 pts ; 2. Monaco, Bordeaux, Rouen, Nantes, 7 pts ; 6. Sochaux, Lens, Strasbourg, 6 pts ; 9. Paris-SG, Toulouse, Brest, Laval, 5 pts ; 13. Lille, Bastia, Metz, Toulon, Saint-Étienne, 4 pts ; 18. Nîmes, 3 pts ; 19. Nancy, 2 pts ; 20. Rennes, 1 pt.



Le Monde

LES AVENTURES

Un voyage au p

BRÉSIL A TRAVERS SES ROMANCIERS

Jorge Amado à Bahia

NCES D'ÉTÉ

RHONE-ALPES : l'année des records

CLAUDE FRANCILLON

AUVERGNE : le triomphe des gîtes ruraux

SPORTS

FOOTBALL

VAINQUEUR INATTENDU A LENS

Auxerre, club sans histoire

Le Monde

LIVRES

LES AVENTURES DE HADJI BABA

Un voyage au pays des mollahs

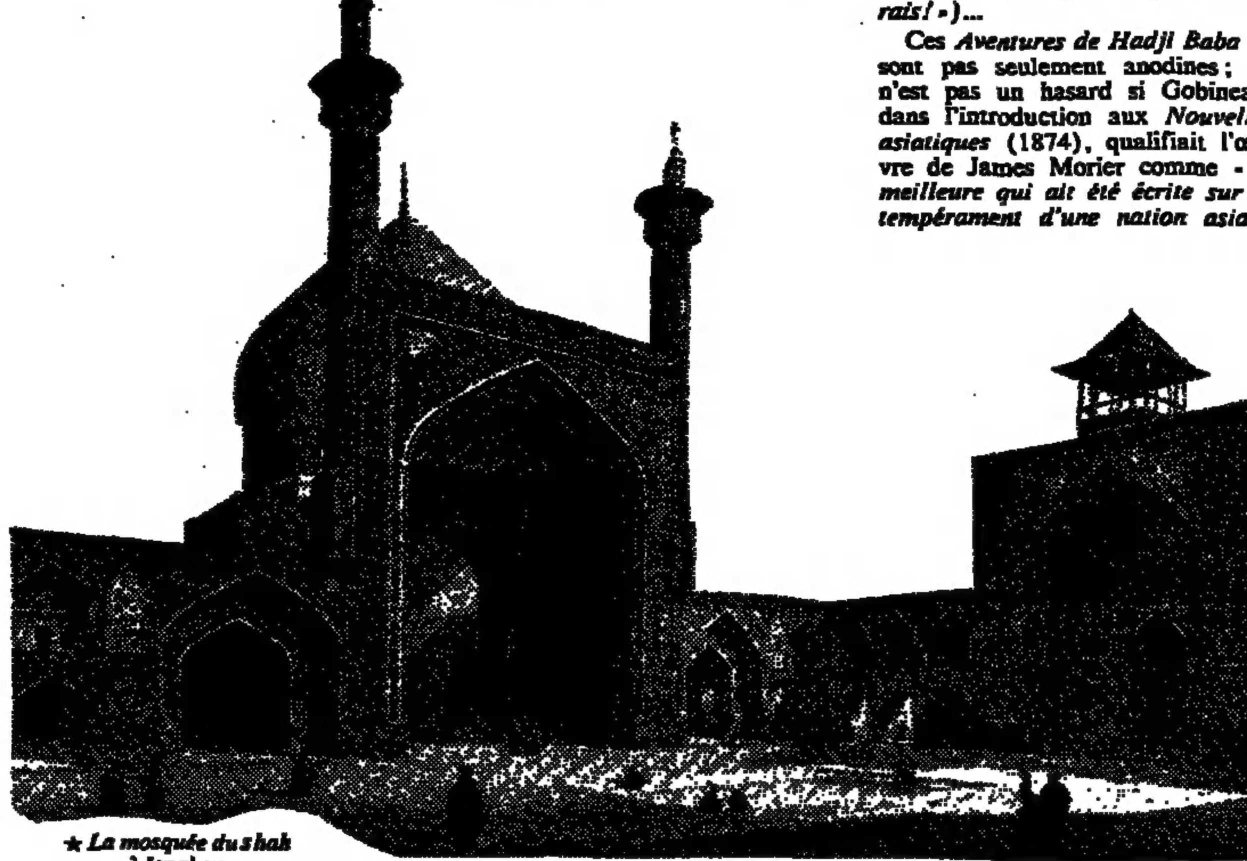
PUISQUE les vacances en Iran sont plutôt déconseillées cette année, le meilleur voyage en Perse qu'on puisse faire – rapport qualité-prix-plaisir de lire, comme disent les agences de défense des consommateurs – est incontestablement la lecture d'un gros roman « oriental » qui vient d'être réédité, et qui s'intitule : *les Aventures de Hadji Baba d'Ispahan.*

D'Ispahan à Constantinople et retour, en passant par le Caucase, Bagdad et Kom la ville sainte, nous suivons l'ascension sociale de Mirza Hadji Baba, un Gil Blas persan qui, au pays des Mille et Une Nuits, grâce à sa bonne étoile et à son savoir-faire, saura attirer l'attention du vizir et revenir dans sa ville natale plus puissant que lorsqu'il la quitta.

Enfin, on le suit comme on peut, cet Hadji Baba, car l'allure est rapide et notre héros ne nous laisse pas souffler. Près de six cents pages où, selon les règles du roman picaresque, notre barbier, fils de barbier se fait enlever, dès le début du livre, par une bande de brigands turcomans dont il est contraint de partager la vie et les rapines, réussit à s'enfuir, se fait porteur d'eau à Meshed puis marchand de fumée ambulant, conteur soutirant de la curiosité des hommes de quoi gagner sa subsistance (*« Maintenant, ô gens de cette noble assemblée, si vous me donnez quelque chose, je vous dirai ce que le calife a murmuré à l'oreille du bûcheron... »*), puis serviteur d'un médecin avant de se faire charlatan à son compte, apprenti derviche, aide-bourreau, assistant d'un mollah qui rêve de devenir premier ayatollah de la capitale.

Hadji Baba fera fortune en devenant marchand de tuyaux de narguilés, rendra service à un ambassadeur qui le charge d'écrire une *Histoire générale des Francs* (il devra *« s'informer de la meilleure méthode à employer pour les contraindre à renoncer au porc et au vin, et les convertir à la vraie foi »*). Il finira diplomate.

A mi-chemin du conte oriental et du roman picaresque, ces « aventures » surprennent par le réalisme politique et psychologique avec lequel l'univers persan est évoqué, véritable document sur la vie sociale dans les premières années du dix-neuvième siècle, quand un certain Bounapourt (1) se dit empereur d'une tribu des Francs. Derrière le style conventionnel du conte, l'auteur aborde maints sujets : l'étiquette de la cour impériale, les usages commerciaux du bazar, les harems, le statut des minorités (Turkomans, Kurdes, Arméniens), l'intégrisme islamique et l'ambition politique des mollahs et des ayatollahs, l'activité militaire, notamment la percée des Russes en Géorgie (*« La présence des Russes en Géorgie,* dit un des personnages, *est à la Perse ce que serait pour moi une mouche malencontreusement logée sous ma chemise : cela m'agacerait de temps à autre, mais il me suffirait de faire un geste et je l'écraserais ! »*)...


★ *La mosquée du shah à Ispahan.*

Ces *Aventures de Hadji Baba* ne sont pas seulement anodines ; ce n'est pas un hasard si Gobineau, dans l'introduction aux *Nouvelles asiatiques* (1874), qualifiait l'œuvre de James Morier comme *« la meilleure qui ait été écrite sur le tempérament d'une nation asiatique »*... L'histoire du livre est, à elle seule, tout à fait extraordinaire. Presque oublié en France, le roman a pourtant connu au siècle dernier un immense succès, si grand était alors l'intérêt de l'Europe pour l'orientalisme. Et l'on s'étonne tout de même de découvrir qu'il fut publié pour la première fois en 1824, en anglais et en français (chez Haut-Cœur et Gayet Jeune, libraires rue Dauphine, à Paris) ! Il faudra attendre 1933 pour voir paraître une nouvelle traduction, due à Elian J. Finbert, chez Victor Attinger. C'est à partir de cette version qu'a été établie l'édition qui vient de sortir chez Phébus.

L'auteur, James Morier, connaissait admirablement les mœurs et la politique de l'Orient. Né à Smyrne en 1780, mort à Brighton en 1849, élevé en Turquie, où son père était consul britannique, Morier parle couramment le turc et le persan, et il occupera lui-même pendant plusieurs années des fonctions diplomatiques. De retour à Londres, il publie d'abord de passionnants comptes rendus de voyage, qui sont une mine de renseignements sur la vie de l'Orient à cette époque (*Voyage en Perse, en Arménie, en Asie Mineure et à Constantinople*, Paris, 1813), puis *Hadji Baba*, qu'il présente non pas comme son œuvre, mais comme un manuscrit qui lui *aurait été remis au fin fond de l'Anatolie par Hadji Baba soi-même !*

Le manuscrit ne sera jamais retrouvé. Mais, en 1905, paraît une traduction en persan qui a un succès foudroyant en raison du contenu anticlérical et des menaces de la censure iranienne ; on proclame même que le texte publié en Iran est l'original du livre et que Morier se serait contenté de le traduire et de le signer... La preuve de l'authenticité du texte anglais sera faite en 1961, quand on retrouvera le manuscrit d'un certain Mirza Habib Esfahani, qui reconnaît dans son introduction être parti de l'édition française de 1824.

L'exotisme en littérature

Accusé d'avoir plagié sa propre œuvre, Morier a su en effet entrer en sympathie avec Hadji Baba, à tel point que les Persans se sont reconnus dans son livre tandis que, en Occident, il donnait le ton à un exotisme littéraire qui, jusqu'à Pierre Loti, n'allait pas passer de mode. Il consacre l'Orient des sultanes et des odalisques nonchalantes, étendues sur des divans soyeux dans des harems impénétrables, et peint le caractère impertinent, inventif mais fourbe et immoral, du musulman prêt à changer de plan chaque fois qu'il s'aperçoit qu'on ne commet pas impunément des fraudes. Lieux communs sur les Orientaux, qui vont se répandre dans l'histoire et la littérature occidentale (2). D'ailleurs Saadi n'a-t-il pas dit que *« le mensonge mêlé aux bonnes intentions est préférable à la vérité qui tend à réveiller des querelles »* ?

Il y a de bonnes chances pour qu'*Hadji Baba* soit interdit aujourd'hui en Iran. Il a une telle façon de se moquer d'un clergé sans ferveur qui abuse de la crédulité des pauvres gens et qui est seulement assoiffé de pouvoir. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous présente Aboul Kossim, le *« premier saint de la Perse »* : *« C'est un homme qui, s'il le voulait, pourrait faire accepter au peuple n'importe quelle doctrine qu'il lui plairait de prêcher. Son influence est telle que beaucoup assurent qu'il pourrait même renverser l'autorité du chah et faire accroire du jour au lendemain à la populace que les décrets royaux n'ont pas plus de valeur qu'un chiffon de papier. »*

Ces aventures-là, rappelons-le, datent de... 1824.

NICOLE ZAND.

★ **LES AVENTURES DE HADJI BABA D'ISPAHAN, de James Morier. Traduit de l'anglais par Elian J. Finbert, préface de Jean-Pierre Sicre. Phébus, 588 pages, 96 F.**

(1) Bounapourt : Bonaparte.

(2) Ainsi, dans *Trois ans en Asie*, Gobineau s'élève-t-il contre l'image toute faite des Asiatiques, *« des êtres qui portent de longues robes, mangent avec leurs doigts, s'assoient par terre, parlent turc, arabe, persan, hindoustani et chinois »*, et qui accumulent *« vices, bassesses, cruautés sournoises et mensonges »*. Mais, écrit-il encore dans son *Mémoire sur l'état social de la Perse* (1856) : *« La curiosité qu'excitent les pays asiatiques nuit communément à leur étude. Le premier abord est si plein de nouveauté, l'œil de l'observateur est saisi par tant de formes inattendues, que le temps se passe à considérer la surface et que l'on n'arrive que difficilement à perser la couche première et à pénétrer jusqu'aux faits. »*

EXTRAIT

« L'art de vouer les étrangers à tous les diables... »

Hadji Baba rencontre un important mollah chiite qui explique sa haine a l'égard des Sounnis :

« (...) C'est l'un de mes ancêtres qui eut l'idée d'apporter en ce pays l'un des plus remarquables perfectionnements dans l'art de vouer ces étrangers à tous les diables. Il était chargé de l'éducation des enfants du shah et avait trouvé le moyen de les former dès l'âge le plus tendre à l'exécration de la race d'Omar... Je fais allusion, ce dont vous ne pouvez manquer de vous souvenir, à cette formule qu'on nous obligeait, tout petits garçons, à clamer haut chaque fois que poussés par un besoin urgent nous demandions au maître de sortir : « Que la malédiction soit sur Omar ! ». *Je suis sûr que, tout comme moi, vous n'avez pas manqué ensuite votre vie durant d'unir le nom d'Omar à tout ce qui est impur. »*

Il poursuit :

« La haine de mon père contre les partisans d'Omar s'étendait à toutes les autres sectes d'infidèles. Juifs, chrétiens, adorateurs du feu ou des idoles, tous étaient l'objet de ses malédictions. Et ce qui au début n'était qu'un prétexte pour servir ses ambitions devint à la longue le principe dominant de sa vie. Toute sa famille, moi y compris, fut élevée dans cette doctrine imbue de sectarisme. Nous étions la terreur des infidèles et les plus zélés défenseurs de la doctrine « shiah ». Après cela vous ne serez pas surpris de la part que je pris dernièrement dans ce raid mené contre les jarres de vin des Arméniens de Téhéran. Mais ce n'est pas là la seule mauvaise affaire que m'attira mon zèle. Déjà dans ma jeunesse, alors que je n'étais encore qu'un étudiant à Hamadan, j'avais été impliqué dans une terrible émeute dont j'étais le principal meneur. »

LE BRÉSIL A TRAVERS SES ROMANCIERS

Jorge Amado à Bahia

SUOR nous fait entrer au 68 de la montée du Pelourinho, à Salvador-de-Bahia, au Brésil. Pelourinho, c'est l'ancien pilori du temps des esclaves, aujourd'hui lieu de tourisme à deux pas de la misère pittoresque, patine immuable, semble-t-il, des trois cents églises dorées et des plages paradisiaques de cette ville tropicale.

A la fin des années 20, quand les victimes ne venaient pas encore découvrir les charmes de l'indigence folklorique, au 68, derrière une façade discrète qui dissimulait un grouillement de vies humaines, habitait aussi un adolescent : Jorge Amado. Publié en 1934 au Brésil, *Suor*, œuvre d'un *« étudiant en roman »*, âgé de vingt-deux ans, va reconstituer, littérairement, cette réalité vécue.

Un corps monstrueux

« Ça semblait une vieille bâtisse comme les autres, écrasée dans la montée du Pelourinho, coloniale, arborant des azulejos (1) *rares. Pourtant, elle était immense. Quatre étages, une soupente, un baraquement, le débit de Fernandes sur le devant et derrière le baraquement, une boulangerie arabe clandestine. Dans les cent seize chambres, plus six cents personnes. Un monde. »* Au contraire de l'immeuble du *Pot-Bouille* de Zola, où des compartiments étanches isolent les différentes classes sociales, tout se mêle ici : couturières, mendiants, violoneux, laveuses, prostituées, Noirs, Arabes, Portugais, frères dans la pauvreté brésilienne. Les bruits traversent sans difficulté les cloisons minces, l'air est saturé de plaintes, de toux, d'odeurs d'urine et de sueur. Nourri de souffrance et d'espoir, l'immeuble devient un organisme vivant, un corps monstrueux.

L'humanité – en particulier celle de Bahia – possède, chez Jorge Amado, cette sorte de nature organique, et la ville elle-même, dans ses aspects les plus concrets – les rues, les maisons, les pavés, les murs – est plus quelque chose de sécrété par l'homme que de construit par lui. Au cœur de cet univers, les femmes prennent tout naturellement la première place. Faites de chair et de sang, officiant aux mystères de la cuisine et de l'amour, sentant la girofle, la cannelle, l'huile de *dende* (2), elles sont les protagonistes sensuelles des romans de la maturité : *Gabriela, Dona Flor, Teresa Batista...*

Dans *Suor*, cette relation instinctive, animale et mystique, est superbement brossée dans l'un des plus beaux passages du livre. Intrigués par la nature du sexe féminin, quelques gosses décident d'épier les Noires qui pissent sur la plage. La victime choisie est une mendiante folle : *« ...La première chose qu'elle fit fut de flairer le sol. Ensuite, avec le doigt, elle traça un cercle et dansa autour. Eux regardaient cachés, inquiets. La vieille souleva d'abord sa robe sans cesser de danser. Ensuite, elle releva sa chemise et, avec un vrai cérémonial (on aurait dit une messe chantée), faisant trois pas en avant, deux pas en arrière, elle se plaça au milieu du cercle. Elle cessa alors de chanter. Ils entendirent un bruit et virent le jet d'eau. L'opération terminée, la vieille se retira en silence et les gamins se précipitèrent vers le lieu du sacrifice. Ils restèrent stupides. Le cercle entourait géométriquement l'eau malodorante. Pas une goutte dehors. (...) Ils finirent par accepter l'opinion de Baldo : si elle ne font pas ainsi, le diable entre dans leur corps. Comme ça, le diable est prisonnier dans la ronde et elles pissent sur lui. »*

JORGE COLI et ANTOINE SEEL.

(Lire la suite page 10.)

(1) Carreaux de faïence décorés.

(2) Huile de palme utilisée dans la cuisine de Bahia.

le feuilleton

« LA FIN DES TERROIRS », D'EUGEN WEBER

Le centenaire de la France

IL est des réalités si familières qu'elles paraissent éternelles. Elles font tellement partie de l'air qu'on respire, qu'on n'imagine pas que nos grands-parents aient pu vivre sans elles. Prenez la France par exemple, cet hexagone parfait dont la genèse nous semble remonter à la nuit des temps et qui nous paraît aussi naturel que les fleuves et les montagnes. Eh bien, la France est une création toute récente. Cent ans à peine. Quatre générations ! un instant au regard de l'histoire...

C'est à cette accommodation de notre vision de notre propre passé que nous invite l'historien américain Eugen Weber dans *la Fin des terroirs*, livre passionnant, fourmillant de détails empruntés notamment aux archives départementales, qui trace un tableau saisissant de la mutation qu'a connue notre pays dans les années 1880 et qui a marqué l'avènement de la France moderne.

Certes, à la veille de la guerre de 1870, la France existe bien, sur les cartes de géographie, telle que nous la connaissons aujourd'hui. C'est une réalité politique et administrative, solidement tenue en main par le gouvernement de Paris. Mais ce n'est pas une nation – c'est-à-dire une entité homogène dans laquelle chaque citoyen se reconnaît. Il faut plutôt la décrire comme un assemblage de petits univers clos, repliés sur eux-mêmes, rassemblant des populations souvent misérables, dont l'horizon ne va pas au-delà du clocher du village ou des monts délimitant la vallée.

En 1864, un inspecteur du primaire de Lozère constate avec consternation que pas un enfant ne peut répondre à la question : *« Êtes-vous anglais ou russe ? »* Après 1870, nombreux sont les Français, dès que l'on s'éloigne des régions frontalières, qui n'ont jamais entendu parler de la guerre avec l'Allemagne.

D'une part un bon tiers des Français ne parle ni ne comprend le français – ce qui l'exclut de fait de la communauté nationale gouvernée par la langue de Paris. D'autre part des régions entières – le

par Frédéric Gaussen

Centre, le Midi, le Sud-Ouest, la Bretagne... – sont essentiellement peuplées de paysans vivant dans des conditions de profond sous-développement. Habitats primitifs, absence complète d'hygiène, forte mortalité, sous-alimentation, production réduite à l'autosubsistance, isolement complet... La France rurale du XIXe siècle, telle que la décrit Eugen Weber, n'est pas très différente de celle du Moyen Age.

Si les grande famines ont tendance à disparaître, l'univers du paysan est encore celui de l'insécurité et de la peur ; et pour lui, l'État et son administration se résument au percepteur, aux gens de justice et aux militaires, engeances redoutables dont on ne peut attendre que des mauvais coups.

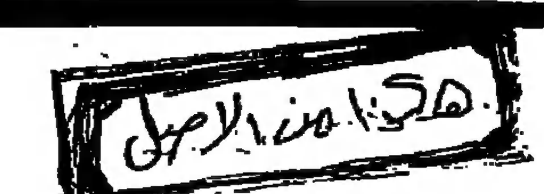
LA grande révolution – amorcée sous le Second Empire, mais qui ne s'est effectivement réalisée que dans les années 1880-1890 – a tenu à deux transformations majeures : les transports et l'école. La construction d'un réseau très ramifié de routes et de chemins de fer a tout à coup élargi l'univers du paysan. Il a pu sortir de son village pour aller au bourg voisin ou à la préfecture, fréquenter des foires et des marchés plus éloignés et mieux achalandés, découvrir d'autres manières de vivre, d'autres techniques, d'autres idées. En même temps, le développement des transports et de l'industrialisation ont mis à sa disposition des objets manufacturés lui permettant d'améliorer ses méthodes de production et ses conditions d'existence.

Quant à l'école, elle a – avec des méthodes souvent rudes – imposé le français à l'ensemble du pays et forgé une culture nationale qui s'est substituée aux anciennes croyances. Certes l'instruction n'était pas absente des campagnes françaises dans la période précédente, mais le niveau des maîtres était si faible que les résultats étaient plus que médiocres. Et l'éducation paraissait si étrangère à la vie concrète des paysans qu'ils n'en ressentaient nullement le besoin. Ils commencèrent à la rechercher lorsqu'il apparut que savoir lire pouvait être utile à quelque chose – ne serait-ce qu'à déchiffrer le journal qui faisait son apparition dans les campagnes – et surtout que le certificat d'études ouvrait la porte à une masse d'emplois nouveaux, permettant ainsi de sortir de la condition paysanne.

Grâce à l'école – et aussi au service militaire, agent non négligeable d'unification – la masse des paysans a peu à peu rejoint la communauté nationale. Elle a pris congé d'un univers archaïque, fait de répétitions, de superstitions, de rites désormais dépourvus de sens. Elle a découvert qu'elle appartenait à un territoire plus large que les terroirs et que les décisions prises à Paris pouvaient la concerner. Elle est entrée dans la nation.

LE livre d'Eugen Weber éclaire d'un jour singulier les actuelles nostalgies passéistes et régionalistes. Il est vrai que l'unification et la modernisation de la France ont fait voler en éclats les solidarités anciennes, qu'elles ont détruit une culture de la tradition, du geste et du récit et qu'elles se sont opérées selon un processus typiquement colonialiste, avec l'appui de capitaux, d'experts et de techniques venus de l'extérieur. Mais il est non moins vrai qu'elles ont reçu l'adhésion spontanée des masses rurales, qui ont vu en elles le seul moyen de sortir enfin d'une misère insoutenable. Le regret du passé n'est pas un luxe de paysan. Pour lui le temps des terroirs n'a sûrement pas une saveur de Belle Époque.

★ **LA FIN DES TERROIRS, LA MODERNISATION DE LA FRANCE RURALE 1870-1914, d'Eugen Weber. Fayard, Éditions-Recherches, 844 p., 160 F.**



lettres étrangères

LE BRÉSIL A TRAVERS SES ROMANCIERS

Jorge Amado à Bahia

(Suite de la page 9.)

Parmi ces femmes qui travaillent ou qui se prostituent, ces Dona Risoleta, ces Sinha Ricardina, et tous ces prénoms sans noms, déchirés entre le rêve et la lucidité, il est une héroïne qui se détache parce qu'elle incarne la flamme révolutionnaire. Après avoir abandonné ses songeries romantiques de succès matrimoniaux, Linda découvrira l'espoir plus puissant d'un bonheur collectif en devenant l'héritière de l'esprit militant du martyr Alvano Lima, le héros positif.

Le pittoresque ou la réalité

A notre époque, alors que l'engagement politique en littérature s'assimile à une faute de goût, et qu'une certaine élégance dans le désespoir semble préférable à des fins positives, *Suor* serait un vestige des temps naïfs où un adolescent, découvrant les pouvoirs du roman, pouvait y confier avec enthousiasme toutes les vérités qu'il croyait explosives.

Il est vrai que *Suor* n'hésite ni devant le manichéisme qui oppose riches et pauvres, ni devant l'affirmation d'une foi inébranlable dans les matins qui chantent. Mais ces antinomies simplistes — que Jorge Amado fera disparaître plus tard de ses romans — dépassent déjà les limites du pamphlet, car elles sont véhiculées par des personnages riches et complexes — surtout des sous-prolétaires, surgissant des bas-fonds de Salvador-de-Bahia. Le Jorge Amado première manière, n'hésitant pas à mettre son œuvre au service de ses idées (3), n'est pas si éloigné du conteur souriant, célèbre pour avoir retracé avec chaleur les chroniques d'une Bahia exceptionnelle qui fait disparaître les conflits sous son rideau des merveilles.

Au 68 — cette caisse de résonance où la vie privée n'existe pas, l'incident devient vite anecdote, puis récit où la vérité et le mensonge se renvoient des reflets ironiques. Présent de la misère et passé de la légende, les différentes histoires viennent se fondre dans une multiplicité savoureuse de styles et de tons, parfaitement rendus par l'excellente traduction d'Alice Raillard. L'humour constant évite l'attendrissement facile, la pitié ou le triomphalisme :

« *Tu sais quelle est la meilleure chose au monde ?*
— *C'est laquelle, la tante ?*
— *Devine.*
— *La femme...*
— *Non.*
— *La cachaça* (4)...
— *Non.*
— *La feijoada* (5)...
— *Tu ne sais pas ce que c'est ? C'est le cheval. S'il n'y avait pas le cheval, le Blanc monterait le Nègre...* »

Les critiques brésiliens ont reproché à Jorge Amado de transformer la réalité en pittoresque aisément exportable : figures hautes en couleur, pauvres si riches de vie, misère pourvue d'un don de bonheur, capable de provoquer, chez le lecteur, un apitoiement mêlé d'envie. On lui en a voulu de garder des personnages traditionnels, guides bien reconnaissables d'une trame solide. Comment peut-on ignorer Joyce et Faulkner et pourtant recueillir l'approbation d'un public si considérable ? Mauvaise farce que ce succès à l'étranger bâti sur la complaisance aux mythes exotiques !

Et certes, parmi les écrivains « sociaux » du Nordeste — pour ne citer qu'eux, l'exubérance de Jorge Amado a été préférée au tranchant d'un Graciliano Ramos, à son style sec, prompt à mettre les plaies à vif. Néanmoins, un succès populaire n'équivaut pas obligatoirement à une tricherie. *Suor* séduit aujourd'hui par ses qualités formelles.

Les frontières imprécises de la légende

Les multiples liens qui se tissent entre les personnages à travers un récit éclaté — à l'image du *Contrepoint* d'Aldous Huxley — restituent et font vibrer les fragments d'aventure dont l'auteur fut témoin. Mais il ne se contente pas de retranscrire la réalité : il se tient sur les frontières imprécises de la légende, comme le fait la littérature de colportage de cette région du Brésil. Talent de narrateur, regard puissant et spécifique sur le vécu de cette humanité de Bahia qu'il partage : toutes les qualités de Jorge Amado logeaient déjà au 68, montée du Pelhourino.

JORGE COLI et ANTOINE SEEL.

(3) La vie militante de Jorge Amado a été mouvementée : emprisonnements et exil avant son élection comme député au parti communiste brésilien, en 1946, au moment de l'éphémère existence officielle de ce parti. Dès 1958, il s'éloigne des activités politiques et écrit à partir de 1928. *Suor* fut publié en 1934.

(4) Eau-de-vie de canne.

(5) Plat national brésilien, composé de haricots noirs, de porc et de viande sèche.

★ **SUOR, de Jorge Amado, traduit du brésilien par Alice Raillard. Temps actuels. 160 p., 60 F.**

Les deux Amazonie de Marcio Souza et de Ferreira de Castro

LUXE et frivolité d'une civilisation absurde, à la dérive sur les eaux immenses de la forêt amazonienne : avant même d'exister dans les films de Werner Herzog, la réalité avait bien enfanté de tels paradoxes. Dans les brèves années où le caoutchouc permit des fortunes fulgurantes, l'aventure fut dérisoire et invraisemblable, au sein d'une nature démesurée.

L'édition française du récent best-seller brésilien de Marcio Souza (1), *l'Empereur d'Amazonie*, nous introduit dans une sarabande d'épisodes burlesques, fruits d'une culture européenne prise de délire tropical : *Aïda*, dans un théâtre somptueux, chantée par Justine L'Amour, prima donna de piètre exportation française ; collection d'organes génitaux masculins d'Indiens conservés dans le formol au nom du progrès ; religieuse brûlant d'érotisme et de ferveur révolutionnaire ; escalier de marbre qui conduit à quelques baraques en guise de palais impérial. Le tout est à l'image de l'opéra de Manaus, mosaïque de cultures si irréelle en ce lieu qu'elle ne peut être que le produit de la libido d'extra-terrestres lubriques.

Dans ce kaléidoscope insolite, le fil conducteur nous est donné par le personnage principal, Luis Galvez Rodrigues de Aria. (L'empereur éphémère de l'Acre exista bel et bien. Pour s'opposer aux convoitises des Etats-Unis, qui armaient alors la Bolivie, il essaya de créer, pour le compte du Brésil, un Etat indépendant sur ce territoire très vaste, objet de litige, situé entre les deux pays. La tentative ne dura que quelques beuveries, le temps de fêter les derniers mois du dix-neuvième siècle.)

Si Marcio Souza revendique la tradition picaresque et l'esprit du feuilleton, *l'Empereur d'Amazonie* n'en est donc pas moins, rigoureusement, un roman historique. Et tout ce qui peut paraître, pour le lecteur européen, fiction caricaturale et excessive prend au Brésil une saveur de vraisemblance à peine exagérée.

Survivre avec élégance

« *Espagnol de la génération mélancolique* », Galvez n'a rien d'un conquistador. La passivité de cet aventurier — sorte de Casanova ballotté ici et là par les circonstances et les volontés de ceux qui détiennent le vrai pouvoir — lui permet de survivre avec élégance et lucidité. Figures de rhétorique contre nature impossible, Galvez s'en tire avec les honneurs. La forêt n'est, à ses yeux, qu'une suite de haltes dans des villes-décor, cartons-pâtes miteux aux coulisses immensément vides. Hédoniste avec application métamorphosé empereur, il se situe à l'exact opposé des dictateurs militaires actuels, tyrans ignares aux raffinements de cruauté.

Épuisement distingué très fin-de-siècle, titres en clin d'œil érudit, chutes ironiques, Galvez compose sa vie comme son texte, en chapitres télégraphiques, incisifs. Ce traître de narrateur dénonce tous ses alliés, de Flaubert à Conan Doyle, en passant par Offenbach et Verdi, avant d'être lui-même relu et corrigé par son créateur impitoyable, Marcio Souza.

Dommage que l'autonomie de chacun des fragments de cet archipel littéraire soit détruite par une traduction qui efface les différences de langage, de registres et d'accents. Dans un texte qui nous fait danser de rythme en rythme, de la polka viennoise à la *matchiche* rustique, quelle maladresse, par exemple, de confondre le *chorinho* (ce genre musical polyphonique, populaire au Brésil) avec un instrument à cordes du Nordeste !

« *Traduttore, traditore* », nous rappelait Blaise Cendrars dans la préface à sa traduction d'un autre livre sur l'Amazonie, *la Forêt vierge*, de Ferreira de Castro (2). Il ne suffit pas de résoudre les problèmes d'équivalences grammaticale ou lexicale. Sont encore indispensables des affinités, des complicités intuitives, avec l'auteur et son style, comme celles qui ont dû se créer entre Blaise Cendrars et Ferreira de Castro, l'un des très grands écrivains portugais de notre siècle.

Quel regret que ce double chef-d'œuvre soit aujourd'hui épuisé ! *La Forêt vierge* est aux antipodes de *l'Empereur d'Amazonie*. Après les voix et les musiques, les opéras incroyables et les opérettes obscènes, voici le silence de la forêt. Et les souffrances des dupes loin du carnaval des puissants, des profiteurs qui peuvent se payer le luxe de la nostalgie.

Le récit est autobiographique, en grande partie. Le héros est encore un transfuge du Vieux Monde, un jeune homme de la petite bourgeoisie de Lisbonne, qui s'exile pour des raisons politiques dans cette forêt brésilienne à la richesse facile. Mais la crise vient, et l'argent se fait rare. Un seul travail possible : faire pleurer le latex des arbres à caoutchouc, aux côtés d'une population pitoyable. Apprentissage des humiliations, de la solidarité, mais aussi des terreurs et de la solitude dans un labyrinthe de sentiers égarés. Car la forêt est dévoratrice, monstrueuse : « *L'arbre n'existait pas : ce terme était concrétisé par l'enchevêtrement végétal, dément, vorace. (...) On était victime d'une chose affamée qui vous rongeait l'âme. Et la forêt vierge montait étroitement la garde autour des victimes perdues dans son immensité, silencieuse, impénétrable, effaçant les pas, barrant les sentiers, brouillant les pistes, emprisonnant les hommes, les ravalant au rang d'esclaves, les tenant.* »

Plaisir de la lecture et des jeux entre lectures. Deux romans qui ont le même sujet, *l'Hevea brasiliensis*, source d'illusions tragiques et cocasses. Le texte admirable de Ferreira de Castro — dont la réédition s'impose — est engagé, passionné ; l'auteur dévoile la misère sous les mythes et rend — comme personne n'a su le faire, — la fragilité de l'homme devant une nature terrifiante. Mais n'allez pas conclure, par contraste, à l'innocence de l'humour de Marcio Souza. L'Amérique latine a appris, à ses dépens, que la vérité dépasse souvent la vraisemblance, et les deux romans sont des guides efficaces pour mieux nous perdre en son centre vacant : l'Amazonie.

J. C. et A. S.

(1) Marcio Souza est né en 1946 à Manaus, en plein cœur de l'Amazonie. Il est journaliste, dramaturge et cinéaste, et *l'Empereur d'Amazonie* est son premier roman.

(2) Ferreira de Castro est né en 1898 à Salgueiros, au nord du Portugal. Il s'exila en Amazonie à l'âge de douze ans, mais eut ensuite toutes les peines du monde à fuir l'« enfer vert », et à conquérir sa liberté d'écrivain au Portugal. *A Selva (la Forêt vierge)* fut publié en 1930 et traduit par Blaise Cendrars en 1938 chez Grasset. Marcio Souza réalisa une adaptation cinématographique du roman. Parmi les autres titres de Ferreira de Castro traduits en français : *Emigrants, Terre froide, les Brebis du Seigneur*, sont les plus connus.

★ **L'EMPEREUR D'AMAZONIE, de Marcio Souza, traduit du brésilien par Béatrice de Chavagnac, préface de Jorge Amado, Jean-Claude Lattès. 267 p., 92 F.**

enquête

Coups de foudre

LES coups de foudre ne se produisent pas seulement avec les êtres. Ils sont aussi provoqués par des livres. Il arrive, en effet, que, dès notre première rencontre avec eux, certains ouvrages nous séduisent profondément, qu'ils nous éblouissent, nous illuminent même. Nous savons dès lors que, pendant longtemps, ils ne nous quitteront plus. Nous les laisserons, à portée de main, sur notre table de chevet. Nous les emporterons dans nos voyages. Ils habiteront et nourriront nos pensées.

« Le Monde des livres » a demandé à plusieurs écrivains d'évoquer leurs « coups de foudre » littéraires. Après Pierre Mertens, et Alphonse Boudard (« le Monde des livres » du 29 juillet), Françoise Chandernagor et Louis Nucera (« le Monde des livres » du 5 août), Tahar Ben Jelloun, Eric Deschodt et Louis Scutenaire, (« le Monde des livres » du 12 août), Jacques Laurent raconte « la naissance d'une passion ».

Stendhal et moi dans l'autobus

JE me rappelle mal les circonstances grâce auxquelles je connus ceux qui devaient devenir mes plus proches amis. L'un était mon voisin au lycée, mais je ne sais plus en quelle occasion nous nous attardâmes à déambuler de concert à travers le neuvième arrondissement. En revanche, je ressens avec exactitude la qualité de la lumière qui baignait la rue Saint-Lazare, alors que furetant à l'étalage d'un bouquiniste je tombais sur une anthologie où je lus un texte de Stendhal.

En cette matinée, avril réussissait à mordre plus froidement que l'hiver. Un vent d'est tempêtait par saccades, aigu malgré l'éclat d'un soleil gai. Le texte que le hasard m'offrait était un extrait de *la Chartreuse de Parme*, où Fabrice assistait à la bataille de Waterloo. Quelques semaines plus tard, sur les quais, je retrouvai *la Chartreuse*. Elle était un peu trop chère pour moi, mais j'en lus au petit bonheur quelques pages et rencontrai Fabrice captif ; d'un champ de bataille belge, nous étions passés tous deux à une prison italienne. Ces nouvelles pages ne me semblèrent pas appartenir au même livre que les premières, et pourtant le même homme pouvait les avoir écrites. Je consultai l'histoire de la littérature française que nous utilisions au lycée ; elle m'affirma que Stendhal était « *le romancier de l'énergie* ». Et que cette simplification fut sotte, je le compris par pure divination.

J'entendais penser l'auteur

Mon père, qui n'aimait pas les romans, n'en avait conservé que quelques-uns dans sa bibliothèque. Cependant, j'y trouvais *le Rouge et le Noir* et pour la première fois je lus une œuvre de Stendhal d'un bout à l'autre. Il était souvent arrivé qu'une lecture me ravît. Je connaissais aussi le plaisir rassurant de relire. Par la suite, quelques livres devaient modifier ma vision d'un monde où j'étais encore un nouveau venu.

Le Rouge ne m'initia à aucune théorie nouvelle, ne me fournit aucune information remarquable sur la Restauration ; et l'armature du roman ne bouleversait en rien la notion que je m'étais faite de ce genre ; presque tous ses personnages m'avaient séduit, mais d'autres écrivains avaient déjà exercé sur moi un semblable pouvoir de sorcier. Le neuf tenait en ceci : que Julien ou Mathilde ou son marquis de père ou l'abbé Pirard pensassent ou parlassent, j'entendais derrière eux, j'entendais penser l'auteur. Ce n'était pas qu'il tyrannisât ses héros, ni qu'il se substituât à eux, mais ils s'accordaient ensemble et avec l'auteur et même ceux qu'il considérait comme ses ennemis. Ainsi en est-il des sons que distribuent dans le même temps un clocher et un troupeau.

Mon définitif contemporain

Stendhal n'inventait pas des êtres comme Balzac, *il se mettait lui-même* en fiction. Peu importait alors l'époque à laquelle il se référait, ou l'époque au cours de laquelle il avait vécu. Quoi qu'il racontât, il était mon définitif contemporain. Il m'apprenait qu'entre autres vertus la littérature a celle d'effumer parfois le temps historique au profit du présent éternel.

Mais cette vertu n'appartient tout à fait qu'à peu d'écrivains. Même si une boutade de Shakespeare nous frappe tout comme si elle venait d'être lancée, il y a dans sa vibration un élan qui prouve la longueur de la course ; si les jugements et les avis de La Rochefoucauld et de La Bruyère restent souvent les nôtres, ils sont les jugements d'un autre siècle, comme un buffet Louis XIV qui offre toujours la même utilité et le même agrément sans pouvoir cacher qu'il est issu du passé. Que nous voulions oublier les dates qui bornent l'œuvre de Balzac chaque page nous les rappellerait.

Rares sont les textes qui vivent indépendamment de leur époque, tels la rencontre d'Ulysse et de Nausicaa, le fiasco d'Encolpe dans *le Satyricon* et quelques passages de Montaigne, où il enjambe si prestement les siècles qui le séparent de l'antique que nous enjambons aussi vite ceux qui nous séparent de lui. De même, à dix-sept ans, ayant heurté cette pensée de Joubert : « *Voyez Cicéron : rien ne lui manque que l'obstacle et le saut* », du coup j'avais saisi pourquoi la perfection cicéronienne m'ennuyait ; un penseur du dix-huitième m'éclairait sur le talent d'un ancien comme si, ensemble, nous venions de l'écouter discourir. Mais ces moments où s'effaçait le temps me semblaient trop rares et, si proche qu'il fût, Molière m'obligeait à prêter l'oreille parce qu'il me parlait de l'autre côté de la rivière. Dans sa totalité Stendhal surgissait comme une exception monumentale. Le lisant dans l'autobus, j'étais prêt à l'entendre finir la phrase et, levant les yeux, à le voir assis en face de moi, vêtu comme l'un de ces bourgeois éclatants de l'immédiat avant-guerre qui glissaient leur titre de transport dans l'échancrure de leurs gants.

Un amour tatillon du vrai

Car j'avais continué d'acquérir les livres de Stendhal, de les chercher sur les quais et dans les cavernes des bouquinistes, particulièrement nombreux dans mon quartier ; je les traquais comme les nouveautés de Montherlant ou de Valéry. Reçue d'un trait, *la Chartreuse* n'était pas parvenue d'emblée à m'entraîner dans un mouvement uni ; les variations du ton, de l'ardeur, de la vitesse subsistaient, mais, constante, la présence de l'auteur l'emportait. Je m'enchantais à lire non pas tel livre de Stendhal mais Stendhal.

Dans une collection « Les plus belles pages » que publiait le Mercure, j'avais découvert, par fragments, les œuvres intimes grâce auxquelles l'homme apportait à l'écrivain un habile renfort qui me confirmait dans ma manière de le lire.

Mon père, qui, je l'ai dit, méprisait le roman, tenait la philosophie pour vaine, mais il goûtait l'histoire et, plus que les traités qui, les cendres déjà refroidies, prétendent la reconstituer, il relisait infiniment des correspondances, des journaux intimes, des Mémoires. Me voyant enclin à apprécier cette sorte d'écrits qui sont dictés à un homme par les circonstances mais aussi par son caractère, il m'avait, tout en m'encourageant à poursuivre plus avant, mis en garde contre les erreurs, les déformations, les mensonges mêmes, que, par tactique ou par esthétique, un auteur peut glisser dans un texte que le seul souci de la vérité semble inspirer. Il m'avait donc appris à me méfier.

Mais les notes intimes de Stendhal, grâce à un débraillé qui aurait dû exclure l'artifice, grâce aux accents d'une improvisation dont, à première vue, le seul carburant était un amour tatillon du vrai, me dupèrent. J'ignorais que cet amour s'entend avec le génie, et le génie avec l'invention, donc avec la ruse. A la fin d'un été qui finissait en guerre, au début d'un automne dénaturé par l'insolite, j'achetai *la Vie de Henry Brulard* dans une librairie voisine de la Madeleine, alors que les frondaisons étaient encore lourdes et que les dernières chaleurs épaississaient les dernières vapeurs d'essence. Si l'on a élu Stendhal, on se croit son élu : tel est son art.

JACQUES LAURENT.

IANCIERS

Les deux Amazonie Souza et de Ferreira de Cast

au fil des lectures

Romans

Un jeune homme doux et cruel

Détective et oiseleur, Laurent Adame est bien un personnage pour une comédie noire et tendre. Il est prêt à partir au bout du monde avec ses sacs, ses volatiles en cage et la femme qu'il aime, Jeanne. Drôle de Jeanne, un peu sorcière : elle enseignait au cours Ketti, à Neuilly, et, un jour, victime d'une étrange infortune, elle se trouve rejetée de tous, mise à l'index. *Est-elle inconsciente*, impudique, innocente, Jeanne ? En fait dans cette histoire, tout le monde a quelque chose à se reprocher. L'air de rien, chacun souffre, chacun ment et concourt aux surprises du dénouement.

La trentaine à peine, Jean-Marc Roberts mène à fond de train sa carrière d'écrivain, puisque *Portrait craché* est son dixième roman. Ce dernier pourrait, comme *Affaires étrangères*, être le point de départ d'un film. Un montage serré de séquences où les points de vue sont alternés, une écriture percutante qui, sans jamais *flâner*, laisse affleurer en pointillé le mystère des personnages : il y a beaucoup de savoir-faire dans ce petit livre à la douceur grinçante. Le titre, une trouvaille, rappelle qu'il y a dans ce jeu de faux-semblants une sourde âpreté. C'est comme un rêve au charme cruel, mais qui laisse *longtemps un léger goût de fiel.*

M. P.

★ PORTRAIT CRACHÉ, de Jean-Marc Roberts. Le Seuil, 122 p., 45 F.

Les broderies de Marie Cardinal

« Le « passé empiété » est un point facile à exécuter. Il suffit d'enjamber un espace plus ou moins grand du tissu à broder par un trait de soie, de coton, de laine, ou de ce que l'on veut, puis on revient sous ce point afin de lancer le point suivant plus loin. »

Le « passé empiété », point de broderie, est à la fois sujet et méthode du roman de Marie Cardinal. A la fois matrice et métaphore. La brodeuse qui nous raconte son histoire, celle de son père, Jean-Maurice, et celle de la culpabilité d'enfanter, va et vient sans cesse d'une enfance à l'autre, d'une souffrance à l'autre, d'une déchirure à l'autre, toutes peaux confondues. De l'accident de moto de ses deux enfants, dont elle se sent responsable, à la mort de cette petite fille, fille de son père, qu'il condamna lui-même par lâcheté, à la tuberculose, une *filiation* s'établit, une complicité, un désir d'autodestruction symbolisé par l'irruption de Clytemnestre, incarnation de la mauvaise mère, douloureuse, criminelle, blessée, parce que *« sortie de son rang »*.

Marie Cardinal a su trouver les mots pour dire le désir d'être l'autre : *« Je veux être mon père. »* Elle a inventé un beau périple pour son Jean-Maurice Saintjean. Elle a voulu, une fois encore, *« broder des corps nus »*, les jeunes, les vieux, la sensualité qui bouge avec l'âge, différente selon le sexe. *Le Passé empiété*, qui est un roman familial assez horrible, est en même temps un hymne à l'énergie de vivre, aux saisons, à la nature.

Seulement, on est un peu bringuebalé, d'une histoire à l'autre, d'un registre à l'autre. Les broderies se chevauchent, se mélangent. Il y en a trop. Trop d'intentions, aussi, et le didactisme le dispute par moments au mélo.

Cela fait un roman sincère, et qui pourtant sonne souvent faux, on ne sait trop pourquoi. L'accident de moto des deux enfants, on n'y croit pas. C'est un prétexte, comme Clytemnestre. Et les deux ne vont pas bien ensemble. Le « passé empiété » n'est pas un point facile à exécuter. Surtout quand on mélange la soie, le coton et la laine.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LE PASSÉ EMPIÉTÉ, de Marie Cardinal, Grasset, 372 p., 72 F.

Récit

Une descente au néant

Quelques rares écrivains poussent la cruauté jusqu'à transformer le lecteur en voyeur de leur agonie. Ces funambules écrivent comme d'autres jouent leur vie à la roulette russe. Ils font de leur suicide journalier un spectacle permanent, et leurs livres sont, le plus souvent, des permis d'inhumer.

Inventaire de la douleur, de Guy Darol, fait partie de ces textes précieux qui tendent à l'insupportable. L'auteur y manifeste une impudeur distante. Il se livre mais n'admet pas qu'on le manipule. Guy Darol nous convie simplement à accompagner la descente au néant de son double hurleur.

Dans un monde qui *« bégaie de lassitude »*, un homme, à bout de rêves, se bat avec une peau qu'il ne reconnaît pas comme sienne. Ce simulacre de chair l'étouffe, et il ne supporte pas que cette enveloppe temporaire le fasse ressembler aux hommes qui prolifèrent comme les rats. Cet agonisant rebelle sait qu'un jour blattes, cafards et mouches se donneront rendez-vous pour creuser dans son corps mille galeries où s'engouffreront les fossoyeurs de solitude.

Guy Darol défend chèrement sa peau et ses mots contre l'ennui qui rôde. *Pour desserrer l'étreinte de* l'oppression, ce poète se construit des nuits où le sommeil et la mort n'oseront plus déranger les amants.

PIERRE DRACHLINE.

★ INVENTAIRE DE LA DOULEUR, de Guy Darol. Editions Vrac, 15, rue Saint-Sébastien, 75011 Paris. 80 p. 49 F.

Civilisations

Les Falashas, juifs noirs d'Éthiopie

Certains livres ratés sont néanmoins passionnants. C'est le cas des *Falashas d'Éthiopie*, de Louis Rapoport, ouvrage trop souvent décousu, mais qui a le mérite de traiter un sujet ignoré : celui des communautés juives et noires d'Éthiopie.

Il est assez difficile de dater l'ethnogenèse du groupe falasha, dont l'histoire se mêle à celle, presque aussi extraordinaire, des chrétiens éthiopiens, coupés du courant majeur de la chrétienté comme les Falashas le furent en pratique du monde juif, jusqu'au dix-neuvième siècle.

La vague exégèse biblique à laquelle se livre Rapoport ne peut guère mener à une solution. Il aurait fallu, pour comprendre le sens de l'expérience et de l'existence falashas, procéder à une analyse anthropologique systématique des mœurs et des coutumes, de la vie familiale et religieuse. Tout ce qu'on apprend de ce point de vue, c'est qu'il s'agit d'une communauté pré-talmudique, antérieure dans ses formes de croyances et de rituels à la stabilisation opérée par le rabbinat après l'émergence du christianisme. Une anomalie importante est évoquée, sans être vraiment étudiée : la présence d'un monarchisme falasha, tout à fait étranger à la tradition juive.

L'impression générale qui se dégage de ce livre de reportage est celle d'une interaction exceptionnellement forte entre chrétiens et juifs éthiopiens. On a le sentiment que, pour comprendre les Falashas, il faudrait également étudier, avec autant de minutie, la structure et l'histoire de la majorité chrétienne, elle-même minorité dans l'ensemble du système culturel africain ancien, animiste ou musulman.

Minorité dans le judaïsme, les Falashas ont posé de graves problèmes de définition à l'État et au rabbinat d'Israël, qui ont fini, sans grand enthousiasme, par admettre leur judéité. Cependant, les persécutions, traditionnelles en Éthiopie, se sont récemment aggravées. Une fois de plus, une révolution du vingtième siècle, à coloration militaire et marxiste dans ce cas, est entrée en conflit avec une tradition et une histoire millénaires.

EMMANUEL TODD.

★ LES FALASHAS D'ÉTHIOPIE : UNE COMMUNAUTÉ EN PERDITION, de Louis Rapoport. Jean-Claude Lattès. 215 p., 69 F.

Témoignage

Bretonnes d'autrefois

Dans *Femmes de Groix ou la Laisse de mer*, Anne Pollier nous propose un récit autobiographique en forme de pèlerinage : l'île de Groix, située au large de Lorient, est un peu le paradis perdu et le paysage choisi d'une enfance. La mer, les cuisines campagnardes sentant le feu et le moisi, Mémé Thérèse, qui sourit peu, Pépé Pierrich *« avec son éternelle blouse de pêcheur »*...

Cette Bretagne du début du siècle rappelle celle de Pierre-Jakez Helias et du *Cheval d'orgueil*. Anne Pollier y met un impressionnisme peut-être plus délicat, une sinuosité plus capricieuse du souvenir, une prédilection de cœur et d'instinct pour les femmes du clan familial, robustes et silencieuses.

L'exil des années de guerre et les vagabondages dans les quartiers déshérités de Lorient constituent le plus pittoresque et le plus attachant de ce témoignage. Ils apportent une note plus acide, un charme moins conventionnel à ce récit d'une ferveur contenue.

DOMINIQUE BARBERIS.

★ FEMMES DE GROIX OU LA LAISSE DE MER, d'Anne Pollier. Gallimard, collection « Témoins ». 238 p., 72 F.

Poésie

Le traducteur enchanté

Armel Guerne ne différencia jamais son œuvre personnelle de ses traductions. Pendant plus de quarante ans, cet enchanteur jongla avec les langues et les cultures, et son approche des textes de Novalis, Kleist, Rilke et Kawabata demeure, à ce jour, inégalée. Ce guetteur d'émotions, à la curiosité toujours en éveil, n'admettait pas qu'une frontière puisse résister à un poème.

Le Poids vivant de la parole nous restitue un peu de l'imaginaire de cet homme qui, dans ses écrits, se voulait avare de ses délires. La nuit exerçait sur lui une fascination sans cesse renouvelée. Il lui prêtait la faculté d'éclaircir la grisaille des jours et estimait que *« toutes les morts débouchent sur la nuit, et renaître au matin est peut-être une mort d'un autre genre »*.

Les poèmes d'Armel Guerne scintillent comme une nuée de diamants posés à même la page. Ils étaient le seul antidote que ce poète opposait au temps, dont il avait fait un ennemi personnel.

Perdu dans le labyrinthe des ombres qu'il portait au fond des yeux, Armel Guerne rêvait éveillé d'un monde où les corbeaux répondraient à ses appels angoissés et l'empêcheraient de quitter les territoires de l'enfance.

P. Dra.

★ LE POIDS VIVANT DE LA PAROLE, d'Armel Guerne. Editions Solaire c/o René Daillie, Issirac, 30760 Saint-Julien-de-Peyrolas. 62 p., 40 F.

Conte

Les horreurs de l'amour

Petit épisode de roman noir, conte très cruel dont l'argument tient en quelques phrases, *le Cachet d'onyx* eut une étrange destinée. Barbey d'Aurevilly l'écrit à vingt-deux ans, en 1830 ou au début de 1831, et ce n'est qu'en... 1919 qu'il sera publié.

Barbey est alors étudiant en droit, à Caen, et l'amant de la toute jeune épouse d'un de ses cousins. C'est pour elle qu'il écrit *le Cachet d'onyx*, et c'est à elle qu'il l'adresse. Avertissement voilé ? Fantasme sadique ? On ne sait trop, mais la malheureuse jeune femme dut en frémir.

Le récit met en scène, en effet, une jeune femme admirablement belle qui *« s'encaprice »* d'un beau et banal lionceau à la mode et en fait son amant. Ce n'est pour lui qu'une conquête flatteuse et plaisante ; mais c'est pour elle une passion de corps et de tête dévorante. Il ne l'aime bientôt plus, alors qu'elle est plus que jamais rivée à lui par le désir et sans doute plus encore, le refus d'être abandonnée.

Un soir au bal, elle valse *« tempestueusement »* sous ses yeux avec un bel officier de hussards que la rumeur donne aussitôt comme le probable successeur de son amant, Dorsay. Celui-ci, le soir même, punira Hortense de ce soupçon d'infidélité en la marquant sauvagement du sceau du cachet d'onyx, *« là où l'amour avait épuisé tout ce qu'il avait de nectar et de parfums »*. Diable, diable...

Tout cela est certes adorablement vieillot, pour ne pas dire archéologique. Nous n'avons plus de passions ; à peine nous en reste-t-il des velléités...

Mais le texte de Barbey est si surprenant ! Et surtout, quel merveilleux « objet de bibliothèque » en a tiré Sébastien Gryphe ! Typographie, illustrations, papier, tout est beau. Seul un texte moderne en contrepoint, de Paul Yonnet, souffre... cruellement, de voisiner avec celui de Barbey.

JACQUES CELLARD.

★ LE CACHET D'ONYX, récit de Barbey d'Aurevilly, suivi de SIENNE BLEUE, de Paul Yonnet. Éditions Sébastien Gryphe, 1, rue Milton, 75009 Paris. 220 F. Tirage limité à 500 ex.

en poche

La petite cuisine de Maurice Fombeure

DEPUIS sa mort, en 1981, Maurice Fombeure, qui célébrait *« la poésie des gouttes d'eau »* pour rafraîchir le *« vieux fonds toujours jeune de complaintes et de chansons populaires »*, *n'est pas oublié. On réédite dans sa province* l'anthologie, remaniée et mise à jour, présentée par Jean Rousselot pour la collection « Poètes d'aujourd'hui » (1), et Gallimard reprend en un volume deux de ses recueils, *les Étoiles brûlées* et *Une forêt de charme*.

Venu de Bonneuil-Matours, près de Châtellerault, pour vivre à Saint-Germain-des-Prés et faire de la brasserie Lipp un rendez-vous légendaire, Fombeure apportait en ville ses trouvailles de petit campagnard, des *« truites de bronze »* et des grenouilles *« aux yeux cerclés d'or »*. Il avait, dit Rousselot, *« la passion des arbres, de l'herbe, de la neige, des oiseaux »* et le sens de la caricature et du saugrenu.

« Poète de l'Ouest », comme Julien Lanoë, qui le publia dans sa revue *la Ligne de cœur*, René-Guy Cadou ou Louis Parrot, il n'était d'aucune école, faisant sa cuisine dans son coin, pour ses amis Queneau, Audiberti ou Marcel Aymé. Aussi *les Etoiles brûlées* pétillent-elles de divertissements en impromptus, de mouvements de valses en vieilles balades, au gré des mots, choisis, triturés, fracassés :

« Je lorulote, je débagote,
Je fais quatre repas,
Je gorenflote, je travaillote,
Je pisse sur mes bottes.
Eh bien oui, j'en suis là ! »

Dans *Une forêt de charme*, « poèmes d'amour » offerts à sa femme, Fombeure, serein et presque grave, rejoint Villon pour chanter paupières et odeurs, sommeils et désarrois ou métamorphoses. Il mériterait, autant qu'Eluard et Aragon, d'être considéré comme l'un des derniers chantres de ce qui, bientôt, sera tout à fait incongru, un amour partagé et fidèle :

« Il n'y a plus pour nous
De peine ni d'absence :
L'amour au fond de nous
Etend son ombre immense. »

RAPHAËL SORIN.

★ LES ETOILES BRULEES – UNE FORET DE CHARME, de Maurice Fombeure. Poésie/Gallimard. 182 p.

(1) Ed. Brissaud, librairie « le Bouquiniste », à Poitiers. 60 F.

en bref

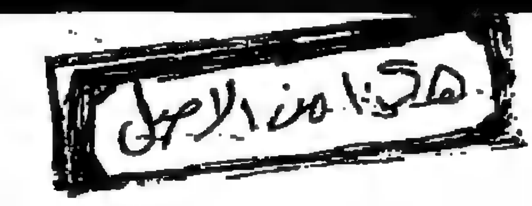
● L'AUTOBIOGRAPHIE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE sera le thème du douzième colloque annuel des « French Literature Conferences » de l'université de Columbia (Caroline du Sud), en mars 1984. S'adresser à William Edmiston, Foreign Languages and Literatures, U.S.C. Columbia, S.C. 29208 U.S.A.

● LA DOUZIÈME FOIRE DU LIVRE DE POCHE aura lieu le dimanche 2 octobre au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne (de 14 à 19 heures). Une cinquantaine d'auteurs seront présents à cette manifestation, placée sous la présidence d'honneur de la romancière Christine Arnothy.

● LES PRIX FRANCE-ACADIE 1983 DE LITTÉRATURE ET DE SCIENCES HUMAINES – 6 000 F et un séjour à Paris – ont été décernés aux Acadiens Melvin Gallant, pour son roman *le Chant des grenouilles*, et Jean Thériault, pour son essai *la Question du pouvoir en Acadie*. Tous deux sont professeurs à l'université francophone de Moncton, au Canada, et sont publiés aux éditions d'Acadie à Moncton.

● LE VINGT-CINQUIÈME PRIX *LITTÉRAIRE FRANCE-CANADA* a récompensé Roger Fournier pour son roman *le Cercle des arènes* (Albin Michel). A cette occasion le jury a décidé que le prix s'appellerait désormais Québec-Paris.

● A LA SUITE DE NOTRE ARTICLE SUR L'ÉTUDE CONSACRÉE A LA « GRADIVA » *par* Jean Bellemin-Noël (« Le Monde des livres » du 5 août), Théodore Quoniam, président d'Arts et lettres de France, nous signale qu'en juin dernier, à Versailles, lors de son assemblée générale, cette association a récompensé le travail d'une jeune universitaire, Irène Nelly Bourlas, sur le même sujet. Ce travail s'intitule : *Essai sur la Gradiva, la trace.*



philosophie

Ludwig Wittgenstein ou les comptes d'un sauvage

● ***Les analyses de la pensée mathématique allègrement bousculées***

IMAGINONS une table. J'y pose deux pommes, puis deux autres, et j'entreprends de les compter. Je trouve trois à mon premier essai, cinq à mon second. J'en conclus que ces pommes sont truquées, qu'elles s'évanouissent ou apparaissent pour des raisons qui m'échappent, qu'on me joue un mauvais tour. Mais je ne dirai jamais : deux et deux ne font pas toujours quatre, cela dépend des cas, ces pommes en sont la preuve. Parce que je suis absolument convaincu que cette vérité est universelle, impérative, inscrite dans la nature même des choses : deux et deux doivent faire quatre, tout comme dix fois dix doivent faire cent, en Angleterre et au Japon, sous César et dans dix mille ans.

Une sublime et subtile naïveté

Savoir calculer et avoir cette conviction sont un seul et même acte. La preuve de la vérité arithmétique n'est pas dans les pommes, mais bien dans le calcul lui-même. La géométrie me le confirme : en démontrant une propriété de ce triangle (celui qui est au tableau ou sur la page), je suis convaincu d'énoncer un résultat valable, partout et toujours, pour tous les triangles identiques. *Sinon, ce que je fais ne serait pas de la géométrie.*

C'est ici que Wittgenstein intervient, avec la sublime et subtile naïveté qui fait sa force : d'où peut bien vous venir une *telle* conviction ? A quoi tient votre certitude ? Pourquoi les mathématiques sont-elles inexorables ? Il y a dans ces simples, trop simples, questions un nœud de difficultés.

Car je ne pourrai dire que l'expérience seule suffit à fonder ma certitude, qui est ici d'un autre ordre. Je sais que 2 002 et 2 003 font 4 005, que « ça marche », sans m'être jamais livré à un dénombrement unité par unité. Je fais confiance. Mais à quoi ? à qui ? A mes maîtres, à l'habitude, aux recettes de calcul ? On voit aussitôt que de telles réponses ne sauraient suffire. Chacun dira, à la suite de toute une tradition philosophique : je suis les règles de la logique (lois d'inférence, principe de non-contradiction) qui président à toute pensée rationnelle possible ». Et Wittgenstein insistera : sur quoi se fondent-elles ? dans quelle mesure sont-elles universelles ?

Petit à petit, en dénouant fil à fil la trame de nos évidences, il va montrer que ces règles ne sont pas « absolues ». Ni vraies, ni fausses, elles ordonnent le jeu de notre langage, révèlent la manière dont nous pensons, mais ne constituent nullement un savoir sur la « réalité ». En toute rigueur, je devrais dire que deux pommes ajoutées à deux autres font, pour nous, la plupart du temps, quatre. Et préciser : j'ignore ce qu'il en est dans un autre espace, un autre temps, ou même pour une autre forme de vie que la nôtre.

Le terrorisme de la vérité logique

Mine de rien, ces notes, rédigées de 1937 à 1944, érodent l'édifice du rationalisme. L'empire glorieux des certitudes mathématiques laisse place aux coutumes bornées d'une peuplade nommée humanité. Le choc est de taille. Je souhaiterais que chacun, qu'il fût ou non philosophe ou mathématicien, tente de l'éprouver pour sa part. Car ce texte, publié en 1956, à titre posthume, par les disciples de Wittgenstein, possède un pouvoir libérateur étonnant : il nous rend quitte de l'irréfutable et du terrorisme de la vérité logique, qui n'est pas, pour l'esprit, un mince fardeau...

Une autre lecture, plus érudite, est certes possible et féconde. Elle soulignerait la dette de Wittgenstein envers Frege, ses critiques envers Russell, ses analyses du transfini de Cantor, du théorème de Gödel, ou de la théorie des nombres de Dedekind. Tous les logiciens d'envergure du vingtième siècle se trouvant ici rassemblés, de beaux travaux s'offrent aux exégètes spécialisés.

Il serait faux pourtant de croire ce livre compliqué. S'il est déroutant et engage son lecteur en une bizarre aventure intellectuelle, ce serait plutôt à force d'attirer l'attention au ras des mots et des attitudes : « *Quand nous philosophons,* écrit admirablement Wittgenstein, *nous sommes comme des sauvages, des hommes primitifs qui entendent les formes d'expression d'hommes civilisés, les mésinterprètent et tirent ensuite d'étranges conclusions de leur interprétation.* » Thèse aussitôt illustrée : « *Imagine que quelqu'un ne comprenne pas notre conjugaison au passé : [il est venu ici] ; il dit [il est], c'est le présent, donc la proposition dit qu'en un certain sens le passé est le présent.* »

Ce primitif à l'écoute de la culture, regardant les hommes compter et parler, tirant de leur discours de si neuves conséquences, allez donc le fréquenter sans appréhension. Et ne vous formalisez pas s'il vous déleste de quelques-unes de vos plus chères convictions. C'est un bon sauvage.

ROGER-POL DROIT.

★ REMARQUES SUR LES FONDEMENTS DES MATHÉMATIQUES, de Ludwig Wittgenstein. Traduit de l'allemand par Marie-Anne Lescourret. Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 360 p., 180 F.

Lire L. W.

On pouvait encore, il y a une quinzaine d'années, s'étonner de voir un penseur aussi unanimement reconnu dans les cultures de langues allemande et anglaise demeurer si peu traduit en France. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Avec les Remarques sur les fondements des mathématiques, *Gallimard complète la publication des textes majeurs de Ludwig Wittgenstein. Il faut également signaler la réédition dans la collection « Idées » des* Leçons et conversations sur l'éthique, la psychologie et la croyance religieuse.

Si cette œuvre commence à occuper la place qui lui revient de droit, c'est en grande partie aux travaux de Jacques Bouveresse que nous le devons. La Parole malheureuse, la Rime et la Raison, le Mythe de l'intériorité *(Editions de Minuit, collection « Critique ») demeurent les meilleurs guides pour s'orienter dans la pensée de Wittgenstein.*

Pour une première approche, limitée aux questions de la logique, le Wittgenstein *de Gilles-Gaston Granger (Seghers, collection « Philosophes de tous les temps ») est suggestif. — R.-P. D.*

portrait

Le monde intérieur de Marcel Schneider

● ***Un écrivain guidé par ses rêves.***

A l'entrée de l'appartement, on est accueilli par une saisissante marionnette qui semble surgie du dernier film de Bergman. Des murs couverts de livres et de disques, une toile de Manessier, une lampe faite d'une curieuse matière translucide, qui s'avère être un estomac de chameau séché : c'est un décor à la fois baroque et harmonieux, que l'on sent composé patiemment par le maître de céans, Marcel Schneider, très svelte, très droit, élégance anglaise et gestes mesurés des mains pour souligner ses propos. « *Je suis le contraire d'un Arlequin. Tel j'étais à seize ans, tel je suis maintenant. Je ne suis pas drôle, pas piquant plutôt.* »

Dehors c'est le Marais, quartier où, enfant, Marcel Schneider se promenait souvent avec sa grand-mère. C'est elle qui, dit-il, l'a « *sensibilisé à l'histoire du vieux Paris. Nous faisions presque tous les jours la même promenade, qui comprenait la tournée des églises parce qu'elle était très pieuse. Nous allions d'abord à Saint-Ambroise, puis à Saint-Paul, puis à Saint-Denis-du-Sacrement qui est ma paroisse et où il y a de si beaux Delacroix. C'était aussi la tournée des confidences...* »

C'est ce quartier qui sert en grande partie de cadre au dernier roman de Marcel Schneider, *Mère Merveille.* A quelques pas de là se trouve la rue Payenne où il a installé ses personnages. Les lieux existent, ils ont été « *scrupuleusement décrits* » : le jardin lapidaire, l'ancien Hôtel de Marle, aujourd'hui Centre culturel suédois, qui, autrefois découpé en appartements, abritait « *toute une petite colonie de surréalistes, Mandiargues, Léonor Fini, le peintre italien Stanislas Lepri* ».

Assez proche de certains surréalistes, Marcel Schneider n'a jamais fait partie du groupe « *pour des raisons à la fois politiques et religieuses. Je n'ai d'ailleurs jamais voulu être présenté à Breton. J'étais très fasciné par sa personnalité, mais je n'aurais pas accepté ses exigences. J'ai toujours été très attaché au catholicisme, en particulier à sainte-Thérèse d'Avila, sous l'influence de ma grand-mère, et j'ai toujours considéré que c'était une mutilation de me retrancher de la révélation chrétienne.*

« *Je me sens pourtant en grande affinité avec le surréalisme pour ce qui concerne l'importance attachée au rêve et aussi, dans une certaine mesure, pour l'écriture automatique. Pendant très longtemps, je notais mes rêves juste au réveil. Ce qui est très difficile à faire, c'est ce que j'appelle la « mythanalyse » de ces rêves qui plongent dans la mythologie générale.*

« *Tous mes livres ont pour origine un rêve. Dans* Mère Merveille, *cela se passe dans une montgolfière. Pour* le Guerrier de pierre, *j'ai vu cet immense guerrier, une statue colossale avec un homme étendu à ses pieds, la poitrine défoncée par la pierre.*

« *Je ne fais jamais de plan. Je suis vraiment conduit par mes personnages. Je ne sais même pas quel est exactement leur caractère. Je n'ai aucun mépris pour la psychologie classique, pour l'exégèse des sentiments telle qu'on la trouve chez Mme de La Fayette ou Benjamin Constant ou dans le roman du dix-neuvième siècle. C'est bien, et je m'en sers aussi, mais un rêve pour moi a plus d'importance parce qu'il est de l'ordre du sacré* ».

« L'art de rendre visible l'invisible »

Nourri des romans de la Table ronde — « *Le Graal,* dit-il, *c'est la grande référence* » — et du romantisme allemand, Marcel Schneider a choisi pour domaine le fantastique. « *Le fantastique, c'est l'art de rendre visible l'invisible, de rendre concret l'abstrait. Tout ce qui est « au-delà de » est pour moi de l'ordre du fantastique. On m'a beaucoup reproché de donner à ce mot un sens extrêmement large, puisque la mystique, la mystique chrétienne en particulier, est pour moi une des formes du fantastique* ».

« *Dans mon livre* la Littérature fantastique en France *mon propos était de montrer que, depuis le Moyen Age, à toutes les époques, il y a eu des dispositions au fantastique. La littérature fantastique a toujours existé, mais pour un nombre très restreint de gens. C'est pourquoi je l'ai appelée le passager clandestin de la littérature. A certaines époques, elle a été un peu plus pratiquée ; au début du dix-huitième siècle, après Perrault et Mme d'Aulnoy, il y a eu une grande littérature de contes de fées. En 1830, il y a eu la littérature fantastique issue d'Hoffmann. En dehors de ces périodes, elle a toujours continué, mais occulte.* »

La passion de la musique

Comme Hoffmann, à qui il a consacré un essai, Marcel Schneider joint à la passion du fantastique celle de la musique. Il a collaboré, comme chroniqueur musical, notamment à *Combat,* au *Figaro littéraire,* à la N.R.F. et, actuellement, au *Point.* « *Si j'aime tellement la musique, c'est parce que c'est le plus intériorisé des arts, le plus abstrait, mais aussi le plus éloigné du discours logique et de la conscience idéologique. C'est la raison pour laquelle je fais en réalité si peu de différence entre telle musique que j'aime et telle chose que j'écris. C'est du même ordre. J'ai rassemblé ce qui me tenait à cœur à ce sujet dans un livre qui s'appelle la* Symphonie imaginaire. »

Auteur d'une œuvre considérable, le président du jury Médicis, depuis toujours indifférent aux modes, pense avoir comme romancier une audience plutôt secrète : « *Il faut avoir des affinités avec moi. Je suis tellement à contre-courant de tout. Ce qui me fait vivre, ce n'est pas le processus extérieur de l'existence. Me fondant sur l'impulsion la plus obscure, j'ai tiré tout ce que j'ai écrit du noyau sombre de moi-même : c'est ce que l'on appelait autrefois l'âme.*

« *Et comme je parle uniquement de mon petit monde intérieur, il est bien normal que le grand public, celui qui s'intéresse aux questions politiques ou aux difficultés traversées par la société, ne se passionne pas pour mes affaires. Quand on écrit sur ses propres fantasmes, ses propres rêves, il faut toucher chez le lecteur aux images archétypiques, et ce n'est pas facile. Le drame de l'écrivain, c'est de devoir arriver par ce qu'il a de plus personnel à intéresser les autres.* »

MONIQUE PETILLON.

Le théâtre d'ombres de la mémoire

TOUT commence dans l'espace impalpable du rêve. Le narrateur vogue dans une sorte de montgolfière ballottée par le vent. De là il voit parader, comme sur un théâtre d'ombres, tous ceux qui ont été les témoins de sa vie. Devenus tous également jeunes et beaux grâce aux sortilèges de la mémoire, ils l'entourent d'une lente et grave sarabande. Dans une séduisante almée, il reconnaît sa mère « *Mère Merveille* ».

Dans les entrailles de la terre

Même si une évocation plus réaliste des souvenirs d'enfance du narrateur semble succéder à ce rêve, ce registre onirique reste constamment présent dans le roman, permettant en cours de récit des échappées vers ce monde d'à côté que Marcel Schneider appelle le « *tramonde* ». On voit grandir un enfant solitaire élevé par sa mère dans une thébaïde provençale. On le retrouve adolescent à Paris pendant la guerre, fasciné par les exploits de cette mère héroïque et romanesque. Mais les péripéties de leur existence importent moins que leur vie intérieure.

Après un début lumineux, le livre se referme sur la mort et les ténèbres. Revenu au songe, le narrateur, dans les entrailles de la terre, affronte les « *mères telluriques, éternelles* ». Ainsi se termine l'apprentissage du monde et de la désillusion. Empreint de désenchantement et de sérénité, le roman, écrit dans une prose admirablement limpide, donne une dimension à la fois intime et mythique au fantastique, qui est, selon Marcel Schneider, une certaine disposition de la sensibilité et de l'intelligence.

M. P.

★ MÈRE MERVEILLE, de Marcel Schneider. Grasset, 248 pages, 65 F.

★ En même temps paraît un livre de souvenirs, L'ALSACE DE MARCEL SCHNEIDER, que l'auteur désigne comme une « *rhapsodie alsacienne* ». Éditions Christine Bonneton, 190 pages, 59 F.

BIBLIOGRAPHIE

■ ROMANS :
— *La Première Ile,* Albin Michel, 1951.
— *Le Guerrier de Pierre,* Grasset, 1969, et Livre de poche.
— *Le Lieutenant perdu,* Grasset, 1972.
— *Le Prince de la terre,* Grasset, 1980.
— *La Lumière du Nord,* Grasset, 1982.

● NOUVELLES :
— *Aux couleurs de la nuit,* Albin Michel, 1955.
— *Opéra massacre,* Grasset, 1965.
— *Déjà la neige,* précédé de *Discours du fantastique,* Grasset, 1974.

● ESSAIS :
— *La Littérature fantastique en France,* Fayard, 1964.
— *E.T.A. Hoffmann,* Julliard, 1979.

● INTIME :
— *Entre deux vanités,* Grasset, 1967.
— *Sur une étoile,* Grasset, 1976.

● MUSIQUE :
— *Schubert,* Le Seuil, collection « Solfèges », 1955.
— *Wagner,* Le Seuil, collection « Solfèges », 1959.
— *La Symphonie imaginaire,* Le Seuil, 1981.

...érieur de Marcel Schneider

La passion de la musique

« L'art de rendre visible l'invisible »

MONIQUE PETILLON

Le théâtre d'ombres de la mémoire

Dans les entrailles de la terre

BIBLIOGRAPHIE

des livres pour l'été...

Aujourd'hui, Pierre Belfond vous propose:



"Si Cavanna n'existait pas, il faudrait l'inventer."
FRANÇOIS NOURISSIER *(Le Figaro Magazine)*

"Il y a chez Cavanna, qui a tout réussi, un *esthétisme très littéraire* de l'échec, une délectation morose de la maladie, du vieillissement qui seraient exaspérants s'ils n'étaient à chaque phrase démentis par la richesse - on devrait dire l'exactitude - d'une écriture royale et par une intelligence éblouissante."
JEAN-DIDIER WOLFROMM *(L'Express)*

"On comprend enfin pourquoi un homme qui jure de vous aimer vous quitte - phénomène que personne n'a raconté mieux que lui (à mon sens). Rien que pour cet aspect des choses, décrit avec tant d'humilité et de franchise par Cavanna, toutes les femmes devraient se précipiter sur son livre."
CLAIRE GALLOIS *(Le Figaro)*

"Lorsque, à la fin de son bouquin, Cavanna baisse le rideau, blasé, écœuré-sacré menteur ! -, conscient d'être passé à côté de la plaque - sacré hypocrite ! -, il doit quand même bien rigoler au fond de lui-même."
J. COZI *(Dernières Nouvelles d'Alsace)*

"Boutades, drôleries, rapidité, énormité, douceur, chaleur, poésie et muflerie... Un livre de vieil enfant qui n'est qu'amour..."
FRANÇOISE XENAKIS *(Le Matin)*

"Quel talent, quel style, quel écrivain ! Sacré Cavanna : il tirerait des larmes à un bloc de ciment en train de sécher."
PIERRE JOTREAU *(Week-End)*

"Avec Cavanna, la nostalgie est toujours ce qu'elle était. Tendre. Souriante... Jusqu'à quand l'amour, sans le hasard, peut-il mettre en berne le cœur d'un homme ?"
MICHEL CAFFIER *(L'Est Républicain)*

"On aura compris que Cavanna qui dit tout (enfoncé Jean-Jacques Rousseau et les Confessions !) dit encore beaucoup plus qu'il ne le croit. (...) Ce que nous avons appris, nous, c'est à connaître un certain Cavanna. Il nous en dit tant sur les hommes et sur les femmes que nous en retiendrons bien un peu pour notre gouverne."
PIERRETTE ROSSET *(Elle)*

"Un livre qui est comme un long cri d'amour et de désespoir."
JEAN CONTRUCCI *(Le Provençal-Dimanche)*

"Un écrivain qui, peu à peu, se défait de ses oripeaux, si flamboyants fussent-ils, pour nous livrer sa vérité toute nue. Ce courage est récompensé. Jamais la phrase de Cavanna n'a été aussi simple, aussi sensuelle, aussi efficace."
JEAN-PIERRE ENARD *(V.S.D.)*

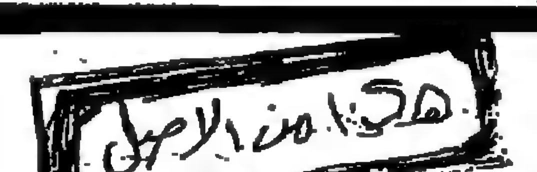
"Cavanna persiste et signe. Heureusement pour nous. On ne l'entendra jamais assez, cette grosse voix qui sait si bien chanter les misères du corps et les malheurs du cœur."
SAVERN *(Le Nouveau Journal)*

"Avec la mort d'une mère, celle d'un chien, la vie à vau-l'eau avec Tita la fidèle et ses mouflets, les souvenirs d'enfance, Nogent dans les caniveaux et tout le bazar, il nous émeut au rire, aux larmes, de bonheur, de tristesse, de tendresse."
GILLES PUDLOWSKI *(Paris-Match)*

"Et les femmes ! En leur réglant leurs comptes, il a écrit son meilleur livre."
GABRIELLE ROLIN *(Le Monde)*

Il y a eu "LES RITALS." Il y a eu "LES RUSSKOFFS."
Il y a eu "BÊTE ET MÉCHANT." Voici
"LES YEUX PLUS GRANDS QUE LE VENTRE."
Suite et fin ?

Publiscope



Le Monde

culture

SOIRÉES

Saint-Germain rétro

Pourquoi ne pas profiter des nuits d'été pour aller arpenter sa géographie personnelle du côté des souvenirs dansants ?

Parmi les adolescents traînassant par petits groupes devant le 33 de la rue Dauphine, avant de franchir une porte étroite, de descendre un escalier raide et d'aller danser, qui est venu là pour le nom légendaire que porte encore la boîte, Le Tabou ?

Sartre, Vian, Gréco : le garçon bien mis qui attend sa copine connaît, et il aime bien Gréco, ne l'a jamais vue avec ses longs cheveux raides et sa frange, non, pas même en photo. La muse des existentialistes... Les nuits sulfureuses des intellectuels... L'élection de miss Poubelle, un *scandale à l'époque*, le comble de la décadence... Ses parents ne lui ont rien raconté de pareil. A son avis, ils ne sont jamais venus au Tabou, et d'ailleurs ils habitaient Orléans où lui-même est né. Et puis, des philosophes qui vont s'éclater dans une cave !... Il ne me croit qu'à moitié. D'âge et de langage, *aujourd'hui, la clientèle du Tabou* se situe en deçà du bac.

La promenade rétro commence mal. Chaque pas enterre des souvenirs qui se brouillent. C'était quand, l'ouverture du Bilboquet ? Avec Django Reinhardt qui jouait, la tête un peu penchée, souriant comme s'il blaguait ? Ensuite l'endroit s'est appelé — et s'appelle toujours — le Club Saint-Germain. On restait rue Saint-Benoît, on allait à l'Aquavit, un bistrot tout en longueur. On bavassait jusque tard dans la nuit. Jean-Marie Rivière dégottait des *« personnages pittoresques »* et les exhibait sur une scène rudimentaire : une demi-table de billard — comme cette presque clocharde qui accrochait dans ses cheveux douteux une grosse fleur en papier pour chanter *Carmen* en balançant sa jupe. En somme, Jean-Marie Rivière testait les bases du caf'conc' dérisoire, le futur Alcazar.

La promenade continue, de plus en plus tâtonnante. Où se trouvait donc ce club — Les Dévorants, à ce qu'il me semble — tenu par un comédien, bourré de comédiens, fumant de projets glorieux ? Nulle trace rue Guisarde, rue Princesse non plus. Nulle trace du fantôme d'Adamov à l'Old Navy, boulevard Saint-Germain, ni à L'Echaudé, restaurant de nuit en sous-sol où il s'agissait de trouver une table à côté de la sienne pour boire ses paroles.

Chez Georges, rue des Canettes, ça existe toujours, mais *c'est fermé en août. Comment* vérifier si les allumés de la nuit peuvent encore y acheter des boîtes de sardines et des paquets de nouilles (c'était un bistrot-épicerie) et si Georges coule toujours des regards soyeux (on l'appelait Œil de velours) derrière son comptoir, où les clochards lampaient des petits calva couleur d'eau de Javel. On y passait des heures, collés au zinc, attendant que quelque chose se passe, et parfois quelque chose se passait — un vrai happening, le récit histrionesque d'aventures coloniales qu'on aurait pu croire inventées par un Mac Orlan naïf.

Il ne me reste plus qu'à trouver une cabine téléphonique en état de marche, à appeler des enfants d'amis, à leur demander où ils vont quand ils vont en boîte à Saint-Germain, et s'ils vont à Saint-Germain. Oui, quelquefois au Tabou. Mais il paraît que les Bains-Douches, *« complètement province »* l'an dernier, sont à nouveau en faveur, et que le meilleur *reggae* s'entend au Tango, rue Volta.

Un coup sur ma tête : où est passée la fièvre musette du samedi soir, qui faisait glisser les souliers sur le beau plancher ciré ? Et me vient une question : existe-t-il aujourd'hui un endroit comme feu La Montagne Sainte-Geneviève, *un vrai caf'conc, aux* murs et au plafond entièrement recouverts de vieilles affiches authentiques, avec une galerie, une petite plate-forme où s'encastraient un piano droit et la pianiste en tailleur noir, de forte stature ? On ne voyait que son dos et elle jouait sans fatigue. Pendant les poses, des athlètes doudous *en costumes typiques* chantaient d'une voix de rogomme *Adieu foulard, adieu madras* et faisaient la salle, et les heureux élus du public leur ôtaient l'un après l'autre leurs multiples jupons.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

AU MUSÉE DE L'HOMME

Poupée-jouet, poupée-reflet

La poupée : dès que ce mot est prononcé, on pense puérilité, voire infantilisme — des petites filles, bien sûr. A part quelques collectionneurs — doux maniaques par définition, — les touristes amateurs de souvenirs — futiles par principe, — qui, en dehors des petites filles, en effet, peut s'intéresser aux poupées ? Avec plus de huit cents poupées qu'il a extraites de ses placards, le Musée de l'homme montre que la poupée est bien autre chose qu'un jouet pour petite - fille - qui - veut - jouer - à - la - maman. La poupée est un jouet, certes, mais elle est aussi le reflet d'une société et d'une époque ; parfois, elle a eu et *elle a encore un rôle rituel.*

L'exposition du Musée de l'homme n'est pas organisée selon la provenance ou l'âge des poupées, mais par thèmes (reflets, jouets, rites, fabrication), ce qui est beaucoup plus original. Toutefois, on peut regretter que les explications soient regroupées en listes affichées à côté des vitrines (1).

La poupée est chose fort ancienne : le plus vieux spécimen, dont les restes sont présentés à l'exposition par un moulage, a été fait il y a vingt-cinq mille ans dans la région de Brno (Tchécoslovaquie). Il s'agit d'une figurine articulée, taillée dans de l'ivoire et très réaliste : le menton s'allonge probablement pour figurer une barbe et le sexe masculin est très visible — on n'a vraiment rien inventé avec les poupées sexuées de ces dernières années !

La confection des poupées démontre une ingéniosité universelle : en Mauritanie, un bâtonnet fiché dans un coussinet de chiffon et paré de colliers suffit à faire « voir » une femme assise ; en Estonie, une simple touffe de paille ficelée, dotée de deux petites tresses de paille (les bras) et de deux plus longues tresses (les nattes des jeunes filles), pouvait « danser » sur une table frappée du poing. Au Mali, un épi de maïs muni de deux petites tresses évoque parfaitement une silhouette humaine.

Plus élaborées sont les quatre poupées de tissu bourré — deux danseuses et deux joueurs de flûte — trouvées dans une tombe de la culture Chancay (Pérou, 1200-1400 après Jésus-Christ). Quant aux poupées habillées en soldat japonais de la période Edo (XVIIe-XIXe siècle), elles sont, avec leurs armures, leurs casques, leurs arcs, leurs éventails, leurs bannières, des reproductions parfaites des guerriers *nippons* de l'époque qui étaient exposées devant les maisons, le 5 mai, jour de la fête des petits garçons qui exaltait tout ensemble le renouveau et la virilité.

On ne peut, évidemment, détailler ici toutes les poupées jolies, drôles, émouvantes, simples, luxueuses, présentées au Musée de l'homme. Mais les poupées costumées, notamment celles qui représentent avec beaucoup d'exactitude toute la société de la Pondichéry du début du XXe siècle — il y a même une religieuse européenne, — dues à l'initiative de Marie Koenig, méritent qu'on en raconte l'histoire.

VILLAGES DU SÉNÉGAL ORIENTAL

Ce ne sont pas des poupées qui sont exposées dans le hall du Musée de l'homme, mais des maquettes réalisées par l'École d'architecture et d'urbanisme de Dakar qui reproduisent avec la plus grande exactitude les habitats *traditionnels* de l'est du Sénégal, où se sont rencontrées au fil des siècles des ethnies diverses.

Les cases sont faites soit d'une armature de bois supportant de solides claies végétales, soit de boue séchée, soit de pierres. Toutes sont coiffées d'un toit conique de chaume, sauf dans le nord, où le climat sec permet les terrasses. La plupart sont rondes, mais certaines d'entre elles sont carrées et parfois rectangulaires. Quelques-unes sont peintes. D'autres ont des murs ajourés en claustras fort artistiques, qui assurent à la fois la fermeture et l'aération de la maison.

Parmi les objets exposés figure une étonnante « planche » à repasser les pièces d'étoffes fraîchement teintes, pliées et encore humides. Ils s'agit d'un bloc de bois finement gravé, sur la surface convexe duquel on tapait les tissus avec un battoir en bois, lui aussi gravé.

Y. R.

★ Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, 75016 Paris. Ouvert jusqu'au 18 octobre, de 9 h 45 à 17 h 15 tous les jours, sauf le mardi. Entrée gratuite.

L'histoire de Marie Koenig

Marie Koenig, inspectrice générale de l'enseignement, rassemblait avec passion et exposait des objets, dont des poupées, provenant de toutes les régions françaises. En 1905, elle obtint qu'un arrêté ministériel demande que les filles des écoles françaises de la métropole et des « colonies » confectionnent, pendant les heures de classe réservées à la couture, des poupées habillées à la mode locale. Le succès fut énorme : tout le monde s'y mit, élèves, institutrices, directrices et même... inspecteurs. Les poupées arrivèrent en masse, accompagnées *de notices ethnologiques,* historiques et linguistiques, de contes et légendes. Le succès continue puisqu'une bonne partie des poupées « exotiques » rassemblées par Marie Koenig ont pris place à l'exposition du Musée de l'homme.

YVONNE REBEYROL.

★ Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 francs (18 francs pour le billet jumelé Musée-exposition). Nombreux tarifs réduits. Pour les visites guidées, téléphoner au 553-70-60, poste 324. L'exposition dure jusqu'en janvier 1984.

(1) Même si la muséologie moderne veut que les objets ne soient plus présentés mélangés aux textes explicatifs, ce système risque de faire des visiteurs des marcheurs marathoniens avec les aller et retour incessants entre la vitrine et le texte qu'imposent la curiosité d'esprit et le besoin de savoir.

La céramique contemporaine dans le Berry et le Limousin

Deux manifestations sont consacrées cet été à la céramique contemporaine dans le centre de la France, en Berry et Limousin, la double région qui fut à la fin du 18e siècle, le berceau de la porcelaine française.

« Prospective et recherches plastiques en porcelaine », réunit à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), dix-neuf artistes contemporains de France, Pays-Bas, Suisse, Roumanie et des deux Corées ; Cette exposition est confortée par plusieurs colloques et deux expositions annexes à Limoges : « Les porcelaines peintes d'expression populaire » (1880-1925), et les travaux actuels d'ouvriers porcelainiers.

— La deuxième Biennale nationale de la céramique est ouverte à Châteauroux (Indre) jusqu'au 31 août. Soixante-cinq artistes ou ateliers y exposent. Cette biennale est réservée aux artistes travaillant en France, ce qui n'empêche pas la présence de nombreux céramistes étrangers. Le premier prix a d'ailleurs été décerné à la Japonaise Haguiko qui vit et travaille en Berry. — *(Corresp.)*

Les artistes obtiennent à New-York la reconnaissance du « droit moral »

Les artistes américains viennent d'obtenir la reconnaissance par l'État de New-York du « droit moral » sur leurs œuvres, droit qu'ils revendiquaient depuis de longues années. Cette loi, dont l'équivalent existe en France, en Italie, en Allemagne fédérale, permettra à l'artiste de plaider, devant la justice, des préjudices entachant leur réputation, leurs intérêts ou l'intégrité de leurs œuvres, y compris leur présentation en public. Elle leur permettra également de poursuivre pour « négligences graves », des collectionneurs ayant altéré une œuvre d'art. Les effets de cette loi couvrent les œuvres exposées ou reproduites dans des publications, limitées ou non, mais ses dispositions ne sont valables que du vivant de l'artiste.

Par le passé, celui-ci n'avait aucun recours lorsqu'il voyait son œuvre dénaturée, mutilée et exposée en public, tel le cas de ces villes qui repeignent des sculptures à leur manière ou de collectionneurs qui, arguant de leur droit de propriété, reproduisent des œuvres d'art dans divers supports dans des buts commerciaux, sans l'autorisation de leurs auteurs.

Musées, collectionneurs, marchands et éditeurs craignent que cette loi n'ouvre la voie à des « poursuites abusives » de la part des artistes ; elle tendra à restreindre une liberté, dont souvent ils abusent, mais qui, dans un certain sens, favorise aux États-Unis le marché de l'art. — J. M.

CINÉMA

Le box-office estival est plutôt morne

La saison cinématographique se sera ouverte plus tôt cette année, avec la sortie simultanée le 10 août, de *Superman III*, et de *Vivement dimanche !* Le 16 août, le bulletin *Ciné-Chiffres* (lecture quotidienne vitale pour les milieux concernés) donnait Truffaut vainqueur : 89 695 entrées sur Paris pour son film, 82 997 pour les exploits du héros américain. Avec ces deux locomotives, une reprise s'annonce, que vont en principe alimenter d'autres sorties : *Equateur*, de Serge Gainsbourg, à l'affiche depuis le 17 août, *le Crime* de Philippe Labro et *Carmen*, de Carlos Saura (24 août). Puis l'automne sera faste, comme d'habitude, et on attend *Garçon*, de Claude Sautet, avec Yves Montand, *la Ballade de Narayama*, d'Imamura (Palme d'or à Cannes), et surtout *le Retour du Jedi*, troisième volet de *la Guerre des étoiles*, qui vient de battre tous les records d'entrées aux Etats-Unis. La reprise de la fréquentation en cette deuxième quinzaine d'août intervient après des semaines estivales plutôt mornes par rapport à 1982. On savait que la canicule n'avait pas incité les Parisiens et les touristes à se rendre dans les musées, on s'aperçoit qu'ils n'ont pas non plus été attirés *par les salles obscures.*

On constate enfin que le Festival de Cannes, cette année, n'a pas joué son rôle moteur traditionnel. Si, comme prévu, le Festival a lieu plus tôt l'an prochain, les films sortant à Paris après la présentation sur la Croisette devraient en bénéficier. — Cl. D.

Jusqu'à présent, au box-office, les films ont moins bien « marché » en 1983 qu'en 1982 — avec quelques exceptions, parfois inattendues, comme *Les dieux sont tombés sur la tête.* Même les films présentés à Cannes n'ont pas remporté le succès espéré. Faire 100 000 entrées à Paris ne suffit plus : les films coûtent de plus en plus cher ; l'investissement financier reste, lui, déterminant.

Alors que *Diva* est toujours en exploitation et se tient bien dans les différents box-offices internationaux (il est classé trente-huitième aux Etats-Unis), *la Lune dans le caniveau*, réalisé avec d'énormes moyens et des têtes d'affiche comme Gérard Depardieu et Nastassia Kinsky, arrive tout juste à la mi-août aux 183 071 entrées. En outre, *Diva* attire chaque semaine plus de spectateurs que le second film de l'auteur, Jean-Jacques Beineix.

Bien sûr, quelques nouveautés américaines (policiers de choc) se comportent bien : *Œil pour œil* a obtenu, en une semaine et avec une trentaine de salles, 111 032 entrées, et *le Justicier de minuit* 149 472 entrées. Il n'en est pas de même pour la première européenne de *Psychose II.* Les résultats ne sont pas à la hauteur de l'interprétation d'Anthony Perkins vingt ans plus tard : 70 670 entrées en trois semaines. Cela dit, sur vingt personnes que nous avons interrogées lors des premières séances, plus de la moitié ne connaissaient pas l'existence de Norman Bates (interprété déjà par Perkins dans le premier *Psychose)* et n'étaient motivées que par l'existence d'un certain suspense relaté par les médias...

Au bout d'une semaine, *Psychose II* s'est vu retirer quatorze salles. Car si les scores ne sont guère spectaculaires, ce qui l'est, en revanche, c'est parfois l'expulsion après sept jours d'exclusivité de certains films, par exemple *Y a-t-il un pirate sur l'antenne ?*, ou la diminution rapide des salles attribuées au départ : *Enfer et Passion* passe de vingt-deux salles la première semaine à deux après trois semaines de projection !

Un flic aux trousses (avec Kirk Douglas) réalise en une semaine 21 362 entrées ; cela n'a rien d'exceptionnel, mais, comparativement aux sorties précédentes, c'est déjà nettement meilleur. Pour les grandes nouveautés, depuis le 13 juillet, la dépression est en effet très nette : du 13 au 20 juillet (sept nouveautés), on enregistrait 253 689 entrées, du 20 au 26 juillet (cinq nouveaux films), 152 539 entrées, du 27 juillet au 2 août, très légère reprise avec 168 069 entrées (1).

Certains films poursuivent cependant leur carrière : *Gandhi* se maintient grâce à ses huit oscars : 592 248 entrées.

Les reprises, traditionnelles en ces mois d'été, ont des résultats moins décevants : par exemple, *Ludwig* (en version intégrale, il est vrai) obtient 57 978 entrées en cinq semaines, *le Docteur Jivago* en réalise 81 792 en un mois. Même *l'Espion qui m'aimait* dépasse les 100 000 entrées. On retrouve le couple Gérard Depardieu-Pierre Richard dans *la Chèvre* (bon démarrage avec 15 015 entrées la première semaine). *Barry Lyndon* totalise 132 518 spectateurs. Meryl Streep, couronnée de l'oscar 1983 pour *le Choix de Sophie* (398 247 entrées en date du 9 août), revient dans *Kramer contre Kramer* (19 666 entrées depuis la mi-juillet).

Du côté des films français (réalisés pour la plupart avec de gros moyens), ce n'est pas fameux : *Stella* (132 084 entrées), *Flics de choc* (78 607). Les films érotiques ont davantage de chance : *Joy* dépasse tranquillement les 100 000 entrées en deux semaines, et *Exhibition*, libéré de ses interdictions, 78 102. *On ne sait pas encore, après le petit* entracte publicitaire concédé au film *Patricia* avec Anne Parillaud, si celui-ci atteindra des sommets intéressants au box-office parisien.

L'« Été meurtrier » en tête

Le grand succès à ce jour demeure *l'Été meurtrier*, qui après quatorze semaines arrive à 950 322 entrées. Bien sûr, *Les dieux sont tombés sur la tête* poursuivent leur carrière avec un taux hebdomadaire non négligeable et un total de 1 329 172 entrées (le 9 août), ceci sur Paris.

Pour tous les autres films à l'affiche, les entrées vont en déclinant, malgré Cannes. Le Festival, pour important qu'il soit, ne semble plus être un tremplin suffisant. *L'Année de tous les dangers*, malgré l'étonnante prestation du nain interprété par Linda Hunt et la présence de l'interprète des *Mad Max*, Mel Gibson, n'obtient que 138 272 entrées en onze semaines. Même *la Valse des pantins*, de Martin Scorsese, (Palme d'or en 1976 avec *Taxi Driver*, qui ressort actuellement sur les écrans parisiens) n'a attiré que 97 936 spectateurs, malgré Jerry Lewis et Robert de Niro.

Alliant la parodie et l'horreur, *Monty Python, le sens de la vie*, Grand Prix du jury sur la Croisette, n'est pas au palmarès des réussites. Bien qu'il conserve une bonne moyenne de fréquentation (environ 1 000 personnes par jour), le film n'arrive qu'à 306 787 entrées, ce qui pour un Monty Python (particulièrement après le succès du *Sacré Graal* et de *la Vie de Bryan*) n'est pas glorieux. *L'Été meurtrier*, lui, n'a obtenu aucun prix.

Il faut croire également que les prix d'interprétation sont moins utiles que par le passé : la mise en valeur de Gian-Maria Volonte pour *la Mort de Mario Ricci* n'a pas empêché son échec lors de sa sortie à Paris. Le prix d'Hanna Shygulla n'a pas fait augmenter les entrées pour *l'Histoire de Piera* : 161 157 entrées en treize semaines ! On attendait également mieux pour Robert Bresson *(l'Argent)*, qui atteint à peine les 94 000 entrées sur Paris, pour Chéreau et *l'Homme blessé* (2) : environ 115 000 entrées en trois mois. Idem pour *Furyo*, malgré le come-back de David Bowie, 402 835, et *les Prédateurs* (Bowie bis, et l'étonnante Catherine Deneuve), 142 601. Enfin *le Mur*, film français du cinéaste turc Yilmaz Güney, réalise chaque semaine une petite moyenne de 600 spectateurs par jour et totalise le 9 août 97 065 entrées. Les césars ont été déterminants lors du premier semestre pour relancer la diffusion de certains films comme *la Balance*, qui a dépassé le million d'entrées. Les césars semblent marquer davantage le grand public que la remise des oscars américains.

A l'actif de l'année 1982, il faut rappeler bien sûr les millions d'entrées réalisés sur l'ensemble de la France par *l'As des as*, *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ*, et *la Chèvre*. Il y a eu également *Tir groupé* (1 140 000 entrées), *la Boum II* (2 157 000), *le Grand Pardon* (2 122 000), *les Sous-Doués en vacances* (3 463 000), *Tout feu, tout flamme* (2 269 000) — toujours sur toute la France — pour ne citer qu'eux.

Il n'y a plus de recettes

Le vrai succès, dans tout cela ? Les salles parisiennes : elles ont enregistré une progression de 6,4 % par rapport à 1981. La recette, elle, a progressé de 16,3 %. Le lieu de projection s'avère déterminant dans le choix des spectateurs. Ils préfèrent les grandes salles des Champs-Elysées, malgré leurs tarifs, à celles du quartier Latin, devenues souvent inconfortables pour la plupart, et dont les copies ne sont pas toujours excellentes.

D'une année à l'autre, on s'interroge finalement sur les recettes à respecter pour que les films conquièrent le public. Si l'on mène sa propre enquête, on s'aperçoit que ledit public s'appuie sur les critiques (grande presse, journaux spécialisés, télévision, radio) et se laisse guider par les vedettes à l'affiche. Pourtant, ces dernières ne suffisent plus. On l'a vu pour David Bowie et Catherine Deneuve. Le système du « bouche à oreille », lui, paraît plus « productif » : *Les dieux sont tombés sur la tête* en sont un exemple.

Pourtant *Dieu me savonne !*, du même réalisateur, va-t-il atteindre un score identique ? Le public pourrait se méfier de ces films que l'on sort de vieux tiroirs après un succès miracle. Il faut être Rocky ou James Bond pour ne lasser personne.

On peut seulement avancer quelques constatations : phénomène d'osmose entre le public et les personnages du grand écran, aspects socio-économiques. Le score de *la Boum* (n^{os} I ou II) s'explique parce qu'il décrit le thème sacro-saint de la famille, ses divergences, ses problèmes dans un milieu bourgeois parisien très classique, et surtout il touche la tranche des quinze-vingt-quatre ans, qui représente 51,3 % du public. A un autre degré, bien sûr, on peut justifier de cette façon le succès de *Kramer contre Kramer*, qui lors de sa nouvelle sortie à Paris obtient un joli score.

Mais, comme toutes les modes, les thèmes s'épuisent : les « parties » des années 60 ont fait leur temps. Il en va de même pour l'occupation, surexploitée. Le public est saturé, et la télévision l'alimente suffisamment par ailleurs pour qu'il attende aujourd'hui autre chose du cinéma. Ce n'est pas un hasard si le héros revient en force : le public a besoin d'hommes comme Mel Gibson dans *Mad Max*, Harrison Ford, Richard Gere *(Officier et gentleman)*, ou même de personnages à la E.T. pour faire rêver. Ce n'est pas tant un retour aux mythes de l'enfance qu'un besoin d'émerveillement que seul le spectacle peut satisfaire.

N. G.

(1) Selon les chiffres cités par *le Film français*, la semaine du 3 au 9 août a vu augmenter de 8 % le nombre des entrées par rapport à la semaine précédente, mais la baisse est de 12 % par rapport à la semaine correspondante de 1982.

(2) Ces deux dernières œuvres, cependant, sont des films d'auteur, et leur score, en soi, est loin d'être négligeable.

théâtre

cinéma

SPECTACLES

théâtre

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn'femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 15 h et 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : La Malibran.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Pay it again, Sam (en anglais).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Esprit qui vole.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.

MARIGNY (225-20-74), 21 h : la Surprise.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) ; I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'homme. 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire, 21 h 30 : R. Bernadac.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : Marianne Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Sammy. 21 h 30 : l'Infini express.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), à 19 h : M. Moutillet, L. Guillemette, Y. Michaud ; à 22 h : J. West, L. Guillemette, M. Feyzeau.

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.

CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), 21 h 25 et 23 h 45.

ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.

ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.

FOLIES BERGÈRE (246-77-11), 20 h 45 : Folies de Paris.

TOUR EIFFEL (550-34-56), 21 h : On chante sur la tour.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Peruz.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J.-L. Tupin, M. Clément (Bach, Debussy, Haëndel) ; 21 h : Ch. Largier, M. Tran.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London Allstars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pedro Wognin.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : François Allysse Group.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : C. Baker, N. Stilo, M. Graillier, R. Del Fra.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : René Urtreger, Michelot, Chautemps.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

Les festivals

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

EGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : Marburger Bachhor, Hessishes Bachcollegium, dir. : W. Wehnert (Bach, Zelenka).

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : les Cenci.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : la Part de l'ombre, de J. Delannoy ; 19 h, les Voyous, de C. Saura ; 21 h, les Enfants d'Hiroshima, de K. Shindo.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : un Petit Carrousel de fête, de Z. Fabri ; 17 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : Smith James 0 ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Bébé de mon mari, de F. Borzage.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56)

LES AVENTURES SEXUELLES DE NERON ET POPPEE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4e (278-47-86).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

CUJO (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (sui.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIEU ME SAVONNE (Bots., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots., A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ENIGMA (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Bienvenüe, 14e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

FAITS DIVERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Sued., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FLICS DE CHOC (*) : Pathé-Clichy, 8e (522-46-01).

FRAGMENTS POUR UN DESCOURS THEATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H.sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME BLESSE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

JOY (Fr.) (**) : Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA MONTAGNE MAGIQUE (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Bastille 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Aust.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OU EST PASSÉ MON IDOLE ? (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PATRICIA (Aut., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74); Saint-Michel, 5e (326-79-17); Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Français, 1er (770-33-88); Montparnos, 14e (327-52-37).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Colisée, 8e (359-29-46).

SUPERMAN III (A., v.o., v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Ambassade, 8e (359-19-08); George-V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (329-83-11); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Athéna, 12e (343-07-48); Fauvette, 13e (331-60-74); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TRÉSOR DES QUATRE COURONNES (A., relief, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12); Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52); Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-19-68); 14-Juillet Parnasse (1re partie) (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cuba, v.o.) : (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01); (H.sp.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70); Studio de La Harpe, 5e (634-25-52); Hautefeuille, 6e (633-79-38); La Pagode, 7e (705-12-15); Marignan, 8e (359-92-82); Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Nations, 12e (343-04-67); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Mistral, 14e (539-52-43); P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Mayfair Pathé, 16e (525-27-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Marignan, 8e (359-92-82); Maxéville, 9e (770-72-86); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); U.G.C. Convention, 15e (828-20-64); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Jeudi 18 août

LES FILMS NOUVEAUX

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE, film français de Grandjouan : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ÉQUATEUR (*), film français de Serge Gainsbourg : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FANNY HILL (**), film américain de Jerry O'Hara (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PORKY'S II, film américain de Bob Clark (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (539-52-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

TONNERRE DE FEU, film américain de John Badham (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PEKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DEEP END (A., v.o.) : Studio Bertrand (783-64-66).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (397-87-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

EL MAGNIFICO (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Montparnos, 14e (325-52-37).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

HAIR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Franco-it., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : la Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; La Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) 1re et 2e parties) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MÊME A L'OMBRE, LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA MENACE : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-10-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

NEW-YORK, NEW-YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-56).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

REBECCA (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 20e (296-80-40).

SUPERVIXENS (A.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine (H. sp.), 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lyncoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (A., v.f.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

YOYO (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 18 h 10 : Lola, une femme allemande ; 16 h 5 : Lili Marleen.

DOSTOIEVSKY (v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80) : 16 h : les Nuits blanches ; 18 h : l'Idiot, de Lampin ; 20 h : Crime et châtiment.

VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : La mort frappe trois fois ; Olympic, 14e (542-67-42) : l'Homme aux clefs.

LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Rachel, Rachel

CHEFS D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA ITALIEN (v.o.) République Cinéma, 11e (805-51-33) : Prova d'Orchestra.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 19 h 30 : les 55 jours de Pékin ; 22 h 30 : Chicanos Story.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gigi.

SEAN CONNERY (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) Cinq jours ce printemps-là ; la Rose et la flèche ; Zardoz ; le Lion et le Vent.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General ».

NEW-YORK VU PAR... (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : 15 h 45, 17 h 30 : Sur les quais ; 19 h 45 : les Bas-Fonds new-yorkais ; 21 h 30 : le Prince de New-York.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opéra Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

FLESH (A., v.o.) (**) : Action-Christine, 6e (325-47-46), 22 h 25.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 22 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 30.

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.

LE MASQUE DE FU MANCHU (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.f.) Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.

TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

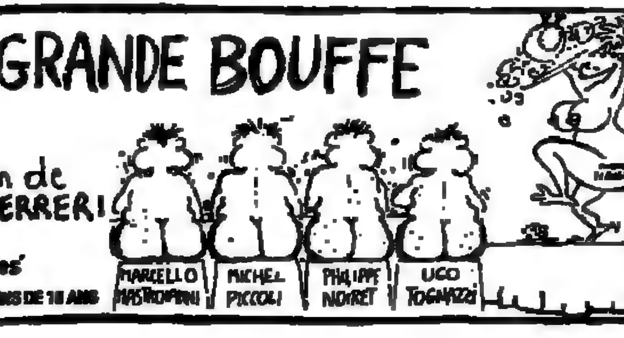
VA TRAVAILLER VAGABOND (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.

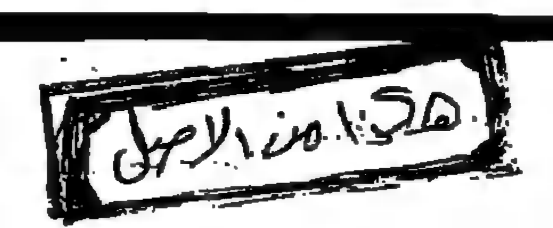
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.





COMMUNICATION

LES DIFFICULTÉS DE LA FILIÈRE PAPIER-IMPRIMERIE

« Les éditeurs doivent participer aux investissements industriels »

nous déclare le secrétaire général du Livre C.G.T.

Montsouris (imprimerie lourde), La Chapelle-Darblay (papeterie), Bourgogne-Presse (presse de province) : trois dossiers « chauds » de l'été où se sont trouvés en première ligne les syndicalistes de la Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.T.L.-C.G.T.). Ils illustrent la crise qui perdure dans l'ensemble de la filière papier-imprimerie.

Pour M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L., l'heure est venue de « discuter dans le calme »

« *Nous arrivons à un tournant,* nous a déclaré M. Jacques Piot. *Ou bien la France conserve une industrie papetière et graphique correspondant à la grande nation qu'elle est, ou bien ce sera le gaspillage et le gâchis.* » L'imprimerie lourde, qui a beaucoup investi, en particulier depuis 1980, pour se moderniser, n'est-elle pas aujourd'hui en surcapacité dans un environnement de forte concurrence internationale ? Le secrétaire général de la F.F.T.L. estime que cette situation « *a été voulue par de grands groupes éditoriaux, qui ont multiplié les exigences techniques, comme la possibilité de tirer un hebdomadaire dans un temps très court* ». Ces groupes, à la différence de la situation allemande, n'ont pas pris de risques financiers dans les investissements techniques. « *Depuis des années, il y a transfert du risque : c'est l'État, donc les contribuables, qui ont aidé à payer les installations.* »

A Montsouris comme dans d'autres entreprises en difficulté, M. Jacques Piot estime d'autre part que « *le dialogue social est la meilleure garantie pour rassurer les éditeurs pour la sortie de leurs publications dans de bonnes conditions* ». Et de dénoncer à nouveau (*le Monde* du 28 juillet) « *les pirates* (les imprimeries Didier et Ginioux) *qui ne respectent pas les conventions collectives et n'admettent pas le fait syndical.* » « *On ne crée pas les conditions d'une relance du secteur graphique en tentant de revenir à des conditions archaïques d'exploitation.* »

Si l'entreprise de Massy (Montsouris) est aujourd'hui en déficit c'est parce qu'elle n'a pas pu amortir ses investissements, en pratiquant des prix anormalement bas imposés par la concurrence. « *Aucune imprimerie ne peut vivre normalement avec les prix actuels du marché* », dit M. Piot, qui propose « *une réévaluation concertée* » entre les grandes entreprises de labeur afin de mettre un terme au dumping, dans la perspective de parvenir à des « *prix planchers* ». Cette concertation que souhaite M. Piot devrait aussi déboucher sur une meilleure répartition des tâches confiées par les éditeurs aux imprimeries, « *dans l'intérêt de chacun* ».

Si le secrétaire général de la F.F.T.L.-C.G.T. invite les partenaires du secteur à un changement en profondeur des mentalités, une réelle implication des éditeurs de périodiques lui paraît en outre indispensable. En particulier, ceux-ci devraient consacrer une partie des bénéfices non soumis à l'impôt (grâce à l'article 39 *bis* du code général des impôts) à l'investissement industriel. « *Dès l'arrivée au pouvoir de la gauche, nous avons réclamé une refonte du 39* bis... *Cela fait trois années consécutives que le débat est reporté.* »

Le répit laissé à Montsouris — grâce aux efforts provisoires consentis par ses principaux clients et à la décision prise de confier un audit de trois mois au cabinet Bossard (*le Monde* du 13 août) — devrait être mis à profit pour « *discuter dans le calme* » et faire « *un examen complet* » de la situation dans les imprimeries de labeur. Une proposition qui n'a pas seulement valeur, après le blocage de la sortie du *Point* et de *l'Express*, d'une simple suggestion...

« Où le gouvernement veut-il aller ? »

S'agissant du papier et de la pression faite par la F.F.T.L. sur les éditeurs pour imprimer sur du papier de fabrication française, M. Piot déclare que « *le gouvernement n'a pas été jusqu'au bout dans les discussions* ». Il estime que le plan envisagé à l'instigation du groupe européen Parenco signifie la disparition de la Société professionnelle des papiers de presse (S.P.P.P.), et donc des prix accrus pour de petites publications qui bénéficient actuellement des péréquations. « *Le gouvernement doit être clair et dire s'il se range ou non du côté de la Communauté européenne, qui réclame la liberté des prix.* » La F.F.T.L., qui considère qu'il y a eu dans le passé « *abandon de la filière de l'industrie papetière et graphique au profit de l'audiovisuel* », est devenue d'autre part « *extrêmement méfiante à l'égard de la participation de groupes étrangers sur le marché français* », comme c'est le cas avec Parenco pour le redressement de La Chapelle-Darblay.

M. Piot n'est pas tendre aujourd'hui pour le gouvernement de gauche, que son organisation a appelé de ses vœux. « *Où le gouvernement veut-il aller ? Ouvrir la troisième chaîne à la publicité, puis une autre, ce n'est pas là le meilleur moyen d'aider la presse écrite. Nous sommes dans un secteur extrêmement sensible et nous avons un peu l'impression d'une continuité avec l'ancien gouvernement. Cela nous pose problème. Nous ne sommes pas des adversaires de ce gouvernement. Il n'a plus l'initiative alors qu'il faudrait se donner les moyens d'assurer l'avenir de la presse et de l'imprimerie.* »

Pour lutter contre la concurrence de l'audiovisuel, le secrétaire général de la F.F.T.L. pense qu'il faut davantage d'efforts pour favoriser la lecture — « *On a considéré trop longtemps que les médias audiovisuels allaient remplacer l'écrit, dont l'existence est l'une des conditions de la démocratie* », — qu'il faut limiter la publicité à la télévision et surtout développer la presse écrite en créant de nouvelles publications : « *La gauche devrait être beaucoup plus hardie. Le pluralisme, ça ne se déclare pas, ça se crée.* »

YVES AGNÈS et ÉRIC ROHDE.

Vingt mille emplois perdus en dix ans

Les bouleversements que provoque, depuis une dizaine d'années, la percée de nouvelles technologies n'ont pas fini d'agiter le secteur de la presse. L'abandon progressif du plomb pour la photocomposition et le passage à l'offset dans les imprimeries de la presse quotidienne est certes maintenant à peu près digéré. Mais les imprimeries de la presse périodique, dites «lourdes» ou de labeur, subissent encore le contrecoup de l'adoption de l'offset en remplacement de l'héliogravure. Et la presse comme le labeur se préparent à affronter demain encore d'autres mutations.

Dans l'imprimerie lourde, les entreprises ont toutes beaucoup investi afin d'obtenir des gains de productivité qui permettent d'attirer la clientèle avec des prix plus bas et des tirages plus rapides. La croissance de la demande en période d'expansion permit de couvrir les frais d'endettement financier. Période aujourd'hui révolue... Un rapport réalisé à la demande du ministère de l'industrie par le cabinet d'études Ceressec estime que si la relation offre-demande s'équilibrait encore en 1980 autour de 360 000 tonnes imprimées, la rupture est à présent consommée.

En 1981, la capacité de production française était voisine de 500 000 tonnes pour une demande qui était restée quasiment stable. En 1982, il aurait fallu que les commandes atteignent globalement 735 000 tonnes pour permettre aux entreprises d'équilibrer. Et tandis que le marché se rétrécit, les coûts, eux, augmentent. Si les prix de vente de l'impression sont à l'indice 100 en 1974 et reculent à l'indice 93 en 1981, les salaires accusent une progression de 100 à 227, l'encre grimpe à 173 et le papier à 151.

Conséquence de ces évolutions : des prix en recul, malgré l'inflation, pour les éditeurs-clients et un déficit que les pouvoirs publics estiment à 30 % d'un chiffre d'affaires global de 20 milliards de francs pour les imprimeurs. Celui de Montsouris représente 40 % d'un chiffre d'affaires de 160 millions. Et les perspectives ne sont guère encourageantes. L'héliogravure s'apprête à faire un retour en force dans certaines imprimeries avec des machines que l'on annonce encore plus compétitives que les rotatives offset...

La crise qui sévit dans le labeur a d'autre part des répercussions sur le niveau de la main-d'œuvre. Le Syndicat du Livre C.G.T. estime qu'elle est responsable de la disparition de 20 000 emplois techniques sur les 25 000 emplois qu'aurait perdu en dix ans (1970-1980) l'ensemble presse et labeur, alors que la filière papier-graphique (y compris édition) compterait environ aujourd'hui 280 000 personnes.

La presse qui, en regard, fait figure d'une sœur sage ne risque-t-elle pas de connaître à son tour une crise dans un avenir proche ? Déjà aux États-Unis, certains journaux ont réussi à raccourcir considérablement le circuit de production entre le rédacteur et les plaques offset que l'on cale sur les rotatives (*le Monde* daté 10-11 juillet). Grâce aux progrès ouverts par une informatique de plus en plus perfectionnée, de nombreux emplois intermédiaires de clavistes, de monteurs et de photograveurs sont indiscutablement menacés à terme. Au Syndicat du Livre C.G.T., on ne l'ignore pas.

M. Jacques Piot, son secrétaire général, considère même qu'il serait vain de vouloir s'opposer au progrès comme de ramener la question au seul problème de l'emploi. « *Il faut voir comment on se servira des nouveaux investissements qui seront réalisés. Nous nous opposerons à la logique qui consistera à dire : « on modernise pour comprimer les effectifs, mais pas à celle qui visera à faire autre chose, créer de nouveaux produits. Il faut éviter de figer les situations et de se cantonner à la défense de l'emploi. Ouvrons dès maintenant le débat et discutons de ce qui, demain, sera saisi dans les ateliers ou dans les rédactions.* » Sans doute ce ton nouveau traduit-il la volonté de ne pas, là encore, se laisser dépasser par le progrès technique.

E.R.

LA SAISIE DE CARBONE-14 MARQUE LE DÉBUT DU « NETTOYAGE » DE LA BANDE F.M.

Carbone-14 s'est tue mercredi 17 août à 6 heures du matin. Sur commission rogatoire du parquet du tribunal de Nanterre, la police a saisi la quasi-totalité du matériel et posé les scellés sur l'immeuble de la station pirate, à Bagneux (Hauts-de-Seine) *(voir nos dernières éditions du 18 août)*.

Première opération du genre depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982 — et depuis le 10 mai 1981 (1), — cette offensive judiciaire marque le début du « nettoyage » de la bande F.M. parisienne, que les pouvoirs publics souhaitaient accélérer.

Télé-Diffusion de France *(T.D.F.)* avait déposé plainte en juin contre Carbone-14 (non autorisée à émettre par la Haute autorité de la communication audiovisuelle) afin de récupérer la fréquence, officiellement attribuée à une autre radio : malgré les appels à la solidarité des animateurs de la station interdite, Fréquence-Gaie émet depuis jeudi matin 18 août sur 97,2 MHz, fréquence précédemment occupée par Carbone-14.

Cette « saisie pour preuve » du matériel de Carbone-14 s'est accompagnée de l'inculpation du secrétaire général de la station, M. Jean-Jacques Frottier. A Carbone-14, toutefois, on se déclare fermement décidé à lutter. « *Nous devrions recommencer nos émissions dimanche soir* », assure une des vedettes de cette station, Supernana, tandis que son président, M. Dominique Fenn, déclare qu'il défendra sa fréquence par tous les moyens, « *y compris ceux qui ont été utilisés par les pouvoirs publics* ».

Créée en septembre 1981, cette radio locale privée, particulièrement provocatrice, s'était fait connaître du public avec des émissions au ton grivois, voire scabreux (l'amour en direct sur les ondes en mars 1982), et par l'annonce de fausses nouvelles en tout genre. De la mort de Mick Jagger à l'arrestation de Jean Edern-Hallier après son enlèvement, on ne compte plus les « coups » d'éclat de la station « scandaleuse ».

(1) *Sous le précédent septennat,* M. François Mitterrand avait été inculpé d'infraction au monopole d'État de la radiodiffusion pour sa participation aux émissions d'une radio pirate du P.S. Le 28 juin 1979, la police était intervenue dans les locaux du parti, à Paris, pour arrêter les émissions de Radio-Riposte.

A VOIR

Gendarme et voleur

Il est remarquable, Jean-Pierre, le jeune policier en civil de la troisième division de police judiciaire, celui que ses collègues surnomment « Basket ». Il a réussi un parcours sans faute en traînant derrière lui pendant huit jours une équipe de télévision. Sans faute, ces arrestationséclairs de voleurs à la tire, ces perquisitions en douceur chez de petits receleurs, ces « planques » discrètes entre le Sentier, la Bastille et la rue Saint-Denis. Pas l'ombre d'une bavure, d'un geste déplacé, d'un propos raciste. Juste ce qu'il faut de vigueur pour impressionner le client.

Sans faute aussi, ces interrogatoires où la bonhomie, la compréhension, la générosité dissimulent à merveille l'efficacité des chantages, l'ambivalence de relation entre gendarme et voleur. Sans faute enfin, ces interviews où Jean-Pierre, soumis à son tour à la question, déjoue le piège des grands mots et affirme sans détours un savoir, une morale de simple profesionnel.

Est-il bidon ce flic décontracté, souriant, libéral, qui « planque » en lisant Libération *? Pas du tout : le reportage respire l'authenticité. Visiblement subjuguée, l'équipe de « Vendredi » a suivi « Basket » dans l'univers de la délinquance quotidienne, un univers invisible à l'œil nu, dont lui seul possède les clés. C'est lui qui donne leur sens à ces images furtives, ces gestes précis, ces dialogues codés. Partie pour jouer au gendarme, la télévision s'est fait voler la vedette. Bien joué.*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ Magazine Vendredi, « Descente dans la police », le 19 août sur FR3 à 20 h 35.

Jeudi 18 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Téléfilm : le Curé de Tours.
D'après Balzac, réal. G. Axel, avec J. Carmet, M. Bouquet, M. Boudet... (rediffusion).
Scènes de la vie de province sous la Restauration : les mésaventures d'un curé paisible victime de la bigoterie de ses paroissiens.

22 h 30 Caméra festival : New-York, une ville, une course.
Une série de C. Laperrière et B. Gouley.
Le marathon vu à travers le regard de quatre individus, coureurs ou non.

23 h 40 Journal.

23 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Soirée québécoise. Club des télévisions du monde (S.R.T.Q.) : les Doux Aveux.
Téléfilm de Fernand Dansereau.
Instituée en 1979, la Société de radio-télévision du Québec a pour mission d'exploiter une télévision éducative et culturelle et de régionaliser ses activités sur l'ensemble des territoires québécois ; 681 personnes y travaillent en permanence (avec 232 collaborateurs occasionnels) au siège et dans les neuf centres régionaux. La chaîne diffuse quatre films par semaine mais s'est fait une réputation dans le documentaire. Le téléfilm de Fernand Dansereau, spécialiste des sujets « sociaux », est une fiction qui étudie les relations entre vieillards et jeunes gens.
Une octogénaire malade et un veuf à problèmes, aux prises avec un jeune homme blessé, sont obligés de prendre pension dans une maison de retraite.

21 h 30 Variétés : Show Diane Dufresnes.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 40 Film : Ma blonde, entends-tu dans la ville ?
Film français de R. Gilson (1979), avec F. Carpon, J. Zanetti, J. Hemsen, E. Chailloux, C. Robichez, L. Ledun.
Dans le nord de la France, une jeune ouvrière d'usine et un jeune mineur d'origine italienne s'éprennent l'un de l'autre, vivent ensemble les grèves de 36, les espérances du Front populaire et la joie des premiers congés payés. Cette chronique populiste, interprétée par des acteurs régionaux, fait revivre l'esprit d'une époque d'une façon très attachante. Prix Jean Vigo 1980.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Prélude à la nuit.
Carnaval, de Schumann, par G. Tacchino.

FRANCE CULTURE

20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire : Le plat pays d'H. Storck.
22 h, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard; Les images premières.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : Le Vietnam, avec Tran Van Khe, musicologue.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à Gand le 4 octobre 1982) : *la Création*, oratorio de Haydn, par la Petite Bande et le Collegium Vocale de Gand, dir. S. Kuijken ; chef des chœurs : P. Herreweghe ; sol. : R. Kohnen, clavecin, K. Laki, soprano...
22 h 30, Fréquence de nuit : Quelques Afriques.

Vendredi 19 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Histoire de l'aviation
Série de D. Costelle : les routes du ciel.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 35).
20 h 35 Au théâtre ce soir : la Maison de l'estuaire.
De M. Dubois, mise en scène de J. Ardouin, avec R. Faure, J. Jehanneuf, A. Alane, M. Barbulée.
Une maison dans le marais de la Tamise, une miss à la vertu facile aux prises avec ses amants. Mystères, crimes, intrigues policières à l'anglaise.
22 h 45 Le jeune cinéma français de court métrage.
Remanence, de L. Descloseaux.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.
23 h 15 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Tracey Ullman, Abba.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 30 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie : L'engagement.
15 h 40 Dessin animé : Tom et Jerry.
15 h 55 Sports été :
voile ; parachutisme.
18 h Récré A2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani. Adapt. C. Tommasi et E. Baletti.
Dixième épisode. Un climat de contestation circule en Italie contre Verdi. Celui-ci adopte avec sa femme une petite fille, écrit pour l'Opéra de Paris Don Carlos, *où il exprime le sens amer de la vanité et de l'inutilité de la vie, rencontre Teresa Stolz... Une mauvaise coproduction.*
21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : histoires de la médecine, sont invités : J. Bernard *(le Sang et l'Histoire)*, J. Hamburger *(le Journal d'Harvey)*, Y. Knibiehler et C. Fouquet *(la Femme et les Médecins)*, J. Thuillier *(le Paria du Danube)*.
23 h 10 Journal.
23 h 20 Cinéma d'été, cinéma d'autour : l'Humeur vagabonde.
Film français d'E. Luntz (1971) avec J. Moreau, M. Bouquet, M. Renaud, E. Penet, M. Franchino, M. Lion, M. Catus.
Un jeune homme quitte sa femme et son enfant pour venir vivre à Paris où il erre, dans divers milieux, sans arriver à se fixer, à sortir de sa tristesse et de sa solitude. Le roman d'Antoine Blondin a été transformé par un réalisme noir et quelque peu fantasmagorique. Ce n'est pas convaincant mais il y a de bons acteurs dont Michel Bouquet dans plusieurs rôles bizarres.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
Bucky et Pepito ; Ordinaquiz ; l'alphabet magique.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Descente dans la police
Magazine d'information d'A. Campana.
Jean-Claude Morin et Jean-Charles Deniau ont suivi les policiers de la 3e division de police judiciaire qui couvre cinq arrondissements de Paris. Poursuite de voleurs, observation des truands, interrogatoires de personnes arrêtées, auditions, perquisitions...
21 h 35 Journal.
21 h 50 Série : l'Aventure.
Les années perdues, de Frédéric Rossif.
En 1887, un voyageur russe (Nicolas Notovitch) propose une nouvelle version de la vie du Christ... Ses recherches le mènent aux confins de l'Asie.
22 h 40 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Avec Sonny Grey.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate pour cordes, de Rossini, par les Solistes de Berlin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, La vie animale en péril : les rapaces.
8 h 32, Les matinées de France-Culture : petit déjeuner de soleil ; à 9 h 7, Voyages sans visa : Tchécoslovaquie ; à 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, Les piétons de Paris.
11 h, Musique : Couleurs du temps (et à 14 h).
12 h, Les parlers régionaux : le Vendéen.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : le Mystère de la chambre jaune.
15 h, Correspondance et création : Flaubert au travail.
15 h 30, Un saint devenu roi (quinze images de la vie de Louis IX) : le retour de croisade.
16 h Henri Hertz, écrivain de l'illimité et de l'avenir.
17 h 2, Les collectionneurs : soixante minutes pour une vie.
18 h, Entretien avec Vénus Khoury-Gata.
18 h 30, Entretien avec... André Dhotel.
19 h Actualités magazine.
19 h 30, Les chemins de la connaissance : les transformations du monde rural.
20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire : des envoyés spéciaux.
22 h, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, la poésie et les éléments (le feu).
22 h 30, La criée aux contes autour du monde, Haïti, avec Mimi Barthelemy.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Beethoven, Field, Massenet, Liszt.
8 h, Le journal de musique.
8 h 15, Autour des... Scherzos de Chopin : œuvres de Beethoven, Monteverdi, Mendelssohn, Chopin, Stravinski, Mahler.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Sciortino, Fournier, sol. D. Fournier (luth).
14 h, Equivalences : œuvres de Sweelinck, Scheidt, Buxtehude.
14 h 30, Autour de... Teresa Berganza : œuvres de Gimenez, Massenet, Cherubini, Mozart, Rossini, de Falla, Bizet.
17 h 5, Repères contemporains : œuvres de François Bousch.
18 h, *Jazz.*
18 h 30, Pages choisies.
20 h 20, Concert : *Symphonie n° 44*, de Haydn, *Danses de Galanta*, de Kodaly, *Musique pour les soupers du roi Ubu*, de Zimmermann, *Symphonie n° 6*, de Bruckner, par l'Orchestre de la radio-symphonique de Sarrebruck, dir. : M.-W. Chung et H. Zender.
22 h 15 Fréquence de nuit : Java, Bali : œuvres de Messiaen, Xenakis, Reich.

CARNET

Naissances

– Anne CHARPENTIER
et Remy BITOUN
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Pierre-Jean-Gilles,
le dimanche 14 août 1983.
17, rue de Sèvres,
65, boulevard Marques, Ivry.

Décès

– Mme André Alphen,
M. et Mme Claude Willar
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Picard
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Picard
et leur fille,
font part du décès de

M. André ALPHEN,
survenu le 14 août 1983, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 18 août 1983, au cimetière Parisien de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, quai A.-Le-Gallo,
92100 Boulogne.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 12 août 1983, de

M. Jean BOCHORY.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

De la part de
M. et Mme Jacques Lodier
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Castagnet
et leurs enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de l'écrivain

Jan BRZEKOWSKI,
ancien attaché
de l'ambassade de Pologne,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingtième année, le 3 août 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église d'Amélie-les-Bains, le 8 août 1983.

De la part de
Mme Jan Brzekowska,
Et des familles parentes et alliées.

– Frère Jacques Corpet,
Frère Vincent Corpet,
M. et Mme Philippe Corpet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Corpet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Tournand
et leurs enfants,
M. François Corpet
et ses enfants,
Mlle Simone Faure,
font part du retour à Dieu, le 17 août 1983, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Mme Jean CORPET,
née Madeleine PUISEUX.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le vendredi 19 août 1983, à 10 h 30, dans la chapelle des religieuses augustines, 29, rue de la Santé, 75013 Paris.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Ni fleurs ni couronnes.

La Pierre-qui-Vire,
89830 Saint-Léger-Vauban.
Fraternité Charles-de-Foucauld,
20, rue Pierre-Leroux,
75007 Paris.
76, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
Le Coudray-Vergetot,
76280 Criquetot-l'Esneval.
10, cours Sablon,
63000 Clermont-Ferrand.
99, rue de Rennes,
75006 Paris.

– M. et Mme G.-H. George,
Mme A. Brunet,
M. et Mme P. Beaugeard,
ses enfants et beaux-enfants,
M. et Mme J.-L. George
et leur fille,
M. et Mme M. Martinet
et leur fils,
M. et Mme Ph. Beaugeard
et leurs enfants,
M. et Mme A. Erhsam
et leur fils,
M. et Mme M. Beaugeard
et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Ellis, Coutard, Laurens et Baril,
ont la douleur de faire part du décès, le 13 août 1983, de

Mme Auguste COUTARD,
née Mary Ellis,

dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Mézy (78250), suivie de l'inhumation au cimetière de Sablé-sur-Sarthe (72300), le 17 août 1983.
1, rue de Longchamp,
75116 Paris.
33, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.
Grande-Rue, 72300 Sablé.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri DESHAYS,
survenu le 15 août 1983, dans l'après-midi, dans sa soixante-dix-huitième année.
Il a été inhumé le 16 août 1983, dans la plus stricte intimité.
Mas de Charoussas,
07150 Lagorce, Vallon-Pont-d'Arc.

– Le professeur Jacques Flandrin,
son époux,
M. et Mme Jean-Louis Flandrin,
M. et Mme Jean Chauveau,
M. et Mme Jean-Louis Bernier,
M. et Mme Paul Flandrin,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques FLANDRIN,
née Germaine Dodero,

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église de Corenc (Isère), le 18 août 1983.

– Mme Jules Gregoire,
M. et Mme Jacques Gregoire,
M. et Mme Roger Thomas,
M. et Mme Philippe Gregoire,
M. et Mme Jean Farges,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin-colonel Jules GREGOIRE,
médecin des hôpitaux militaires,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 août 1983.
Les obsèques ont été célébrées le 12 août 1983, dans l'intimité.

74, rue de la Colonie,
75013 Paris.

– M. Etienne Lévy
et ses collaborateurs des établissements Georges et Paul Lévy ont le regret de faire part du décès de

M. Roger LAHOSTE,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le 17 août 1983, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

– Mme Jean Laperrière, née Mireille Sabatier,
Ses enfants Jean-Marc, Odile, Brigitte et Prisca,
Ainsi que les familles Hautier, Sabatier, Rossi, Tousche,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAPERRIÈRE,

survenu à l'âge de cinquante-sept ans, au Châtelard (73340).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Moulin de Galice, Valcros
13100 Aix-en-Provence.

– Brigitte et Olivier Bignon
et leurs enfants,
Marie-Rose Lefevre, Jean-Pierre Sergent et leur fils,
Le docteur et Mme Yves Lecoutour
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise LEFEVRE,
née Lecoutour,
survenu le 16 août 1983.
Les obsèques auront lieu le vendredi 19 août 1983, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, à 15 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Maurice Bellec,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 12 août 1983, de leur fils

Patrick,
à l'âge de trente-neuf ans.
2, rue Girardin,
13007 Marseille.
Paris.

– Mme Edmond Reder, née Lucienne Crozes,
M. et Mme Jean-Pierre Reder
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Reder
et leurs enfants,
ont la grande peine de faire part du retour dans la maison du Père de leur époux, père et grand-père

Edmond REDER,
le 11 août 1983, à Beaumont-du-Gâtinais.
1, place de l'Eglise,
77890 Beaumont-du-Gâtinais.
5, parc de la Chênaie,
94370 Sucy-en-Brie.
45, rue du Théâtre,
75015 Paris.

– Mme Georges Vallin, son épouse,
Béatrice et Bernard Picon-Vallin,
Sophie et Violaine,
Pierre et Geneviève Vallin-Tixier,
Marjolaine et Grégoire,
Laurent et Marie Vallin-Boyer,
Ancha et Noukou,
Isabelle Vallin et Bernard Tisserand,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Vallin, Guicheney, Cassegrain, Viol et Lazaroo,
ont la douleur de faire part du décès de

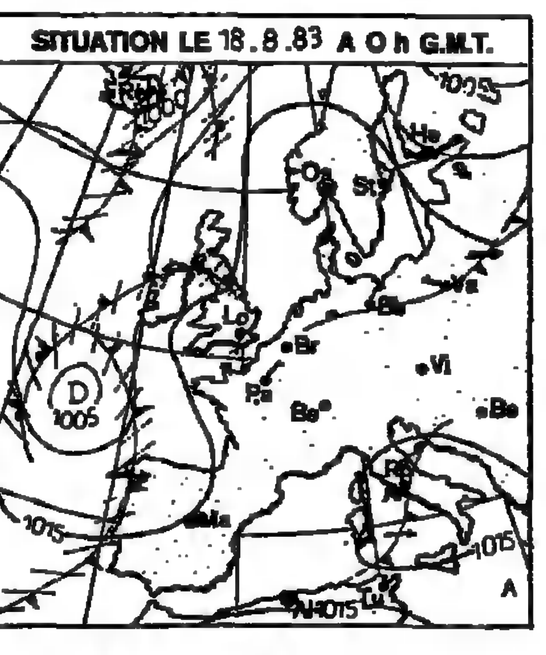
M. Georges VALLIN,
professeur à l'université de Lyon-III,
survenu le 9 août 1983, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Joannas (Ardèche).
Cet avis tient lieu de faire-part.

152, cours Gambetta,
69007 Lyon.
Le Suchet-Joannas,
07110 Largentière.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19-8 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 août à 0 heure et le vendredi 19 août à minuit.

Le thalweg axé jeudi sur le proche Atlantique continuera à se rapprocher de la France en pivotant vers la Méditerranée. Il générera ainsi un flux de secteur sud chaud et instable sur le pays.

Vendredi, dans le nord et l'est du pays, le temps sera chaud et ensoleillé. De la Bretagne à l'Aquitaine ainsi que sur le Languedoc et le sud du Massif Central, les nuages élevés seront abondants dès le matin. En après-midi et soirée, le temps y deviendra orageux. Les nuages plus épais donneront lieu à des orages locaux. De la Normandie et du Bassin parisien au Centre, après une matinée assez ensoleillée, le ciel se voilera également de nuages élevés et le temps deviendra lourd. Le vent de sud à sud-est sera modéré.

Les températures minimales seront de 18 à 20 °C près des côtes méditerranéennes, de 14 à 17 °C sur les autres régions de la moitié sud, de 12 à 14 °C sur la moitié nord mais de 14 à 16 °C près de la Manche. Les maxima atteindront de 28 à 31 °C sur la moitié est, de 23 à 25 °C près de la Manche, de 26 à 28 °C sur les autres régions.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 août, à 8 heures, de 1 019,7 millibars, soit 764,7 millimètres de mercure.

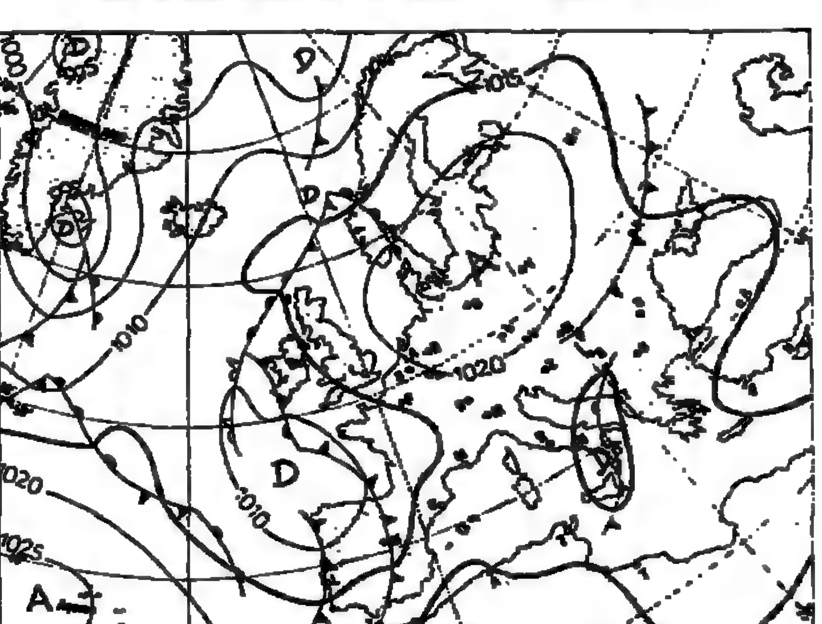
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 août ; le second le minimum dans la nuit du 17 août au 18 août) :

Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 26 et 15 ; Bourges, 27 et 15 ; Brest, 23 et 14 ; Caen, 23 et 11 ; Cherbourg, 23 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 28 et 13 ; Lille, 23 et 15 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 28 et 12 ; Nantes, 26 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 25 et 12 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 30 et 16 ; Rennes, 25 et 14 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 25 et 14 ; Toulouse, 25 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 29 et 17 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 21 et 18 ; Le Caire, 31 et 21 ; îles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 18 et 9 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 35 et 25 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 26 et 18 ; Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 26 et 13 ; Luxembourg, 27 et 18 ; Madrid, 29 et 14 ; Moscou, 24 et 17 ; Nairobi, 24 et 17 ; New-York, 31 et 22 ; Palma-de-Majorque, 30 et 15 ; Rome, 29 et 19 ; Stockholm, 21 et 7 ; Tozeur, 40 et 26 ; Tunis, 34 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 19 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 août :

DES DÉCRETS

● Du 18 août 1983 instituant la commission consultative pour la production de carburants de substitution.

● Portant nomination du directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, M. Jean-Pierre Miquel (*le Monde* du 2 juillet).

BREF

ECO-PROMENADE

LE PÉRIGORD. – L'association Sauvegarde du Périgord organise une promenade-débat *« découverte de l'architecture, des paysages, de l'environnement et des équilibres écologiques du Périgord »,* lundi 22 août, *dans la région des* Eyzies-de-Tayac. Au programme de cette journée, une visite du château de Fages et des ruines à restaurer du château de Commarque.

★ Association Sauvegarde du Périgord, B.P. 80, 24003 Périgueux. Tél. : (53) 08-29-01 et 08-39-17.

TRANSPORTS

DES AVIONS ADAPTÉS AUX HANDICAPÉS. – Air France installe actuellement sur l'ensemble de sa flotte de nouveaux équipements à l'intention de ses passagers à mobilité réduite.

Chaque appareil de la compagnie nationale sera équipé de trois à cinq fauteuils munis d'accoudoirs relevables et de toilettes avec poignées de maintien identifiables par un logo placé à l'extérieur.

Tous les avions d'Air France seront dotés de ces installations d'ici à la fin du mois d'août.

AIR FRANCE ET LES CARTES DE CRÉDIT. – Depuis le 1er août, les passagers des vols long-courrier d'Air France peuvent effectuer leurs achats à bord avec leurs cartes de crédit.

Mastercard, Dîners Club International, American Express, Carte Bleue et Carte Visa : toutes ces cartes peuvent être utilisées pour couvrir un achat de 100 à 1 000 francs par voyage.

Pour les passagers voyageant à bord de Concorde, le plafond des dépenses est porté à 6 500 francs, mais payables uniquement avec les cartes Dîners Club International et American Express.

VIE QUOTIDIENNE

Le téléphone et la foudre

de notre correspondant

Tarbes. – La direction des télécommunications des Hautes-Pyrénées et du Gers a décidé de mener une étude « extrêmement approfondie », pour déterminer les causes exactes de la mort, à Maubourguet (Hautes-Pyrénées) d'un pompier, M. Michel Lamothe, âgé de 41 ans, marié, père de deux enfants, foudroyé pendant un violent orage, alors qu'il téléphonait depuis son domicile, le mardi 16 août.

M. Claude Menicot, directeur des télécommunications à Tarbes, qui a été pendant de nombreuses années président de l'association des secouristes réanimateurs des P.T.T., a pris en main la direction de cette enquête : *« Elle a,* a-t-il déclaré, *une importance nationale sur le plan de la sécurité des usagers du téléphone. Nous effectuons nos investigations en coordination avec la direction régionale des télécommunications de Midi-Pyrénées, puisque à Montespan, dans la banlieue de Toulouse cette fois, dans une cabine téléphonique, une jeune fille de 16 ans, Sylvie Fosseries, a été également foudroyée au cours de la même après-midi de mardi, pendant un autre orage (la jeune fille conversait avec une de ses amies se trouvant à quelques centaines de mètres de la cabine).*

» Ce qu'il y a de très étonnant dans le drame de Maubourguet, a précisé M. Menicot, *c'est que le fusible léger de 3 ampères de l'installation de M. Lamothe n'a pas sauté, alors que toutes les installations téléphoniques avoisinantes ont été détruites. Chaque installation a son parafoudre ; nous nous demandons dans quelles conditions M. Lamothe aurait pu en quelque sorte « drainer » la foudre. Ses souliers ont-ils fait office de conducteur en étant humides sur le sol en carrelage ? C'est ce que l'enquête déterminera, mais il semble que l'électrocution n'aurait pas été le fait du téléphone dont se servait M. Lamothe ; il y a eu arrêt des poumons et crise cardiaque. Un massage immédiat pratiqué par un secouriste réanimateur pour faire repartir le cœur et un transport immédiat à l'hôpital pour obtenir une défibrilation auraient pu seuls sauver l'électrocuté ».*

Le décès de ces deux personnes a provoqué une intense émotion dans l'opinion. Les services des télécommunications rendront très certainement publics les résultats de leurs deux enquêtes.

« Bien entendu, si ces enquêtes nous révèlent que d'autres protections que celles qui existent sont à mettre en œuvre pour les normes de sécurité des installations des usagers, nous les répercuterons au niveau des responsables techniques du ministère », a conclu à Tarbes, le responsable interdépartemental des télécommunications.

GILBERT DUPONT.

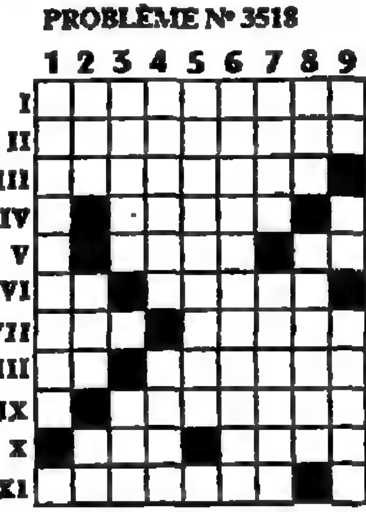
Communiqué du ministère des P.T.T.

L'administration des P.T.T. tient à préciser que *« la protection des ligens téléphoniques contre les risques liés aus orages est effectuée par la mise à la terre des fils téléphoniques par l'intermédiaire de parafoudres, en un certain nombre de points du réseau selon sa configuration : à l'entrée des centres de commutation, aux transitions entre le réseau souterrain et aérien, sur les lignes aériennes longues, chez l'usager lui-même.*

» Ces mesures garantissent une très grande immunité, mais le danger demeure présent en raison du risque non nul d'un coup de foudre quasi-direct. Dans le cas d'orages particulièrement violents et proches, notamment en zone rurale, le conseil le plus sage qui puisse être donné aux usagers du téléphone est de reporter de quelques minutes leurs communications téléphoniques. De même il est prudent de débrancher son antenne de télévision ainsi que tout appareil électrique non indispensable. Enfin, il est rappelé que l'usage du téléphone dans une salle d'eau est strictement déconseillé. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3518



HORIZONTALEMENT

I. Un mal qui fait « mâle ». – II. Sont remarquables ou se font remarquer suivant le cas. – III. Permet de mettre un certain nombre de durs en tôle. – IV. Qu'on ne peut donc accuser de tentative d'étranglement. – V. On les dépouille pour se garnir le portefeuille. Conjonction. – VI. A l'extrémité du zinc. Avaient des raisons de sortir de leur réserve. – VII. Sec mais pas aride. Eustache au temps des apaches. – VIII. Un passé que l'on prend plaisir à faire resurgir. Fit venir aux oreilles ou aux yeux. – IX. Faites avec politesse par des personnes déplacées. – X. Fait jouer le chien avec la balle. Se découpent en tranches. – XI. Est la cause de beaucoup d'attaques.

VERTICALEMENT

1. Moitié qui se partage. – 2. Evoque un déplacement futur. C'est souvent le dernier qui a les honneurs du public. Toujours vu sous son meilleur angle. – 3. De quoi se ronger les ongles. Sujet rarement abordé par Chardin. – 4. Sont plus appréciées par la défense que par la « partie civile ». Action d'éclats. – 5. Ont donc de quoi nous révulser. – 6. Ont donc le sentiment légitime d'avoir été frustrées. – 7. Passe parfois pour être triste et quelquefois pour être éclairé. Conduit au besoin. – 8. Echange de timbre. N'avait peut-être pas le cœur à être transplantée. – 9. S'emploie alors que tout est fini. Note. Permet parfois de prendre son déjeuner au lit.

SOLUTION DU N° 3517

HORIZONTALEMENT

I. Egouttage. – II. Carrioles. – III. Hui. Nô. – IV. Ologrophe. – V. Gondole. – VI. Ri. Biche. – VII. As. Rôties. – VIII. Pelotées. – IX. In. – X. Imposante. – XI. Eus. Eudes.

VERTICALEMENT

1. Echographie. – 2. Gauloise. Mu. – 3. Orion. Laps. – 4. Ur. Gd. Ro. – 5. Ti. Robotisé. – 6. Tonalité. Au. – 7. Alopécie. ND. – 8. Ge. Hésite. – 9. Espèces. Nés.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 AOUT

« Louviers », 8 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic.

« Musée du costume », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Legrégeois.

« Les Invalides », 15 heures, angle de l'avenue de Tourville et du boulevard de La Tour-Maubourg (Arcus).

« Musée de Cluny et thermes de Lutèce », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Mme Ferrand).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul - Le Marais (Lutèce visites).

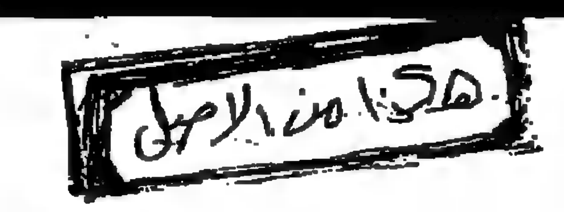
« Salons de l'hôtel de Lassay », 15 heures, 2, place du Palais-Bourbon (Paris et son histoire).

LOISIRS

ACROBATES DANS LES SQUARES PARISIENS

Le Théâtre à Bâtir, constitué à l'initiative de deux comédiens : Roger Segura et Dominique Toulemonde, réalisera dans dix jardins parisiens, du 23 août au 7 septembre, deux spectacles le Grand Vol des Josephs *et* les P'tits Josephs vont à la plage.

Ces animations, qui utilisent les techniques du cirque, sont destinées aux enfants comme aux adultes et auront lieu à 15 heures et à 17 heures selon le calendrier suivant : le 23 août au parc Monceau (8e), les 24 et 25 août au parc Montsouris (14e), les 26 et 27 août au parc des Buttes-Chaumont (19e), le 28 août au square Willette (18e), les 29 et 30 août au square Villemin (10e), le 31 août au square Séverine (20e), les 1er et 2 septembre dans les jardins du bassin de l'Arsenal (12e), le 3 septembre dans le jardin de l'îlot Riquet (19e), le 4 septembre au parc de Choisy (13e), les 6 et 7 septembre au parc du Ranelagh (16e).



Le Monde

économie

AFFAIRES

Stratégies incertaines

(Suite de la première page.)

Vers la fin des années 70, on comptait encore sur l'automobile pour suppléer le déclin de la sidérurgie, notamment en Lorraine. La « charrette » avancée par Peugeot apparaît donc comme le symbole d'un retournement déjà largement engagé. Les effectifs de P.S.A. ont déjà été en effet fortement dégraissés.

Par le seul jeu des préretraites et des départs naturels, Automobiles Peugeot (qui regroupe Peugeot et Talbot) a ainsi perdu 20 % de ses emplois en moins de cinq ans (de 103 000 à 81 700). Dans le même temps globalement, en France et à l'étranger, le groupe a « perdu » 65 000 salariés.

Cette évolution est-elle inéluctable ? Et à quel rythme ? L'automobile française a perdu de sa compétitivité, de multiples signes le prouvent : le solde entre exportations et importations d'automobiles a été en 1982 à son niveau le plus bas depuis 1970 en francs constants, et depuis 1976 en francs courants ; la pénétration étrangère sur le marché national est un autre fait marquant : de 20,9 % en 1978, la part des marques étrangères est passée à 28,5 % en 1981, 30,6 % en 1982 et 31,6 % au premier semestre de 1983.

Le recul des constructeurs français sur un marché comme celui d'Allemagne fédérale, malgré la dévalorisation du franc par rapport au mark, et, d'une manière générale, en Europe où, après avoir conquis la première place de haute lutte, Renault vient, au premier semestre, de la céder, n'est pas moins significatif.

Le déclin le plus impressionnant touche évidemment Peugeot S.A., qui de 44,9 % du marché national en 1978 est tombé à 33,06 % en 1981 et à 30,2 % en 1982. Dans le même temps, la production du groupe (véhicules particuliers complets et petites collections) chutait de 2 289 548 à 1 611 300. Bref, en cinq ans, l'apport de Chrysler Europe a été pratiquement gommé.

Les causes de cet échec sont connues. La firme sochalienne avait pris du retard pour constituer un groupe de taille internationale : les rachats de Citroën en 1974, puis de Chrysler Europe en 1978 ont été réalisés alors que les économies occidentales étaient déjà entrées en crise. Cela a compliqué l'effort de productivité du groupe portant sur la rationalisation de la production et la mise au point d'organes communs. A cette difficulté s'est ajoutée la fusion brutale des réseaux commerciaux de Peugeot et Talbot, qui a fourni à la concurrence (Renault mais aussi Volkswagen) des concessionnaires dynamiques et revanchards. Enfin, comme le dit pudiquement la Confédération générale des cadres, Talbot a souffert *« du poids que représente le maintien dans certains établissements d'un système de relations sociales d'un autre âge ».*

Erreur de gestion

Ces erreurs de stratégie et de gestion de la direction se sont cumulées ces derniers mois avec une politique gouvernementale coûteuse pour les entreprises, tant sur le plan social (réduction de la durée du travail) qu'économique (blocage des prix de *1981) et par un combat syndical important.* Pour supplanter la C.S.L. dans le groupe — objectif estimable, — voire obtenir éventuellement à terme la nationalisation de P.S.A., la C.G.T. n'a pas hésité à désorganiser systématiquement la production, tant à Aulnay qu'à Poissy, sans la moindre réaction des pouvoirs publics, une politique qui pourrait se révéler à terme kamikase.

Face à la dégradation financière qui a accompagné ce déclin (*le Monde* du 27 juillet), le groupe a utilisé tous les expédients possibles pour résoudre ses difficultés de trésorerie : résorption des stocks, diminution des crédits clients, allongement du crédit fournisseur, des méthodes qui ne sont pas extensibles. Comme l'écrivait fin 1982 un analyste financier, *« les déficits de financement devront être intégralement couverts à l'avenir par accroissement de l'endettement externe qui entraînera un alourdissement des frais financiers ».* Comme les banques rechignent — devant un endettement qui approche 30 milliards de francs, — Peugeot S.A. se trouve à la croisée des chemins. Après plusieurs années d'effort intense, P.S.A a pu maintenir en 1982 un niveau d'investissements non négligeable (5 milliards de francs sur un chiffre d'affaires de 75 milliards), mais déjà *les frais de recherche* — développement étaient en nette régression par rapport à 1981. En 1983, les investissements pourraient être de l'ordre de 4 milliards, soit 5 % du chiffre d'affaires là où la concurrence y consacre désormais souvent entre 7 % et 10 %. Le risque d'être distancé n'est pas mince.

Le modèle de redressement fourni par Chrysler — cité par M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Peugeot — est à cet égard intéressant. En 1976, le constructeur américain détenait 6,2 % du marché mondial, produisait 2,4 millions de voitures et se trouvait parmi les cinq grands. En 1982, il n'a produit que 722 418 véhicules, ne détient plus que 2 % du marché mondial et se retrouve au treizième rang des constructeurs internationaux. Le retour au profit est le résultat d'un repli impressionnant.

Hésitations

Est-ce là le rêve de Peugeot ? C'est sans doute ce que craint l'administration. Même si un repli de cette ampleur est inimaginable dans le contexte français, il ne doit pas manquer dans la famille Peugeot de nostalgiques de la grande période — les années 60 — où la firme était restée provinciale, mais où elle dégageait d'importants bénéfices avec sa gamme restreinte de berlines familiales. Les tenants d'un retour aux sources, aux usines de province et à une gamme plus sélective disposeraient d'arguments : dans les années 70, l'idée prévalait que la survie des constructeurs passait par la production minimale de 2 millions de véhicules par an et de modèles couvrant l'ensemble de la gamme. Depuis lors, Mercedes, B.M.W. et Volvo sont venus démontrer le contraire, au moment même où, à l'exception de Fiat, les grands groupes automobiles européens annonçaient des pertes.

Ce repli aurait en outre comme avantage pour la famille Peugeot — principal actionnaire qui reprend de l'active avec la nomination vraisemblable de M. Robert Peugeot, âgé de trente-trois ans, à la tête de Talbot UK en avril prochain — de maintenir son pouvoir et sa part de capital (36,33 % officiellement, plus de 50 % en fait, dit-on), alors que la stratégie du développement nécessiterait inévitablement un appel d'argent frais, donc une réduction du pouvoir de contrôle de la famille.

Sans doute le choix du groupe n'est-il pas arrêté et fait-il encore l'objet d'un vaste débat. Officiellement, l'objectif reste l'harmonisation des gammes et la rationalisation de la production. Mais pour le plus long terme ? M. Jean-Paul Parayre, président de P.S.A., continue de défendre le pari qu'il a fait — guidé par l'ancien patron, M. Francis Gautier — d'une politique ambitieuse et d'un développement externe. Mais la famille Peugeot ne sera-t-elle pas encline à soutenir M. Jacques Calvet, venu de la B.N.P. pour rétablir la situation financière, quelles qu'en soient les conséquences sur la production ? Ira-t-on alors jusqu'au délestage de Talbot, ce qui est loin d'être évident pour une marque qui vend quand même en Europe presque autant de voitures que Peugeot (318 799 contre 407 649 en 1982) ?

La « crise » actuelle aura en tout cas vraisemblablement pour effet de compliquer la cohabitation déjà difficile des deux dirigeants de Peugeot et de la rendre incertaine à l'avenir : l'un, ancien haut fonctionnaire capable de composer avec le pouvoir et prêt à accepter de l'argent du gouvernement dès lors qu'il ne s'agit pas d'une aide spécifique à Peugeot, et l'autre, plus politique, ancien directeur du cabinet de M. Giscard d'Estaing et rédibitoirement hostile à la gauche aux affaires. Le renforcement, apparent ces dernières semaines, des pouvoirs d'Automobiles Peugeot, donc de M. Calvet, au détriment du directoire de P.S.A., donc de M. Parayre, est une des données de ce dossier complexe, même si l'un et l'autre ont sur cette affaire le même point de vue (la nécessité d'adapter les effectifs à la production).

Le gouvernement pour sa part souhaite sans nul doute que la thèse de M. Parayre l'emporte, un soutien qui ne renforce pas forcément le rôle de ce dernier dans une société qui revendique — discrètement mais fermement — la défense du capitalisme privé. Mais l'Etat a-t-il un moyen d'imposer ce qu'il pense être l'intérêt général ? Refuser ou « échanger » contre le maintien d'une production élevée les suppressions d'emplois envisagées, c'est risquer d'accentuer les difficultés du groupe, d'amoindrir la compétitivité de celui-ci face à une concurrence ragaillardie. Intervenir, c'est rendre plus ambiguë encore les frontières du secteur public et du secteur privé et perdre définitivement toute crédibilité quant à la liberté de gestion de l'un comme de l'autre.

Mais laisser décliner Peugeot déjà « sorti » en 1982 du classement des cinquante premières sociétés mondiales et qui a visiblement renoncé à l'objectif d'une production annuelle de 2 millions de véhicules, c'est accélérer des pertes d'emplois déjà inéluctables du fait de la robotisation. (Un groupe comme Ford prévoit par exemple que, à production égale, il devra réduire de moitié ses 256 000 emplois dans les dix ans à venir.) C'est aussi, à coup sûr, voir la pénétration des marques étrangères sur le marché national s'accentuer. On comprend que devant un tel dilemme le gouvernement — comme pour d'autres raisons les dirigeants du groupe Peugeot — hésite sur la marche à suivre.

D'autant que, au-delà du dossier Peugeot, il faudra se demander, d'une manière plus générale, si les investissements effectués par tous les constructeurs pour développer et moderniser leur capacité de production (80 milliards de dollars dépensés en sept ans par les firmes américaines, 35 milliards de dollars par les Européens et 12 milliards de dollars de 1980 à 1983 par les sociétés japonaises) sont justifiés sur des marchés en voie de saturation ou encore s'il y a suffisamment de place pour tous les grands constructeurs actuellement présents sur le marché et, dans ces conditions, pour deux grands groupes français.

BRUNO DETHOMAS.

M. JEAN PRADA

Né le 29 novembre 1925 à Bordeaux, M. Jean Prada est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Auditeur puis conseiller référendaire (1956) à la Cour des comptes, il est directeur adjoint des carburants (1957), directeur de la compagnie pétrolière S.N. Repal (1962 - 1966), puis d'Elf - Distribution, et directeur général adjoint d'Elf - Union. Il prend, en 1973, la présidence du directoire de l'entreprise minière et chimique (E.M.C.), où il succède à M. Claude Cheysson. E.M.C., où il restera jusqu'en octobre 1982, gère notamment les mines de potasse d'Alsace et fabrique des produits chimiques et de l'alimentation animale (Sanders). M. Prada est conseiller-maître à la Cour des comptes.

● **Pour pouvoir continuer l'activité de la firme,** les conjoints d'artisans et de commerçants peuvent, en cas de décès du chef de l'entreprise, bénéficier de prêts bonifiés préférentiels. Selon le *Journal officiel* du 12 août, ces prêts sont plus particulièrement destinés à faciliter le dédommagement des autres héritiers.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES CONSÉQUENCES DE LA GU[illegible]

La France est contrainte de renégocie[illegible]

Au bout du rouleau

NOUVELLE AMÉLIORATION EN JUILLET

Le déficit atteint 39,7 milliards de francs depuis janvier

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE ENTRE L'IRAN ET L'IRAK

La France est contrainte de renégocier la dette civile et militaire de Bagdad

« La situation financière de l'Irak ? On n'en sait pratiquement rien, sauf l'essentiel : ils ne peuvent plus payer », plaisante un haut fonctionnaire français. De fait, l'Irak, pour autant qu'on puisse en juger (1), *se trouve dans l'état*, paradoxal, d'une entreprise non endettée mais au bord de la cessation de paiement. Ayant vu depuis trois ans ses recettes réduites de plus des deux tiers et ayant épuisé quasiment ses réserves, l'Irak se trouve désormais livré au bon vouloir de ses fournisseurs, auprès de qui il est contraint de négocier pour la première fois des crédits sous forme de reports d'échéances (*le Monde* du 18 août).

La guerre déclarée il y a bientôt trois ans, en septembre 1980, à l'Iran, a privé le pays de la plus grosse part de ses revenus pétroliers, lesquels représentaient 98 % du montant de ses exportations. La destruction du terminal de Fao, son seul débouché sur le Golfe arabo-persique, puis la fermeture, en avril 1981 de l'oléoduc trans-syrien ont limité ses capacités d'exportation au seul oléoduc Kirkuk-Dortyol (750 000 à 800 000 barils par jour de pétrole au maximum). De 3,25 millions de barils par jour en 1979, ses exportations de « brut » sont tombées à environ 900 000 barils par jour dès la fin de 1980, puis à moins de 700 000 barils par jour en 1981 et 1982.

Les recettes en devises de l'Irak ont donc fondu dramatiquement, la baisse du volume exporté se doublant depuis le début de cette année d'une diminution des prix de vente. De 26,4 milliards de dollars en 1980, ses recettes sont tombées à 9 milliards environ en 1981, un peu plus de 7,5 milliards en 1982 et ne devraient, en 1983, guère dépasser de 6 à 7 milliards de dollars. D'excédentaires les échanges extérieurs de l'Irak *sont devenus* en trois ans largement déficitaires. Car les importations – civiles – n'ont réellement commencé à diminuer que depuis la mise en place, à la fin de l'année dernière, d'un plan d'austérité : limitation des achats à l'étranger aux biens de première nécessité et report *sine die* de la signature de nouveaux *contrats d'équipement lourds.* De 12,93 milliards de dollars en 1980, les importations irakiennes ont atteint 17,1 milliards en 1981 et 17,7 milliards en 1982 (en supposant constante la part des pays O.C.D.E. dans le total). Elles pourraient être ramenées cette année entre 15 milliards et 16 milliards de dollars.

Résultat : un déficit commercial de 8 à 10 milliards de dollars par an depuis bientôt trois ans, pour les seuls échanges civils. Il faut, bien entendu, ajouter aux achats irakiens les dépenses militaires énormes liées à la guerre – le chiffre de 1 milliard par mois a circulé ! En sens inverse, il *faut certes compter l'aide apportée* par les « pays frères » du Golfe. Mais, outre que les estimations sur ce point divergent – de 20 milliards à 50 milliards ! – il semble certain que depuis quelque temps cette manne se soit. L'essentiel de l'effort des pays amis – Arabie Saoudite et Koweït notamment – se limiterait désormais (*le Monde* du 14 mai 1983) aux ventes de pétrole réalisées pour le compte de l'Irak, lesquelles peuvent être estimées au maximum à 350 000 barils par jour, soit *grosso modo* 3,5 milliards de dollars par an.

Au bout du rouleau

L'Irak arrive donc, *du point* de vue financier, au *« bout du rouleau »*. Ses réserves, naguère confortables (31 milliards de dollars avant le conflit), ont fondu comme neige au soleil. On estime que, actuellement, l'Irak ne dispose plus guère que d'un volant de quelques milliards de dollars strictement nécessaires *à la gestion de sa trésorerie* courante.

Pour la première fois Bagdad a dû peser sur ses fournisseurs. Dès la fin de l'an passé, les échéances des contrats civils et militaires, jusque-là payés rubis sur l'ongle, ont commencé à ne plus être honorées. L'Irak a dans un premier temps demandé des délais de paiement – trente à soixante jours – pour le règlement des achats de biens de consommation. Puis il s'est lancé sur le marché international des capitaux – un premier emprunt de 500 millions de dollars a été émis en novembre 1982 sur l'euromarché. Enfin, le pays a engagé avec tous ses fournisseurs des négociations visant à rééchelonner les échéances dues au titre des gros contrats – ceux-ci étaient jusque-là réglés par des paiements échelonnés suivant la réalisation des travaux.

Pays par pays, voire entreprise par entreprise, l'Irak a obtenu le report – le plus souvent à un an – des échances dues pour l'année 1983. La France, qui, avec la Corée du Sud, la R.F.A. et la Grande-Bretagne, figure parmi les principaux créanciers de l'Irak, se trouvait concernée au premier chef.

Les ventes françaises à l'Irak ont quadruplé en quatre ans, la majeure partie d'entre elles (plus de 50 %) étant constituées par des biens d'équipement professionnel, le plus souvent de haute technologie (électricité, informatique, téléphone), outre les traditionnelles opérations de génie civil.

En 1982, l'Irak représentait pour la France plus de 7 % des exportations *nationales* hors de la zone O.C.D.E. (6 % environ pour les industries mécaniques, 5 % pour la construction électrique et surtout près de 14 % pour la construction électronique), faisant de Paris le troisième fournisseur civil de Bagdad (après le Japon et l'Allemagne fédérale), tout en restant son second fournisseur de matériel militaire, après l'U.R.S.S.

Cette implication commerciale de la France en Irak ne date pas d'aujourd'hui (les « contrats Chirac » sont encore en mémoire dans les milieux d'affaires). Les pouvoirs publics ne pouvaient donc faire autrement que d'accepter de négocier le rééchelonnement d'une partie de la dette irakienne. Après cinq mois de discussions serrées, un premier accord global franco-irakien a donc été conclu à la fin mai comportant un double volet militaire et civil (*le Monde* du 26 mai).

La partie militaire prévoyait alors qu'une fraction des échéances à payer par l'Irak pour l'année 1983 et une fraction non payée de 1982 (environ 8 milliards de francs) seraient réglées par la livraison de barils de pétrole.

Elf et Total devront enlever 4 millions de tonnes de pétrole irakien entre le 1er juillet 1983 et le 1er juillet de l'année *suivante*, ce qui représente environ 6 milliards de francs. Dassault, Thomson, Matra, la SNIAS et les arsenaux, sont les principales sociétés et organismes concernés par ces livraisons d'armes, qui comprennent notamment des Mirage et des missiles (Exocet et Roland), des hélicoptères et divers *équipements, outre leurs munitions.*

Il restait encore à régler la partie civile, et c'est ce qui a été fait le 5 août dernier lorsque les deux pays ont signé un accord-cadre dont les détails commencent seulement à être connus. Cette convention qui ne concerne que les échéances dues aux entreprises françaises contractantes pour l'année 1983 prévoit que l'Irak n'en réglera qu'une partie à ses fournisseurs. Le reste sera pris en charge par un « pool » de banques françaises, sous la coordination de la Banque française du commerce extérieur et avec la couverture de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), qui offrira sa garantie pour environ 95 % du refinancement total.

Celui-ci porterait sur une somme voisine du milliard de dollars (environ 8 milliards de francs), indépendamment de l'*« enveloppe-réclamations »* qui accompagne traditionnellement ce genre d'affaires. Cette avance de trésorerie s'effectuera sous la forme d'un crédit d'une durée voisine de trois ans, à mi-chemin entre la formule du crédit-acheteur et du crédit-export et avec un taux d'intérêt qui devrait être calqué sur le taux interbancaire *pratiqué à Paris.*

Ces conventions soulagent les entreprises françaises, inquiètes jusqu'ici des retards de paiement et de l'âpreté croissante des Irakiens dans les discussions financières.

Le soulagement est d'autant plus marqué dans les entreprises de travaux publics qui souffrent beaucoup de l'effondrement du marché intérieur français et pour qui l'exportation est un ballon d'oxygène indispensable. Spie-Batignolles, qui devait installer avec Sobea (Saint-Gobain) 800 km de conduites d'eau (livrées par Pont-à-Mousson) à Bagdad, contrat signé en 1980, et terminer avec Fougerolles la construction de l'aéroport de Bagdad (contrat de 4,5 milliards de francs), attendait un reliquat de 600 millions de francs. Technip (construction d'un complexe gazier), Five-Cail-Babcock (cimenterie), Renault industries équipements et techniques (maternités), Thomson (sans doute la firme la plus engagée en Irak *tant dans les domaines civil que* militaire), attendent encore, parmi d'autres, divers règlements de contrats terminés ou non.

Ces entreprises ont le sentiment d'être épaulés par un gouvernement français qui, d'une certaine façon, est contraint de prendre à sa charge les pots cassés éventuels ou à venir. *Le* troc pétrolier et l'avance de trésorerie d'un milliard de dollars dégagent en tout cas l'horizon pour une année environ.

Mais ensuite ? Le problème risque clairement de se poser à l'identique l'an prochain, aggravé par le fait que les échéances seront à ce terme plus importantes. A moins d'une fin rapide du conflit armé avec l'Iran, la situation de l'Irak n'a guère de chance de s'améliorer d'ici là.

Il est clair, désormais, qu'aux conditions actuelles le pays ne pourra guère « tenir » plus d'un an ou deux. Si les perspectives d'évolution de la guerre avec l'Iran lui étaient plus favorables, l'Irak, potentiellement très riche grâce à ses réserves pétrolières, parmi les plus importantes du monde, n'aurait sans aucun doute pas de peine à obtenir de ses créanciers des crédits à moyen terme. Mais l'éternisation du conflit et la situation militaire délicate n'incitent guère ceux-ci à l'optimisme.

(1) On ne dispose d'aucune information fiable ni sur l'état exact des réserves du pays ni sur sa balance des paiements, celle-ci étant notamment influencée par le montant des dépenses militaires, des conventions passées avec les pays de l'Est (U.R.S.S., Chine, etc.) et de l' « aide » apportée par les pays frères du Golfe.

NOUVELLE AMÉLIORATION EN JUILLET

Le déficit atteint 39,7 milliards de francs depuis janvier

Le déficit du commerce extérieur a représenté – en chiffres bruts – 889 millions de francs en juillet contre 1,72 milliard en juin et 6,06 milliards en juillet 1982. Après correction des variations saisonnières, le solde négatif a été de 3,03 milliards de francs au lieu de, respectivement, 3,70 milliards et 8,63 milliards.

Ce résultat est dû à un recul des importations enregistré malgré la hausse du dollar, et qui peut être attribué aux effets du plan de rigueur, alors que les exportations ont diminué, comme il semble normal en cette période de l'année. Ainsi, après correction, les achats se sont situés à 62,25 milliards contre 63,97 milliards en juin (60,85 milliards en juillet 1982), et les ventes à 59,22 milliards contre 60,27 milliards (52,22 milliards). Le taux de couverture a été de 95,1 % contre 94,2 % en juin (85,8 % en juillet).

Au cours des sept premiers mois de 1983, le déficit corrigé de la balance commerciale s'est établi à 39,7 milliards de francs, contre 51,9 milliards pour la même période de 1982. Commentant ces chiffres, Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, a estimé que l'objectif gouvernemental, qui est maintenant de parvenir à un déficit de 60 milliards cette année, serait atteint.

En moyenne mensuelle pour les quatre derniers mois, le solde négatif s'est établi à quelque 4 milliards de francs, contre 8,5 milliards pour la même période l'an dernier. *« Après le bon résultat de juin* (le déficit avait été de 7,66 milliards en mai), *il n'y a pas eu de coup d'accordéon,* a souligné Mme Cresson, *ce qui prouve que les échanges français restent bien dans la ligne de l'amélioration. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9150	7,9190	+ 155	+ 205	+ 305	+ 370	+ 720	+ 860
$ can.	6,4193	6,4241	+ 160	+ 220	+ 325	+ 396	+ 780	+ 927
Yen (100)	3,2545	3,2575	+ 148	+ 187	+ 303	+ 349	+ 900	+ 981
DM	3,0078	3,0105	+ 185	+ 206	+ 370	+ 400	+ 990	+ 1055
Florin	2,6853	2,6881	+ 140	+ 165	+ 275	+ 315	+ 805	+ 870
F.B. (100)	15,0133	15,0266	+ 425	+ 572	+ 835	+ 1043	+ 1900	+ 2338
F.S.	3,6960	3,7005	+ 255	+ 285	+ 515	+ 555	+ 1450	+ 1538
L (1 000)	5,0518	5,0560	– 225	– 171	– 445	– 369	– 1475	– 1325
£	12,0245	11,0361	+ 270	+ 372	+ 545	+ 694	+ 1315	+ 1568

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 1/4	10 5/8
DM	4 11/16	5 1/16	4 7/8	5 1/4	5	5 3/8	5 5/8	6
Florin	5 1/8	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	6	6 3/8
F.B. (100)	9	9 1/4	8 1/2	9	8 1/2	9	9 1/2	10
F.S.	1 1/8	1 7/8	3 3/4	4 1/8	3 7/8	4 1/4	4 5/16	4 11/16
L (1 000)	16	16 1/4	16 1/2	17 1/4	16 3/4	17 1/2	18 1/4	18 3/4
£	9 1/8	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 7/16	9 13/16	10	10 3/8
F. franç.	12 3/3	12 7/8	13 1/8	13 1/2	14	14 3/8	16 1/4	16 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **« Table ronde » sur Aquitaine-Alimentation le 18 août à Agen.** – Le commissaire de la République du Lot-et-Garonne a décidé d'organiser une « table ronde » sur la situation de la SICA Aquitaine-Alimentation, dont le président, M. Bernard Serre, a été inculpé d'abus de biens sociaux, d'es*croquerie et de faillite frauduleuse.* Représentants du comité d'entreprise, des producteurs et des élus régionaux se réuniront donc à Agen. M. Serre, pour sa part, a quitté la maison d'arrêt d'Agen dans la soirée du 17 août après avoir versé une caution de 600 000 F.

Energie

● **La Chine a conclu un accord avec la compagnie américaine Occidental Petroleum** pour la mise en exploitation d'une gigantesque mine de charbon à ciel ouvert située dans le bassin de Pingshuo, dans la province septentrionale de Shanxi. Cette mine, une fois en activité, devrait produire 15 millions de tonnes de charbon par an (soit plus des trois quarts de toute la production française), ce qui devrait en faire la plus grande du monde. Occidental Petroleum, qui avait signé en mars 83 un accord préliminaire avec la Chine, participera à sa construction et à son exploitation. Les réserves de la province de Shanxi sont évaluées à 870 milliards de tonnes de charbon.

Fiscalité

● **Une mission d'expertises et de liaisons** vient d'être créée à la direction générale des impôts du ministère de l'économie, des finances et du budget par un arrêté publié au *Journal officiel* daté du 17 août.

[En août 1977, à la suite notamment d'incidents passé entre agents du fisc et contribuables, avait été créée une inspection générale des services dans le but de surveiller le travail des contrôleurs fiscaux. Cette idée avait été lancée par M. Giscard d'Estaing dès décembre 1976. Le côté « *disciplinaire* » de cette mission lui avait valu l'hostilité des syndicats qui en demandaient la suppression. La mission qui vient d'être créée est la renaissance, sous une autre appellation, de cette inspection générale débarrassée d'un rôle disciplinaire qu'elle n'avait d'ailleurs que très peu joué. La mission d'expertise aura surtout pour rôle de permettre à la direction des impôts d'obtenir rapidement, sur un problème d'organisation ou de méthode (équipement informatique, fréquence des vérifications, mise en application difficile d'un nouvel impôt, etc.), un diagnostic rapide.]

Social

● **Chez Thomson à Angers** (Maine-et-Loire), mille neuf cent cinquante ouvriers, la majorité du comité d'établissement a, le 16 août, émis un avis défavorable sur le licenciement des trente-huit salariés réfractaires au travail en équipe. La C.F.D.T. et la C.G.T. se sont prononcées contre, la C.G.C. s'est abstenue. La direction a un mois pour engager sa procédure. Le comité d'établissement a demandé que l'expert-comptable du comité central d'entreprise chiffre le surcoût des contre-propositions syndicales rejetées par la direction.

● **Elections à la chambre des métiers de Paris.** – La révision des listes électorales à la chambre des métiers de Paris est prolongée jusqu'au 5 septembre. Les listes des électeurs sont affichées dans les mairies d'arrondissement de la capitale.

CONJONCTURE

Le commentaire de la Rue de Rivoli sur l'évolution des prix de détail

ASSURER LE PASSAGE A 5 % DE HAUSSE EN 1984

L'évolution des prix de détail au cours des derniers mois *« témoigne de notre capacité d'obtenir sur le second trimestre 1983 une sensible réduction du rythme des hausses de prix, permettant d'assurer le passage au rythme de 5 % retenu pour 1984 »*, note le cabinet de M. Delors dans un communiqué publié mercredi soir 17 août, juste après qu'aient été connu le résultat des prix en juillet (entre + 0,8 % et + 0,9 % selon l'INSEE).

« Hors augmentation de la fiscalité [tabac], le rythme d'évolution des prix a ainsi été limité entre 0,7 et 0,8 % en juillet, mois pourtant particulièrement chargé puisqu'il cumule la prise en compte d'une part importante des augmentations de loyers de l'année, et la majeure partie des secondes étapes des engagements de lutte contre l'inflation souscrits pour l'année 1983 », poursuit le ministère.

« Conformément à la programmation des prix établie au titre de l'année, on enregistre depuis trois mois, et après la concentration sur le début de l'année des premières étapes des engagements de lutte contre l'inflation pour 1983 et des hausses liées à la sortie du blocage, une décélération sensible de l'évolution des prix.

« Toujours hors augmentation de la fiscalité et en exceptant la période de blocage de l'an dernier, le rythme obtenu sur les trois derniers mois est le plus modéré constaté pour les trois mois correspondants depuis 1972. »



Dessin de CAGNAT.

Les signes d'une éclaircie

(Suite de la première page.)

Troisième indice favorable : celui de l'emploi. Celui-là n'est pas cohérent avec les conséquences logiques de la stratégie d'ensemble développée par le gouvernement. *Le* freinage de l'activité – d'ailleurs moins fort que prévu – entraîné par la compression de la demande interne aurait dû provoquer une aggravation du chômage. Celle-ci ne s'est pas produite. Une rupture existe donc maintenant entre chômage recensé et emplois offerts, ces derniers continuant de diminuer au rythme d'environ 1,5 % l'an, soit de 200 000 personnes (hors agriculture).

Les chiffres du chômage vont-ils se détériorer d'autant plus brutalement à la rentrée ? Confrontés à un phénomène assez incompréhensible, nous en sommes réduits à poser des questions. Contentons-nous pour l'heure d'enregistrer des indices économiques assez favorables, en oubliant pas que le plus difficile est encore devant nous.

ALAIN VERNHOLES.

SOCIAL

Pas d'interruption des droits des chômeurs devenus retraités

affirme M. Bérégovoy en réponse à M. Bergeron

Dans une lettre du 17 août, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a répondu aux questions concernant la « *législation vieillesse* » que M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., avait posées dans une lettre datée du 9 août.

Contrairement à ce que craignait le leader syndical, il n'y a pas d'interruption des droits des chômeurs devenant retraités, la « *suspension des allocations de chômage prenant effet à la date à laquelle l'intéressé peut bénéficier d'une pension de retraite* ». M. Bérégovoy a précisé qu'« *au cas où des difficultés auraient néanmoins subsisté à cause d'une information insuffisante des chômeurs*, (il avait) *demandé à la Caisse nationale de vieillesse des travailleurs salariés (C.N.A.V.T.S.) de donner, à titre exceptionnel et transitoire, un effet rétroactif aux demandes de pension déposées tardivement* ».

Le ministre des affaires sociales a par ailleurs rappelé que la convention signée le 18 juillet entre l'UNEDIC et la C.N.A.V.T.S. « *permet aux ASSEDIC de verser des allocations à titre d'avance sur pension, évitant ainsi aux chômeurs tout problème de trésorerie* ».

Quoi qu'il en soit, l'« *instauration d'un minimum de pension contributif dans le régime général a parachevé cette réforme* (celle de l'abaissement de l'âge de la retraite) *dont l'esprit est de permettre à ceux qui ont cotisé normalement de recevoir plus et plus tôt* ».

L'huile sur le feu

Il fallait s'y attendre, M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., s'est attiré la foudre avec ses déclarations sur les immigrés, publiées dans une interview de Sud-Ouest *du 17 août (le Monde du 18 août). L'union régionale Ile-de-France de la C.F.D.T. a répliqué vertement en lui reprochant de* « montrer la population immigrée comme étant un danger pour la société française » *et se demande si la C.G.C. ne veut* « pas faire les élections de la Sécurité sociale sur le dos des immigrés au même titre que d'autres ont voulu gagner les municipales en désignant la population immigrée comme responsable de tous les maux (...) »

Dans une interview de M. Jean-Claude Gayssot, publiée dans l'Humanité *du 18 août, le P.C.F. a vivement réagi en dénonçant* « une campagne raciste », *tout en rappelant sa demande de l'arrêt de l'immigration et en soulignant au passage que cette proposition, qui lui avait été reprochée à l'époque, est maintenant reprise par le secrétariat d'État à l'immigration.*

Au moment où le conseil des ministres s'apprête à prendre des décisions difficiles sur un problème aussi explosif que celui des travailleurs immigrés, les propos de M. Marchelli risquent donc de relancer une polémique déjà bien mal engagée.

Quand il faudrait de la sérénité pour aborder, enfin, le débat de fond que réclame le traitement d'un dossier aux multiples facettes, le bouillant délégué général de la C.G.C. jette de l'huile sur le feu, et cède à la démagogie, à grands coups de formules caricaturales qui peuvent trouver un écho dans une opinion, déjà inquiète, notamment quand il affirme que l'immigration est au centre des problèmes de chômage ou redoute des décisions gouvernementales, « qui risquent de nous conduire à une société multi-raciale sans l'acquiescement des Français ».

Était-ce vraiment le meilleur moyen de préparer le débat — souhaitable — que réclame M. Marchelli ?

A.L.

Visites « officielles » du P.C.F. dans une dizaine d'entreprises

Le parti communiste français « *vient de décider, en plein mois d'août, de visiter officiellement une dizaine d'entreprises* », annonce M. François Hilsum, membre du comité central du P.C.F., dans l'éditorial de *L'Humanité-Dimanche*.

M. Hilsum précise que les délégations du P.C.F. qui se rendront dans ces entreprises seront conduites par des dirigeants du parti, des élus nationaux et locaux, et « *apporteront aux salariés un soutien qui sera entendu comme un appel à l'action pour la défense de l'emploi et la relance de la production industrielle française* ».

Dans son éditorial, M. Hilsum critique vivement la « *provocation* » de M. Yvon Gattaz qui « *demande au gouvernement d'autoriser les patrons à licencier les travailleurs... afin de préserver l'emploi* ». « *Le président du C.N.P.F. prend-il les Français pour des gribouilles ?* », écrit-il.

● **La C.F.D.T. répond à M. Gattaz.** — Dans un communiqué, la C.F.D.T. a, le 17 août, répondu aux dernières déclarations de M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., après sa visite à M. Mitterrand le 16 août. La C.F.D.T. considère que « *la gestion économique de l'entreprise ne saurait être du seul ressort des chefs d'entreprise* » (...) « *La gauche doit refuser le réflexe dépassé : aux syndicats le social, aux patrons l'économique.* » Enfin « *Si le C.N.P.F. recule devant ses responsabilités, la C.F.D.T. souhaite assumer les siennes* », conclut le communiqué cédétiste.

ÉTRANGER

LA CITIBANK S'ASSURE LE CONTROLE DE LA BANQUE BRITANNIQUE GRINDLAYS

La Citibank américaine qui possédait déjà une participation de 49 % dans la banque britannique Grindlays Bank Ltd en détiendra dorénavant le contrôle à l'issue d'une prise de participation de même montant (49 %) dans Grindlays Holding Ltd, société cotée à la Bourse de Londres et dont le capital était détenu jusqu'à présent à hauteur de 41 % par la Lloyds Bank Ltd, le solde étant réparti dans le public.

Selon l'accord conclu, Grindlays Holding Ltd, maintenant contrôlée par Citibank, prendra à son tour le contrôle majoritaire de la Grindlays Bank Ltd en reprenant la participation détenue jusqu'ici dans cette société holding par la banque américaine. Celle-ci recevra en échange 32,16 millions d'actions nouvelles ordinaires de Grindlays Holding Ltd, soit 48,6 % de son capital.

De son côté, Lloyds Bank Ltd, qui a approuvé les termes de cette transaction — et la réorganisation du groupe Grindlays qui devrait en résulter, — ne détiendra plus que 23,1 % du nouveau capital de Grindlays Holding Ltd et Lloyds cessera de considérer cette dernière comme une société associée à son groupe sur le plan comptable.

Présent sur cinq continents et dans trente-six pays où il dispose d'un réseau d'une cinquantaine de filiales et de plus de deux cents agences, le groupe Grindlays, qui emploie près de quatorze mille personnes dans le monde entier, figure parmi le dix premières banques britanniques. Il possède une filiale française à 100 %, Grindlays Bank S.A. (ex-banque Grindlays Ottomane) qui emploie environ cinq cents personnes réparties dans une quinzaine d'agences.

● **M. Delfim Neto**, ministre brésilien de la planification, devait rencontrer, ce jeudi 18 août, à Paris, le directeur général du Fonds monétaire international (F.M.I.), M. Jacques de Larosière. M. Neto espère obtenir du F.M.I. le « feu vert » pour poursuivre les négociations avec les banques internationales créancières du Brésil.

● **La Banque asiatique de développement**, dont le siège est à Manille, a emprunté 634 millions de dollars sur le marché international des capitaux au cours du premier semestre 1983. Elle a également approuvé pendant le deuxième trimestre six prêts représentant un total de 173,6 millions de dollars, qui ont été accordés au Bangladesh, à l'Indonésie, aux Philippines, à la Thaïlande et à Tonga. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

L'« agrobusiness » américain au creux de la vague

III. — *Le « yoyo » des taux d'intérêt*

La mise en jachère du quart des terres cultivables a permis une certaine reprise des cours. Mais il en faudra plus pour relever des revenus qui ont été, en 1982, au plus bas depuis 1932. *Et l'industrie des équipements est bien malade* (*le Monde* des 17 et 18 août).

De notre envoyé spécial
JACQUES GRALL

Castile (New-York). — La crise agricole américaine ne pouvait pas ne pas avoir de retombées dans le domaine foncier. Le début de l'année 1983 apparaît, là encore, comme une année charnière puisque la chute du prix de la terre, entamée en 1981, semble enrayée.

Les faillites, dont on a beaucoup parlé dans les médias, affectent surtout les agriculteurs qui se sont endettés ces dernières années à des taux d'intérêt flottant. « *Entre 1945 et 1981, la seule erreur qu'un fermier pouvait faire c'était de ne pas emprunter pour acheter de la terre, dont la valeur montait en flèche.* » L'homme qui parle ainsi est un expert. Il dirige la Nortrust Farm Management, filiale de gestion du patrimoine agricole de la Northern Trust Bank Company de Chicago, trente-huitième banque des Etats-Unis.

En 1981 et en 1982, le prix de la terre a baissé de 10 % à 35 % et les revenus ont chuté, tandis que les taux d'intérêt dépassaient 20 %. Les jeunes qui s'installaient alors ont été naturellement touchés, mais aussi tous ceux qui spéculaient sur la terre en pensant que l'inflation persisterait. La crise foncière n'est d'ailleurs pas une catastrophe pour tout le monde. Cinquième firme pour ce travail aux Etats-Unis, la Nortrust Farm Management, qui fait largement payer ses talents de gestionnaire aux investisseurs, a accru son capital de terres de 98 000 hectares à 130 000 hectares entre 1981 et 1982.

Cette augmentation correspond *aux investissements réalisés* dans le foncier ces derniers temps par les compagnies d'assurance. « *Ces compagnies ont tellement de fonds qu'elles investissent partout.* » En fait, elles reprennent les terres des agriculteurs en difficulté au moment où le prix est au plus bas, en espérant qu'il remontera. Avec une belle franchise, le directeur de la Nortrust Farm explique : « *Quand le prix de la terre monte, nous travaillons pour l'investisseur, quand il descend, nous travaillons pour les assureurs. La terre, elle est toujours là.* » Le slogan de la société : « *Il y a des fermiers dans les banques.* » N'y a-t-il pas surtout des banquiers dans les fermes ? Dans l'Illinois, 60 % de la terre ne sont pas travaillés par ceux qui les possèdent. Mais dans ces 60 %, le pourcentage de terres gérées par les banques est faible, nous assure-t-on.

Pourtant, « *la crainte est grande chez certains fermiers*, explique un conseiller agricole, *de voir les terres reprises par des sociétés* ». Cette crainte se manifeste chez les producteurs de lait qui voient la crise devant eux et non derrière. Après avoir considérablement investi ces dernières années, ils mesurent le risque d'une baisse du prix garanti, telle que la promet l'administration Reagan.

S'il y a un programme PIK pour la nourriture des vaches, il n'y en a pas pour les vaches elles-mêmes. Et celles-ci sont très productives : chez Rich Templeton, la moyenne de l'étable, qui n'est pas extraordinaire aux Etats-Unis, s'élève à 6 400 kg par vache et par an (moyenne française 3 700 kg environ) : sur les 13 dollars pour cent litres qu'il touche à la vente du lait, 2,5 dollars proviennent de la politique de soutien du gouvernement fédéral qui achète de 10 à 12 % de la production. La baisse d'un demi-dollar prévue irrite M. Templeton, mais il reconnaît qu'il y a des excédents. En outre, il ne semble pas qu'il ait beaucoup investi ces dernières années.

Le problème laitier

De grosses lunettes, de longues pattes qui lui mangent les joues, sous l'inévitable casquette publicitaire à maille fine pour éviter la transpiration, Grey Degroff rachète mois après mois la ferme de son père à Perry dans le comté de Wyoming (New-York), le plus intensif des Etats-Unis pour la production laitière. Moyenne d'étable du troupeau de 60 vaches : 10 000 kg (moyenne des 119 fermes du comté : 7 560 kg). La diminution du prix de soutien le laisse apparemment froid : « *Si ma marge diminue, je vendrais du bétail pour tenir le coup.* » Et après ? « *Après, la baisse ne pourrait pas durer longtemps.* »

« *Des gens comme moi ont eu trop de raisons d'augmenter leur production. Il faut diminuer le prix de soutien de 1 à 2 dollars pour arriver à l'équilibre du marché. Les moins efficaces disparaîtront et le problème sera résolu en un an ou deux. D'ici cinq ans, ils auront disparu de toute façon.* » Ce libéral, associé à un banquier, était auparavant conseiller agricole.

Richard Popp, lui, dirige à Castile (New-York) une exploitation de 500 hectares et de... 600 vaches, traites trois fois par jour et fournissant chacune 9 000 kilos de lait par an. Il valorise mieux sa production que ses voisins, car il vend pour 85 % du total du lait « kasher » à la communauté des juifs religieux de Brooklin.

Si le prix du lait venait à baisser, Richard s'adapterait : moins d'aliments concentrés qui coûtent cher, passage à deux traites pour réduire les frais de main-d'œuvre, amortissements plus longs. Pas de problème, il tiendra.

Le problème reste entier, car dans les États laitiers où se trouvent des fermes petites et moyennes, spécialisées dans cette production, le Wisconsin, la Californie, le Minnesota, les éleveurs ne sont évidemment pas d'accord dans leur majorité avec le raisonnement du plus gros producteur de l'État de New-York. Les frères James, éleveurs et sélectionneurs à Evansville (Wisconsin), estiment cependant que « *les producteurs familiaux ne sont pas inquiets, car ce sont des professionnels compétitifs* ». « *Et puis*, ajoutent-ils, *il n'y a pas d'excédent de production de lait : dans le Sud, ils ne connaissent pas le fromage du Wisconsin.* »

On se retrouve dans un débat bien français sur un problème identique, à deux différences de taille près : l'intensification récente a été rendue possible aux Etats-Unis par le faible coût des céréales et des protéagineux et le prix payé au producteur américain est supérieur de 50 % environ au prix français.

Au total, excepté l'énorme verrue de cette question de la production laitière qui, elle, aurait plutôt besoin d'un frein que d'un accélérateur, les signes de reprise se multiplient dans l'agriculture américaine. Le cours du boisseau de maïs a pris 20 cents de mieux en deux semaines. On a vu à la Bourse de Chicago des courtiers, qui n'y étaient pas venus depuis 1980, se placer sur le marché des grains. Mais des incertitudes demeurent. Pour certains observateurs, il faudrait deux à trois ans de programme PIK pour sortir du marasme. Déjà l'administration Reagan a laissé entendre qu'il ne serait pas reconduit en 1984 pour le maïs.

Largement exportateur, le business agricole américain ne peut redémarrer sur son seul marché intérieur. Il lui faut les appels du grand large, qui, pour l'heure, font défaut. L'industrie de l'agriculture veut croire à la reprise. En écho, les analystes de la Bourse de Chicago parlent de « *weather market* », un marché de saison, de circonstance, autant dire un feu de paille. En fait, le sort des terres en jachère et des vingt millions d'emplois de l'« agrobusiness » est accroché à un « yoyo » : les lancinants taux d'intérêt.

FIN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MANURHIN

Les comptes et le bilan de la société, arrêtés au 31 décembre 1982, ont été soumis à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire le 11 août 1983.

M. Antoine Veil, qui présidait pour la première fois l'A.G.O. de Manurhin, a fait part des difficultés de l'entreprise et des motifs pour lesquels cette réunion avait été retardée. Il a précisé qu'à la suite de travaux menés au cours des derniers mois par les cabinets d'audit il était apparu souhaitable de tenir compte non seulement des éléments négatifs, mais également des facteurs positifs figurant dans le patrimoine de la société, de sorte que l'arrêté des comptes reflète aussi sincèrement que fidèlement la situation nette de l'entreprise.

Malgré une progression de 8 % du chiffre d'affaires, qui a atteint 1 252 millions de francs, contre 1 154 millions de francs *au 31 décembre 1981, les comptes de l'exercice 1982* enregistrent une perte comptable totale de 740 millions de francs.

Ce résultat, lourdement déficitaire, comporte une perte d'exploitation au titre de l'exercice 1982 s'élevant à 337 073 000 francs — après 119 766 000 francs de frais financiers, 52 639 000 francs — de dotations aux comptes d'amortissements et 120 503 000 francs — de provisions pour dépréciation des stocks.

Le compte de pertes et profits a enregistré notamment les éléments suivants :

— *des amortissements exceptionnels totalisant* 88 486 000 francs — à la suite de la dépréciation totale des frais de recherche, d'études ou de valeurs incorporelles immobilisées. Seuls, les frais importants engagés pour la définition et la mise au point de l'engin antichar Apilas subsistent à l'actif du bilan, pour un montant de 112 444 000 francs — leur amortissement sera effectué par la suite en fonction de la réussite commerciale de ce projet ;

— un ensemble de provisions exceptionnelles ou hors exploitation pour un montant de 267 442 000 francs comprenant notamment le coût prévisionnel des réductions d'effectifs ;

— des pertes sur exercices antérieurs d'un montant de 56 020 000 francs et des pertes exceptionnelles de 23 022 000 francs correspondant, pour la plus grande part, à des pertes de change.

L'assemblée *générale ordinaire a approuvé la réévaluation* libre et globale des valeurs immobilisées figurant au bilan. En provisionnant en contrepartie les charges futures liées à la restructuration industrielle, cette réévaluation libre des valeurs immobilisées du bilan de la société aboutit à un écart de réévaluation total d'un montant de 128 453 000 francs qui vient directement augmenter la situation nette sans transiter par les comptes de résultats.

Sur la base des résultats ainsi arrêtés au 31 décembre 1982 et après réévaluation libre du bilan à la même date, la situation nette de la société Manurhin passe d'un montant positif *de 288 700 000 à un total négatif de 333 680 000 francs.*

M. Antoine Veil a largement commenté la gravité de la situation à laquelle doit faire face Manurhin.

Il a présenté dans ses grandes lignes le plan de restructuration préparé par la direction générale de la société au printemps dernier. Ce plan comporte une nouvelle réduction d'effectifs de huit cent vingt personnes environ. Dans le but, d'une part, de ramener la capacité de production au niveau de l'évolution des carnets de commandes et, d'autre part, d'arrêter le plus rapidement possible la fabrication des machines-outils, source de pertes importantes, leur conception, commercialisation et service après-vente étant cependant conservés dans le cadre d'une politique de développement de systèmes automatisés de production.

Parallèlement, des mesures de restructuration financière majeures, comprenant notamment une consolidation des concours bancaires et un renforcement des fonds propres, ont *été présentées aux partenaires financiers de la société en vue de rétablir l'équilibre de la situation financière et de financer* la réorganisation industrielle.

Les négociations sur le plan de restructuration ont progressé, mais n'ont pas encore abouti. M. Antoine Veil a souligné l'importance des efforts attendus des différents partenaires financiers et sociaux de l'entreprise. Tout en remarquant que la valeur intrinsèque de l'action Manurhin était devenu négative dans l'attente d'un consensus, la Société se trouve dans une situation très vulnérable.

Au 30 juin 1983, le chiffre d'affaires de Manurhin s'est élevé à 619,5 MF, à un niveau sensiblement égal à celui *réalisé au 30 juin 1982. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint* 895,2 MF, en augmentation de 1,10 % par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu des variations au sein du périmètre de consolidation, toutes choses égales, par ailleurs, l'accroissement du chiffre d'affaires pour la période considérée s'établit à 4,07 %.

A l'exception de l'ingénierie militaire et de la sous-traitance automobile, les divisions du groupe Manurhin ont enregistré une baisse de leurs carnets de commandes pendant le premier semestre. En particulier, le carnet de commandes de la principale division des munitions est en baisse de 24 % par rapport au 30 juin 1982.

L'équilibre d'exploitation ne sera pas retrouvé tant que les volets sociaux et financiers du plan de restructuration n'auront pas été mis en place ; entre-temps, la baisse des commandes ainsi que le coût et les délais qui affectent la mise en œuvre de ce *plan continuent de peser lourdement* sur *les* résultats de 1983.

L'assemblée générale, ayant approuvé les modifications apportées aux formes et aux méthodes d'évaluation des comptes, a décidé d'affecter au report à nouveau la perte nette de l'exercice 1982.

Elle a en outre ratifié la cooptation de M. Jacques Delmas-Marsalet en qualité d'administrateur et renouvelé les mandats de MM. Gilbert de Dietrich et Alexis Spengler. Prenant acte de la démission de M. Robert Delteil, commissaire aux comptes titulaire, et de la renonciation du commissaire aux comptes suppléant à assumer ce mandat, l'assemblée générale a nommé les sociétés civiles professionnelles Guy Babier et Claude Briolay.

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit Lyonnais, agence CO/509 sis à Colombes au 6 de la rue Saint-Denis, informe le public qu'à l'occasion de la cessation d'activité de Mme Marc *née Derriou Micheline qui exploitait en* nom propre l'Agence Tavil — Conseil Immobilier sise au 19, rue Victor-Hugo à Colombes, la garantie que le Crédit Lyonnais avait accordée à Mme Marc à compter du 29 mars 1973 cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectuée pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970 qui restent couvertes par le Crédit Lyonnais à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit Lyonnais. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

NEW-YORK

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LTURE

…siness » américain au creux de la vague

Le « yoyo » des taux d'intérêt

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Le problème laitier

…RS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 août

En hausse

Après cinq jours d'interruption continue des cotations – un phénomène tout à fait exceptionnel au palais Brongniart – les transactions ont redémarré très lentement mercredi.

Les banques fonctionnant normalement la veille et le vendredi précédent, de nombreux ordres s'étaient accumulés dans les charges d'agent de change et la séance n'a véritablement commencé qu'à 12 h 45.

D'emblée, les actions françaises ont fait preuve de bonnes dispositions, s'adjugeant un gain initial de 0,8 % qu'elles allaient ramener à 0,7 % par la suite, portant à 6 % la hausse de la cote depuis la dernière liquidation.

Le recul général du dollar sur les principales places internationales est accueilli avec soulagement autour de la corbeille, même si les spécialistes n'écartent pas définitivement la crainte d'une prochaine réescalade du « billet vert ».

Pourtant, les opérateurs ont décelé quelques signes encourageants dans la baisse sur les taux à court terme intervenue depuis le début de la semaine aux États-Unis, et d'aucuns escomptent à présent une pause sur le front des taux d'intérêt.

Esso, très entourée depuis quelque temps, a gagné 6,4 %, la société Esso Rep ayant annoncé, mardi soir, la découverte d'un gisement modeste sur le permis Chaunoy 2. Parmi les autres principales hausses figurent Crouzet (+ 7 %), Damart (+ 5 %), Raffinage (+ 4,4 %), tandis qu'à l'inverse on note le recul de Laboratoires Bellon (– 5,5 %), Bongrain (– 5 %), Poliet (– 4 %) et Penarroya (– 3,8 %).

Coté 419,75 la veille, le cours de l'or international est monté à 420,25 dollars mercredi. A Paris, le lingot a perdu 1 200 F, à 108 000 F, le napoléon étant inchangé, à 704 F. Dollar-titre : 10,80 F environ.

NEW-YORK

Au-dessus des 1 200

Wall Street a refranchi mercredi la barre des 1 200 au-dessous de laquelle il était retombé depuis le 29 juillet dernier. L'événement s'est produit en cours de séance après un démarrage laborieux. L'indice des industrielles ne devait pas cependant conserver l'intégralité de ses gains et, en clôture, il s'inscrivait à 1 206,50, après avoir un moment atteint la cote 1 212,09.

Ce mouvement de reprise n'en a pas moins été le plus vigoureux enregistré depuis près d'un mois (+ 30,74 points le 20 juillet après que M. Volcker eut annoncé l'extension des marges d'évolution de la masse monétaire). Le bilan de la séance en témoigne puisque sur 1960 valeurs traitées 1 049 ont monté, 576 ont baissé et 335 n'ont pas varié. Le volume des transactions aussi, mais dans une moindre mesure, avec 87,8 millions de titres échangés contre 83,9 millions la veille.

La détente des taux d'intérêt sur les bons du Trésor (9 3/8 % contre 9 7/8 %), mais aussi la rumeur insistante sur une possible contraction de la masse monétaire, qui serait annoncée vendredi soir, ont contribué à raviver l'optimisme des opérateurs. Des bruits ont également circulé sur les intentions prêtées au Congrès d'adopter des mesures pour contenir le déficit budgétaire.

Autre facteur haussier : le taux moyen de fonctionnement des usines américaines a augmenté en juillet (75,8 % contre 74,6 % en juin).

VALEURS	Cours du 16 août	Cours du 17 août
Alcoa	41 1/2	43 3/8
A.T.T.	64 1/2	65
Boeing	40 1/2	39 3/4
Chase Manhattan Bank	48 1/2	48 5/8
Du Pont de Nemours	49	48 7/8
Eastman Kodak	64 7/8	65 5/8
Exxon	38	38 7/8
Ford	58	57
General Electric	48 3/4	48
General Foods	44 3/4	44 5/8
General Motors	69 3/8	69 5/8
Goodyear	29 3/4	28 7/8
I.B.M.	121 1/2	123 1/8
I.T.T.	43 1/8	42 5/8
Mobil Oil	31 1/8	33 1/4
Pfizer	38	38 1/8
Schlumberger	60 7/8	61 3/4
Texaco	36 1/2	37 1/2
U.A.L. Inc.	30 1/4	30 3/8
Union Carbide	62 7/8	65
U.S. Steel	27	28 1/4
Westinghouse	45 1/2	45
Xerox Corp.	45 5/8	46 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOECHST, B.A.S.F. ET BAYER POURRAIENT AUGMENTER LEURS DIVIDENDES. – Selon des analystes financiers allemands, ces trois groupes chimiques pourraient relever leurs dividendes, fortement abaissés l'an dernier en liaison avec la crise. Les évaluations de montants sont variables, mais elles vont toutes dans le même sens. Les prévisions de dividendes faites par les experts de la Westdeutsche Landesbank sont de 6,5 DM pour Hoechst (contre 5,5 DM), de 6 DM pour B.A.S.F. (contre 5 DM) et de 5 DM pour Bayer (contre 4 DM). D'autres spécialistes affirment que les trois grands pourraient chacun verser 6 DM à leurs actionnaires. Si tous excluent la possibilité d'un retour à la rémunération élevée de 1981 (7 DM par action Hoechst, B.A.S.F., Bayer), leurs pronostics n'en témoignent pas moins que la reprise dans l'industrie chimique est en cours.

Bayer, qui n'a pas encore publié ses résultats semestriels, annoncerait, assure-t-on de même source, une augmentation de ses profits au moins égale à celle de Hoechst (+ 44 %).

PROJET D'ACCORD DANS LES TERRES RARES ENTRE RHONE-POULENC ET SHOWA DENKO. – Rhône-Poulenc et la société japonaise Showa Denko ont décidé d'étudier en commun certains développements dans le domaine des terres rares sur le marché nippon.

Rhône-Poulenc est le premier producteur mondial de terres rares séparées, employées dans des applications variées à haute technologie : électronique, luminophores, aimants, verres, céramiques... La distribution de ces produits au Japon est assurée par Rhône-Poulenc Japan, filiale 100 % du groupe dans ce pays. En vue de progresser sur le marché japonais, le groupe français considère qu'il est nécessaire de créer, pour certaines applications, une antenne technique locale afin de fournir un meilleur service aux utilisateurs.

A la suite de cet accord, Showa Denko, qui n'a pas jusqu'à présent d'activités particulières dans les terres rares, apportera sa compétence dans des domaines tels que les matériaux céramiques fins, les métaux, les monocristaux et les produits minéraux de haute pureté.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	11 août	17 août
Valeurs françaises	134,6	134,9
Valeurs étrangères	155,6	157,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	11 août	17 août
Indice général	131,2	131,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 août .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 août	18 août
1 dollar (en yens)	244,50	242,95

BOURSE DE PARIS Comptant 17 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 838
5 %	....	2 712
3 % amort. 45-54	....	0 138
4 1/4 % 1963	105 60	4 177
Emp. 7 % 1973	9925	..
Emp. 8,80 % 77	114 10	2 092
9,80 % 78/93	88 85	0 881
8,80 % 78/86	90	6 003
10,80 % 79/94	91 45	10 297
13,25 % 80/90	100 10	2 761
13,80 % 80/87	101 90	11 589
13,80 % 81/99	101 30	8 129
16,75 % 81/87	110 20	15 695
16,20 % 82/90	110 90	9 631
16 % juin 82	111	3 080
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 705
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 20	2 888
Ch. France 3 %	135	..
CNB Bques janv. 82	101 50	1 825
CNB Paribas	101 70	1 825
CNB Suez	101 56	1 825
CNI janv. 82	101 20	1 825
B.S.N. 10,50% 77	2150	206
Carrefour 6,75% 75	296	29 900
Interbail (obl. conv.)	206	20 610
Lafarge 6 % 72	302	30 100
Martell 8,75 % 77	1040	107
Michelin 5,50% 70	629	62 200
Moët-Henness. 8%77	1520	..
Pétr. (Fse) 7,60% 79	206 20	20 620
Peugeot 6 % 70-75	335	..
Sanofi 10,25 % 77	586	58
SCREG 9,75 % 78	140	14
Télém. 7 % 74	151	14 800
Thom.-CSF 8,9% 77	212 70	21 100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	44	44
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	3140	3140
Agr. Inc. Madag.	83	83 10
Alfred Herlicq	78	78
Allobroge	289	300
André Roudière	72 80	75 70 d
Applic. Hydraul.	280	290
Arbel	40	39 50
Artois	312	....
At. Ch. Loire	12 10	12 80 d
Ausedat-Rey	14	14
Bain C. Monaco	81 90	83 90
Banania	416	405
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	282	282
B.N.P. Intercontin.	83 50	85
Bénédictine	1200	1210
Bon-Marché	76	79
Borie	300	312
Bras. Glac. Int.	525	520
Calif	363	360
Cambodge	164 20	....
C.A.M.E.	97 80	97 80
Campenon Bern.	197	196
Caout. Padang	250	250
Carbone-Lorraine	54 20	54 10
Carnaud S.A.	96	100
Caves Roquefort	751	751
C.E.G.Frig.	128 10	130
C.E.M.	29 50	30
Centen. Blanzy	710	710
Centrest (Ny)	105	102 o
Cerabati	62 40	62
C.F.F. Ferrailles	111 90	111 10
C.F.S.	595	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	8 40	....
C.G.V.	89	88 40 d
Chambon (M.)	312	310
Chambourcy (M.)	1169	1169
Champex (Ny)	100	102
Chim. Gde Paroisse	51 60	50 70
C.I. Maritime	305	305 50
Ciments Vicat	182	184
Citram (B)	125 50	126
Clause	270 10	270
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	5 40	....
Cochery	53 60	53 50
Cofradel (Ly)	390	400
Cogifi	211	203
Comindus	394	394
Comiphos	152	149 30
Comp. Lyon-Alem.	188	194
Concorde (La)	250	249
C.M.P.	15 60	16 40
Conte S.A. (Li)	18 50	17 o
Crédit (C.F.B.)	187	195
Créd. Gén. Ind.	379	381
Crédit Univers.	425	433
Crédirel	100 20	100 20
C. Sabl. Seine	116	....
Darblay S.A.	132 80	138
De Dietrich	315 10	315 10
Degremont	175	182
Delalande S.A.	180	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	578	578
Dév. Rég. P.d.C (Li)	113	113
Didot-Bottin	278	277
Dist. Indochine	300	295 20
Drag. Trav. Pub.	186	185
Duc-Lamothe	225	225
Dunlop	4 45	4 75 d
Eaux Bass. Vichy	1011	976
Eaux Vittel	700	690
Ecco	2080	2080
Economats Centre	427	....
Electro-Banque	220	219
Electro-Financ.	460	450
Ell-Antargaz	145 60	....
E.L.M. Leblanc	602	611
Entrepôts Paris	255 40	255 40
Epargne (B)	1152	1152
Epargne de France	320	....
Epeda-BF	1050	1050
Escaut-Meuse	340	349 90
Eurocom	461	463
Europ. Accumul.	28 70	29 80
Eternit	207	208 20
Félix Potin	1052	1060
Ferm. Vichy (Ly)	115	122 d
Files-Fourmies	2 90	2 79 o
Finalens	94	92
FIPP	86 50	89 d
Fnac	200	200 50
Focep (Chât. eau)	1510	1510
Foncière (Cie)	170	170
Fonc. Agache-W.	84 80	84 80
Fonc. Lyonnaise	1310	1320
Foncina	130	136
Forges Gueugnon	13	12 50
Forges Strasbourg	117 50	118 80
Forinter	1326	1310
Fougerolle	116	116
France I.A.R.D.	106	....
France (La)	445	440
Frankel	158	181 d
Fromageries Bel	565	571
From. Paul Renard	371	....
GAN	690	689
Gaumont	582	583
Gaz et Eaux	1119	1119
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	23 15	24 10 d
Gerland (Ly)	568	568
Gévelot	90	....
Gr. Fin. Constr.	164	165
Gds Moul. Corbeil	82	85 20
Gds Moul. Paris	264	264
Groupe Victoire	395	395
G. Transp. Ind.	130 80	127
Huard-U.C.F.	38	38 50
Hutchinson	30	29
Hydro-Energie	88	91 50
Hydroc. St-Denis	58	57 90
Immindo S.A.	169	169 50
Imminvest	122	123 80
Immobail	245	245
Immobanque	408	409
Immob. Marseille	1288	1286
Immofice	328	329
Imp. G.-Lang	3	....
Industrielle Cie	573	575
Interbail (act.)	317 50	315
Jaeger	55	52 80
Kinta S.A.	820	820
Lafitte-Bail	238 50	238 50
Lambert Frères	39 50	44 70 d
Lampes	102 10	102 10
La Brosse-Dupont	55 20	57 60 d
Lebon Cie	611	611
Lille-Bonnières	239	245
Locabail Immob.	384	384
Loca-Expansion	135 50	135
Locafinancière	182	183
Locatel	320 20	327 80
Lordex (Ny)	105	....
Louvre	261	270
Luchaire S.A.	145	143
Machines Bull	36 05	36 30
Magasins Uniprix	57	57 90
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	134	134
Marocaine Cie	32	35 60 d
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	276	275
M. H.	48	40 o
Mic	250	....
Mors	458	460
Nadella S.A.	69 70	78 50 d
Naval Worms	125	126
Navig. (Nat. de)	54	54 50
Nicolas	330	327 10
Nodet-Gougis	59	59
OPB Paribas	110	114 40
Optorg	82	85
Origny-Desvroise	144 50	140 30
Palais Nouveauté	302	302
Paris France	128	125 90
Paris-Orléans	116 60	115 50
Part. Fin. Gest. Im.	221	220
Pathé-Cinéma	194 40	202 20
Pathé-Marconi	131	134

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piles Wonder	93 60	93 30
Piper-Heidsieck	278	276 50
P.L.M.	117	115
Porcher	180	172 80
Profils Tubes Est	6 40	6 40
Prouvost et Lain.R.	36 50	....
Providence S.A.	321	324
Publicis	815	848
Raff. Souf. R.	162	155 50
Ressorts Indust.	93	91
Révillon	430	430
Ricqlès-Zan	128	129
Ripolin	45	41 10 o
Risla (Li)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	68	70 20
Rochette-Cenpa	16 75	18 95
Rosario (Fin.)	85 10	85 10
Rougier et Fils	64 30	65
Rousselot S.A.	385	365
Sacer	39	35 30 o
Saclor	3	3
SAFAA	67	....
Safic-Alcan	190	192
SAFT	140	139 90
Saunier Duval	26	....
SGE-SB	145	142 10
Saint-Raphaël	80	78 80
Salins du Midi	225	225
Santa-Fé	180	180
Secam	48	50
Savoisienne (M)	87 40	....
SCAC	189 50	187 30
Sellier-Leblanc	285	286
Sanelle Maubeuge	152	151 10
S.E.P. (M)	91	....
Serv. Equip. Véh.	36 40	35
Sici	38 25	39 05
Scotel	208	208 50
Sintra-Alcatel	615	620
Sinvin	116	115 10
Siph (Plant. Hévéas)	182	189 30
Siminco	419	419
SMAC Acieroïd	153	153
Sofal financière	322	330
Soffo	150 20	151
Soficomi	384	375
S.O.F.I.P. (M)	103	110 d
Sofragi	735	740
Sogepal	210 10	....
Soudure Autog.	86 75	85
S.P.E.G.	88	86
Spechim	165	171 60
S.P.I.	154 90	154 90
Spie Batignolles	145	148
Stemi	240	239
Synthelabo	280	291
Taittinger	451	469
Testut-Aequitas	100 20	82 o
Thann et Mulh.	48	48
Tissmétal	30	30 90
Tour Eiffel	288 10	297 60
Traitor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	153 50	148
Ugimo	172	173
Unibail	478 80	475
Unidel	135 10	140
U.A.P.	552	552
Union Brasseries	54 80	56
Union Habit.	215 20	224
Un. Imm. France	220 50	222
Un. Ind. Crédit	268	275
Usinor	1 08	1 12
U.T.A.	174	....
Vincey Bourget (Ny)	4 80	6 60 d
Virax	48 50	49 50 d
Waterman S.A.	228	228
Brass. du Maroc	142 10	....
Brass. Ouest-Afr.	20 20	20 30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	260	270
Akzo	289	....
Alcan Alum.	397	390
Algemeine Bank	1350	1435
Am. Petrofina	610	....
Arbed	210	....
Asturienne Mines	80	....
Banco Central	99 50	100
Bco Pop Espanol	84	84
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38760	39500
Barlow Rand	115	120
Blyvoor	160	....
Bowater	37 60	38
British Petroleum	70	70 10
Br. Lambert	460	....
Calend Holdings	110 30	....
Canadian-Pacific	387	381 10
Cockerill-Ougre	20	....
Cominco	450	....
Commerzbank	680	....
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	705	718

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Beers (port.)	107	....
Dow Chemical	350	368
Dresdner Bank	700	742
Entrep. Bell Canada	235	230
Femmes d'Auj.	76 20	....
[illegible]	280	....
[illegible]	0 37	....
Fosseco	20 20	30
Gén. Belgique	387 50	368
Gevaert	443	....
Glaxo	145	....
Goodyear	336	322
Grace and Co	490	475
Grand Metropolitan	57	....
Gulf Oil Canada	163	....
Hartebeest	880	....
Honeywell Inc.	1130	1200
Hoogovens	128	....
I. C. Industries	445 50	460
Int. Min. Chem.	504	....
Johannesburg	1440	1400
Kubota	14 95	14 80
Latonia	250	245
Mannesmann	560	....
Marks-Spencer	33 30	33
Midland Bank S.A.	76	73
Mineral-Ressourc.	131 10	....
Nat. Nederlanden	580	....
Noranda	234	227
Olivetti	21 65	21
Pakhoed Holding	194	215
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	812	820
Phoenix Assuranc.	46	....
Pirelli	13	13 90
Procter Gamble	579	575
Ricoh Cy Ltd	35 20	37 10
Rolinco	1100	1115
Robeco	1127	1130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Shell fr. (port.)	100 20	....
S.K.F. Aktiebolag	240	234
Sperry Rand	476	475
Steel Cy of Can.	230	....
Stilfontein	181	....
Sud. Allumettes	272	....
Tenneco	407	....
Thorn EMI	86	....
Thyssen c. 1 000	255	....
Toray indust. inc.	19 50	19 70
Vieille Montagne	601	....
Wagons-Lits	395	385
West Rand	97	103 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	730	728
Dafsa	269	269
Far East Hotels	1 36	1 36
Merlin Immobilier	1860	1860
Métallurg. Minière	125	128 60
M.M.B.	286	280 20
Novotel S.I.E.H.	1320	1315
Petit Bateau	371	380
Petrofigaz	495	499
Sodexho	2010	2035
Sofibus	216	216
Rodamco	488 70	496

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	7 90
Alsaf	170	....
Cellulose du Pin	23 45	....
Copasex	460	461
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	871	685
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	97 30	97 30
Total C.F.N.	63	....
Ufimeg	232	....

SICAV 17/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	200 74	191 64 ◆	Laffitte-France	180 19	172 ◆
Actions-Investiss.	264 29	252 31 ◆	Laffitte-Oblig.	135 12	128 99 ◆
Actions sélectives	304 02	290 23 ◆	Laffitte-Rend.	199 89	190 83 ◆
Aedificandi	324 20	309 50 ◆	Laffitte-Tokyo	842 55	804 34 ◆
A.G.F. 5000	226 03	215 78 ◆	Lion-Associations	10633 58	10633 58 ◆
Agfimo	341 11	325 64 ◆	Livret portefeuille	482 37	460 50 ◆
Aleuli	224 78	214 58 ◆	Mondiale Investissem.	328 38	313 49
A.L.T.O.	182 60	174 32 ◆	Monecic	52300 17	52300 17 ◆
Amérique Gestion	557 41	532 13	Multi-Obligations	455 67	435 01
Associc	20729 97	20729 97 ◆	Natio-Assoc.	21598 32	21555 21 ◆
Bourse-Investiss.	259 39	247 63 ◆	Natio-Épargne	11726 38	11610 28 ◆
Capital Plus	1182 34	1182 34 ◆	Natio-Inter.	908 49	867 29 ◆
C.I.P.	816 82	779 78 ◆	Natio-Placements	57855 80	57855 80 ◆
Convertimmo	285 13	272 20 ◆	Natio-Valeurs	469 07	447 80 ◆
Cortexa	1041 69	994 64 ◆	Oblisem	160 97	153 67 ◆
Creditar	401 63	383 42 ◆	Pacifique St-Honoré	417 67	398 73 ◆
Croiss. Immobil.	348 73	332 92	Paribas Épargne	11330 53	11285 39 ◆
Démeter	61581 36	61397 17 ◆	Paribas Gestion	538 83	514 40 ◆
Drouot-France	273 74	261 33 ◆	Patrimoine-Retraite	1077 99	1056 85 ◆
Drouot-Investiss.	693 25	661 81 ◆	Phénix Placements	225 26	224 14 ◆
Drouot-Sécurité	189 67	181 07 ◆	Pierre Investiss.	390 07	372 38 ◆
Energie	251 41	240 01 ◆	Province Investiss.	257 89	246 20 ◆
Épracourt Sicav	5867 82	5838 83 ◆	Rendem. St-Honoré	11337 55	11281 14
Épargne Associations	22881 93	22793 55 ◆	Sécur. Mobilière	394 62	376 73
Épargne-Croiss.	1429 02	1364 22 ◆	Sél.court terme	11340 70	11256 28 ◆
Épargne-Industr.	415 31	396 48 ◆	Sélec. Mobil. Div.	326 62	311 81 ◆
Épargne-Inter	689 88	658 60 ◆	Sélection-Rendem.	166 21	158 67 ◆
Épargne-Oblig.	170 86	163 11 ◆	Sélect. Val. Franç.	182 49	174 21 ◆
Épargne-Unie	850 10	811 55 ◆	Sicav-Associations	1016 74	1014 71
Épargne-Valeur	336 99	321 71 ◆	S.F.I. fr. et étr.	447 42	427 13 ◆
Eparoblig	1032 53	1030 47 ◆	Sicavimmo	446 12	425 89
Eurocic	8460 09	8076 40 ◆	Sicav 5000	193 24	184 48 ◆
Euro-Croissance	394 05	376 18 ◆	Slivafrance	316 89	302 52 ◆
Foncier Investiss.	597 93	570 82 ◆	Slivam	308 37	294 39 ◆
France-Garantie	271 37	268 05 ◆	Slivarente	188 10	179 57 ◆
France-Investiss.	397 29	379 27 ◆	Slivinter	364 90	348 35 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	392 08	374 30 ◆	S.I.-Est	961 07	917 49 ◆
Francic	224 78	214 57 ◆	S.I.G.	775 36	739 35 ◆
Fructidor	228 30	217 95 ◆	S.N.I.	1075 47	1026 70 ◆
Fructifrance	391 07	373 34 ◆	Sofinvest	433 90	414 22 ◆
Fructivar	56563 16	56422 10 ◆	Sogépargne	327 28	312 42 ◆
Gestion Associations	106 85	104 34 ◆	Sogevar	856 69	817 84 ◆
Gestion Mobilière	557 76	532 47 ◆	Soginter	1095 94	1046 24 ◆
Gest. Rendement	477 46	455 81	Soleil Investiss.	461 96	441 01 ◆
Gest. Sél. France	348 25	332 46	U.A.P. Investiss.	339 73	324 32 ◆
Haussmann Oblig.	1187 80	1133 94 ◆	Unifrance	236 74	226 ◆
Horizon	580 46	554 14 ◆	Unifoncier	628 04	599 56 ◆
I.M.S.I.	341 86	326 36	Unigestion	613 27	585 46
Indo-Suez Valeurs	656 86	627 06	Uni-Japon	1060 88	1012 77
Ind. française	12139 08	12139 08 ◆	Unirente	1691 19	1635 58 ◆
Interoblig.	9981 89	9538 80 ◆	Univer	12456 47	12456 47 ◆
Intersélect France	255 13	243 56 ◆	Valorem	398 27	380 21 ◆
Intervaleurs Indust.	378 87	359 78	Valorg	10505 22	10452 96 ◆
Invest. Obligataire	11854 92	11831 26 ◆	Valrel	115179 60	115064 54 ◆
Invest. St-Honoré	697 15	665 54 ◆	Worms Investiss.	704 80	672 84 ◆
Laffitte-crt-terme	113005 90	113005 90 ◆			
Laffitte-Expansion	629 99	601 42 ◆			

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les *derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.*

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette *raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2196	2196	2175	2160
3076	C.N.E. 3 %	3025	3026	3030	3020
....	Accor	179	182	180 90	185
720	Agence Havas	735	720	722	708
415	Air Liquide	431	442	443	442
285	Alt. Superm.	294	294	294	284
58	A.L.S.P.I.	63	64 50	65	63 25
144	Alsthom-Atl.	140	138 50	139 50	140
980	Amrep	1040	1055	1055	1055
335	Applic. gaz	309 50	319	319	315
280	Arjom. Prioux	287	286	286	284 90
940	Au. Entrepr.	989	1024	1024	1006
460	Av. Dass.-Br.	450	460	450	441
196	Bail-Equipem.	214 50	216	216	215
460	Bail-Investiss.	476 10	476 10	476 10	471
250	Cie Bancaire	286	290	290	284
108	Bazar H.-V.	112 50	110	110	110
....	B.C.T. Midi B.	163 40	163	163	163 50
290	Béghin-Say	330	333	333 80	330
545	Bic	623	632	632	630
240	B.I.S.	237	239	239	237
1190	Biscuit (Géné.)	1345	1368	1368	1368
1580	Bongrain S.A.	1640	1560	1570	1530
730	Bouygues	756	764	760	760
1880	B.S.N.-G.D.	1939	1965	1970	1946
1290	Carrefour	1320	1337	1330	1320
830	Casino	893	893	893	880
480	Cedis	514	515	515	511
184	Cetelem	205	209	209	206 10
475	C.F.A.O.	475	475	475	475
63	C.F.D.E.	64 50	76 60	78 50	77 90
7 70	Ch. France Dunk.	7 80	7 80	7 80	7 75
225	Charg. Réunis	235	235	235 80	230 30
14	Chiers-Châtill.	14 75	14 20	14 25	13 95
172	Ciments franç.	179	184	184	180
1170	C.I.T. Alcatel	1310	1320	1320	1300
720	Club Méditerr.	699	690	690	699
97	Codetel	96 20	97	97	96 10
174	Cofimeg	167	167	167	165
210	Colas	218	218	218	216
107	Compt. Entrepr.	111 50	111	111	112
240	Compt. Mod.	248	258	258	260
415	Créd. Foncier	450	459	459	452
183	Crédit F. Imm.	179 50	183	183	180
380	Crédit Nat.	340	341	341	346 50
30	Creusot-Loire	37	37	36 95	37
108	Crouzet	121 10	129 80	130	129 80
280	C.S. Saupiquet	281	285	285	285

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
410	Eurafrance	460	460	460	452
705	Euromarché	658	660	664	670
690	Europe n° 1	650	650	653	639
630	Facom	610	630	630	630
850	Fichet-Bauche	878	880	880	863
137	Finextel	147 70	148	148	148
157	Fives-Lille	165	168	168	168
23	Fonderie (Gén.)	24	23 80	23 80	23 80
88	Fraissinet	88	88	88	88
350	Francarep	385	387 50	390	387 50
134	Gal. Lafayette	138 50	137	137	139
1070	Gén. Géophys.	1150	1164	1164	1150
330	GTM-Entrepose	338	331	331	331
300	Guyenne-Gasc.	315	315	315	315
1040	Hachette	1075	1075	1075	1075
280	Hénin (La)	284	290	290 50	285 20
63	Imétal	68 90	68	68 10	68
220	Imm. Plaine-M.	217	214	214	214
305	Ind. et Particip.	286	298	298	297 80
670	Inst. Mérieux	691	695	695	690
1300	Intertechnique	1285	1315	1315	1290
149	J. Lefebvre	156 50	154	154	157
142	Jeumont Ind.	137	147	147	144 20
335	Lab. Bellon	379	358	358	351 50
280	Lafarge-Coppée	285	283 50	284	281 50
1870	Legrand	2035	2000	2000	2000
1080	Lesieur	1119	1127	1127	1106
240	Locafrance	239	239	239	239
515	Locindus	534	531	531	521
590	Lyonn. Eaux	704	699	699	686
425	Mais. Phénix	463 50	469	469 50	463 50
845	Majorette (Ly)	870	865	865	856
132	Manurhin	117	114	108 20	114
56	Mar. Wendel	58 80	58 80	58 80	58 90
980	Martell	1082	1110	1110	1110
860	Merlin-Gerin	827	840	840	826
1040	Métra	975	970	970	970
730	Michelin	742	748	745	738
920	Midi (Cie)	970	976	976	965
125	Mines Kali (Sté)	115	110 90	110 90	108 70
42	M.M. Penarroya	46 80	45	45	45
1240	Moët-Hennessy	1224	1223	1223	1223
515	Mot. Leroy-S.	539	545	545	538
81	Moulinex	79 50	81 20	81	80
380	Mumm	437	445	444	440
185	Navig. Mixtes	179	180	180	176 40
8	Nobel-Bozel	6 70	6 65	6 65	6 60
52	Nord-Est	46 80	46 80	46 80	46 25
300	Nordon (Ny)	300	300	300	300

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
395	Penhoet	420	414	414	405 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
910	B. Ottomane	955	959	955	978
610	BASF (Akt)	618	648	648	648
620	Bayer	592	618	618	606
655	Buffelsfont.	640	668	673	668
47	Charter	43 80	44 40	44 40	44 05
250	Harmony	249	267	271 90	262
37	Hitachi	38 20	38 60	38 80	38 60
640	Hoechst Akt.	620	655	655	650
81	Imp. Chemical	93	90 50	90 50	88 80
157	Inco. Limited	169	169 90	169 90	166 50
1280	IBM	1290	1305	1306	1300
56	Ito-Yokado	60	58 60	58	58 60
470	ITT	465	472	472	463

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Matsushita	69	72 30	71 90	73 75
890	Merck	1011	1013	1013	1001
880	Minnesota M.	854	851	851	835
320	Mobil Corp.	330	335	334	332
20100	Nestlé	20480	20910	20910	21000
735	Unilever	730	743	750	743
735	Unit. Techn.	722	740	740	730
1330	Vaal Reefs	1420	1460	1450	1449
630	West Deep	626	659	659	649
565	West Hold.	569	605	608	600
485	Xerox Corp.	480	486 50	486 60	490
2 96	Zambia Corp.	3	2 97	3 04	2 98

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 054	7 965	7 850	8 250
Allemagne (100 DM)	300 890	300 820	290	310
Belgique (100 F)	15 037	15 015	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 900	269	256	276
Danemark (100 krd)	83 550	83 300	80	88
Norvège (100 k)	108	107 480	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 083	12 004	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	8 965	8 892	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 071	5 060	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	374 400	371 100	363	384
Suède (100 krs)	102 320	101 800	99	106
Autriche (100 sch)	42 820	42 770	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 326	5 315	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 585	6 525	6 100	5 700
Canada ($ can 1)	6 530	6 469	6 380	6 700
Japon (100 yens)	3 295	3 289	3 200	3 360

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/8
Or fin (kilo en barre)	109200	108000
Or fin (en lingot)	109200	108000
Pièce française (20 fr)	704	704
Pièce française (10 fr)	404	.....
Pièce suisse (20 fr)	705	701
Pièce latine (20 fr)	685	697
Souverain	839	840
Pièce de 20 dollars	4280	4280
Pièce de 10 dollars	2080	2100
Pièce de 5 dollars	1375	.....
Pièce de 50 pesos	4500	4500
Pièce de 10 florins	715	715

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « PRIVILÈGES » UNIVERSITAIRES : « Un problème subsidiaire », par Christian Forestier ; « Amères péripéties de l'histoire », par Jean Petit ; « Logomachie », par Alain Mescheriakoff.
– LU : *Quo Vadis*, le numéro un des péplums.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
– ÉTATS-UNIS : *l'« American Connection »* de Klaus Barbie.
4. AFRIQUE
– TCHAD : le colonel Kadhafi se déclare prêt à envisager un règlement diplomatique avec la France.
4. PROCHE-ORIENT
4. ASIE
5. EUROPE
5. DIPLOMATIE.

SOCIÉTÉ

6. Balade en T.G.V. pour cinq mille poulbots.
– JUSTICE : les développements de deux affaires marseillaises.
7. MÉDECINE : un médicament anti-inflammatoire est mis en cause en Grande-Bretagne.
– ÉDUCATION : le collège Stanislas rompt ses accords avec le ministère de l'éducation.
– SCIENCES.
8. TOURISME : un premier bilan des vacances d'été.
8. SPORTS.

LE MONDE DES LIVRES

9. LE FEUILLETON : *La Fin des terroirs*, d'Eugene Weber.
– *Les Aventures de Hadji Baba d'Ispahan.*
10. LETTRES ÉTRANGÈRES : le Brésil à travers ses romanciers, Jorge Amado, Marcio Souza et Ferreira de Castro.
– ENQUÊTE : coups de foudre.
11. AU FIL DES LECTURES.
12. PHILOSOPHIE : Ludwig Wittgenstein ou les comptes d'un sauvage.

CULTURE

14. EXPOSITIONS : poupées au Musée de l'homme.
– CINÉMA : morne box-office estival.
– SOIRÉES : Saint-Germain rétro.
16. COMMUNICATION : les difficultés de la filière papier-imprimerie.

ÉCONOMIE

18. AFFAIRES.
19. CONJONCTURE : le commentaire de la Rue de Rivoli sur l'évolution des prix de détail.
– COMMERCE EXTÉRIEUR : légère amélioration en juillet ; la France est contrainte de renégocier la dette de l'Irak.
20. AGRICULTURE : « L'« agrobusiness » américain au creux de la vague » (III), par Jacques Grall.
– *SOCIAL.*

RADIO-TÉLÉVISION (16)
INFORMATIONS « SERVICES » (17) :
Vie quotidienne ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (18) ; Carnet (17) ; Programmes des spectacles (15) ; Marchés financiers (21).



Chômage : prudence...

Traditionnellement, les chiffres du chômage marquent une pause pendant les mois d'été, un temps mort en quelque sorte. L'activité est réduite, les entreprises ont soit déjà procédé aux licenciements, soit viennent de les annoncer. Dans ce dernier cas, ils ne deviendront effectifs que dans les semaines, voire les mois suivants, comme le montre l'exemple de Peugeot-Talbot.

Cela explique en partie que, dans le même temps où *l'on constate une stagnation du chômage*, la C.G.T. puisse annoncer, à la fin de juillet, 77 000 suppressions d'emplois depuis les élections municipales, devenues *100 000 à la mi-août*. Et ce d'autant plus que l'organisation syndicale comptabilise, tout à la fois, les licenciements proprement dits, les contrats F.N.E. et les intentions des entreprises soumises à la consultation des comités d'entreprise.

Il n'en reste pas moins que, après l'alarmante augmentation des statistiques des demandeurs d'emploi, en mai dernier, puis la légère progression de juin, la relative stabilité de juillet a de quoi surprendre, et satisfaire.

En annonçant 2 033 100 demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. en juillet, en données corrigées, en baisse de 0,2 % par rapport à juin, et surtout en recul de 0,3 % sur le mois de juillet 1982, le ministre délégué chargé de l'emploi peut souligner dans son communiqué que *« le chômage est à un niveau inférieur à celui observé il y a un an »*. Peu ou prou, et ce depuis mai 1982, le seuil des deux millions de chômeurs n'est pas dépassé, et cela doit être interprêté comme un résultat positif.

Cependant, M. Ralite se garde bien, dans son communiqué, de crier victoire — et il a raison —. L'objectif du gouvernement a en effet été atteint par la réduction *du temps de travail et la multiplication* de mesures touchant diverses catégories. Il y a, ou il y a eu, des dispositions particulières pour les jeunes de seize à dix-huit ans, *en faveur de leur formation*, puis des contrats emploi-formation pour les dix-huit à vingt et un ans, étendus en mai aux dix-huit à vingt-cinq ans. Cela a *certes ralenti l'inexorable progression* du chômage des jeunes, mais celui-ci a fait un bond avec la fin de l'année scolaire (+ 38,5 % pour les « premières entrées » *d'un mois sur l'autre, en données* brutes), et on ne sait pas encore si les espoirs, mis dans le dispositif prévu pour la rentrée, seront vérifiés.

Plus inquiétante est la situation provoquée par le tarissement des contrats de solidarité pré-retraite. Tandis que 7 100 offres d'emploi *étaient déposées à ce titre, en* juillet 1982, il n'y en avait plus que 2 700 en juillet 1983.

C'est assez dire que les mesures actuelles s'épuisent et que l'on s'interroge sur les relais possibles.

En outre, ces actions ne modifient pas réellement le marché des offres d'emploi, qui est pourtant le seul susceptible, à terme, d'influer sur la situation de l'emploi. C'est, d'ailleurs, ce que permettent de constater les statistiques de juillet, fournies par le ministère chargé de l'emploi, puisqu'on y apprend que, si les offres d'emploi disponibles ont augmenté de 4,9 % par rapport à juin 1983 en données corrigées, avec 44 700, elles sont en baisse inquiétante sur juillet 1982 (— 31 % et non — *3,1 % comme une coquille* nous l'a fait écrire dans notre édition du 18 août).

Cette évolution se trouve confirmée en outre par la baisse des emplois fournis par l'A.N.P.E. qui, en données corrigées, fléchissent de 19,1 % d'un mois sur l'autre et de 16,2 % d'une année sur l'autre, tandis que progresse, par rapport à juillet 1982, le nombre de radiations pour absence au pointage et que diminue celui des reprises d'activité déclarées à l'agence.

Le temps mort constaté en juillet, même s'il est en soi satisfaisant, contient donc beaucoup d'éléments préoccupants pour l'avenir. Il ne dément ni les sombres prédictions de l'INSEE, qui a déjà annoncé deux cent mille chômeurs de plus pour la fin de l'année, ni les pronostics de l'O.C.D.E., ni l'affirmation de M. Pierre Héritier, secrétaire national de la C.F.D.T., qui écrit dans le dernier numéro de *Syndicalisme hebdo* que *« le chômage va progresser »*, ou encore le pessimisme de M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui, le 17 août, déclarait prévoir *« une augmentation importante du chômage d'ici à la fin de l'année »*.

ALAIN LEBAUBE.

MM. Bariani et Baylet s'opposent sur les conditions de réunification de la famille radicale

Après l'interview de M. Michel Crépeau (*le Monde* du 19 juillet), ministre du commerce et de l'artisanat et ancien président du M.R.G., qui souhaite que *« le centre gauche retrouve aussi vite que possible une réelle expression politique »*, le débat sur la nécessité de réunifier la famille radicale a été relancé. En réponse à M. Crépeau, M. Gabriel Peronnet, président d'honneur du parti radical, soulignait quelques jours plus tard (*le Monde* du 5 août) que les élections européennes peuvent fournir une occasion unique de *« faire naître un nouveau socialisme »*.

Cette réunification de la famille radicale, M. Olivier Stirn, député (U.D.F. rad.) du Calvados et candidat à la présidence du parti radical, la souhaite, en précisant que *« la vocation radicale a souvent été de s'entendre avec les socialistes »*. Selon lui, un départ des ministres communistes du gouvernement ne pourrait que favoriser le *« rapprochement des socialistes vers le centre »*. S'il appelle lui aussi de *« tous ses vœux »* cette réunification de la famille radicale, M. François Abadie, maire (M.R.G.) de Lourdes, ne voit toutefois pas la nécessité d'exclure le parti communiste.

Ces deux dernières prises de position ne reçoivent pas l'adhésion de M. Didier Bariani, président du parti radical, qui a affirmé mardi 16 août au micro de R.M.C. : *« Nous pensons profondément que l'avenir du centre gauche se situe dans l'opposition, et non pas dans la cohabitation avec le socialisme, parce qu'il a ses hommes, ses méthodes, sa logique, son esprit de système. »*. *« Nous sommes ouverts à une réunification* [de la famille radicale], *mais dans la clarté »*, a-t-il précisé, ajoutant que *« la démarche du parti radical, pour le présent comme pour l'avenir, ce n'est pas de servir de roue de secours au parti socialiste défaillant. Si l'air se raréfie dans le scaphandre socialo-communiste, ce n'est pas nous qui devons apporter l'oxygène. »* Ainsi pour M. Bariani, *« le point de départ d'une réunification serait le départ du M.R.G. de l'union de la gauche »*.

Le président du Mouvement des radicaux de gauche, M. Jean-Michel Baylet, a réagi à cette dernière affirmation en déclarant mardi après-midi : *« Les radicaux ont toujours participé au combat de la gauche. C'est aussi le cas aujourd'hui où, dans la majorité présidentielle, ils constituent une force de proposition orginale. Cette tradition radicale les désignent comme les rassembleurs naturels du centre gauche, [ce] qui est souhaité par de nombreux Français, qui condamnent la cassure du pays en deux blocs antagonistes. »* Il a ajouté : *« Des initiatives sont attendues avec impatience par nos compatriotes. Elles sont attendues par tous les gens réalistes, qui font passer les intérêts du pays avant les jeux politiques dictés par la seule opportunité. Le M.R.G. fera prochainement des propositions dans ce sens. »*

La prochaine élection du président du parti radical valoisien devrait permettre, avec la candidature de M. Olivier Stirn, d'évaluer les possibilités d'une réunification de la famille radicale dans la perspective de l'organisatioin d'un centre gauche, une idée que M. Mitterrand avait avancée dès le début de son septennat.

La réforme de la politique agricole commune

LE DOCUMENT DE LA COMMISSSION EUROPÉENNE SUSCITE UNE AVALANCHE DE CRITIQUES

Bruxelles (*A.F.P.*). — La négociation sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) engagée les 16 et 17 août à Bruxelles au niveau des hauts fonctionnaires a confirmé les positions contradictoires des différentes capitales.

La rationalisation de la politique agricole commune doit, selon la Commission, *reposer sur plusieurs* axes : limitation de la garantie de prix accordée aux producteurs au-delà de certains seuils, taxation de la production de lait au-dessus des quotas alloués aux laiteries, politique de prix plus restrictive, limitation des importations de produits agricoles de remplacement, taxation des huiles végétales et suppression des montants compensatoires monétaires en trois étapes (*le Monde* du 29 juillet).

La France a souligné l'intérêt prioritaire qui doit être accordé à la PAC et regretté que la Commission n'offre pas de véritables perspectives à celle-ci. L'Allemagne fédérale a rejeté le démantèlement automatique des montants compensatoires monétaires et la li*mitation des importations d'aliments* pour bétail. L'Italie, la Grèce et l'Irlande ont demandé qu'il soit tenu compte des situations particulières pour ne pas accentuer les déséquilibres régionaux dans la C.E.E. Et le Royaume-Uni s'est prononcé pour une baisse des prix.

Une nouvelle réunion est prévue le 23 août, au niveau politique cette fois, avant la rencontre des ministres des affaires étrangères et des finances de la C.E.E. le 30 août. Mais d'ores et déjà, les critiques à l'encontre du document de la Commission sont telles que celui-ci semble accentuer les divergences plutôt que faciliter les convergences.

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1983 a été tiré à 443 484 exemplaires

Sur les marchés des changes

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR : 7,91 F

Favorisée par la détente enregistrée sur le marché monétaire américain, la baisse du dollar s'est poursuivie de façon désordonnée, mais assez marquée, jeudi matin 18 août pour la cinquième journée consécutive sur les grandes places financières internationales avec, cependant, assez peu d'affaires en général.

Revenu la veille au-dessous de 8 francs pour la première fois depuis le 3 août dernier, le billet vert valait à Paris 7,91 francs aux alentours de midi (contre 7,9650 francs, mercredi) *après avoir coté 7,88 francs et 7,93 francs.*

Des mouvements assez irréguliers ont également été notés à Francfort où, à la même heure, la devise amé*ricaine cotait* 2,6290 DM contre 2,6360 DM après 2,6265 DM.

Bref, de repli en recul, en l'espace de huit jours, le dollar a baissé de 4,1 % vis-à-vis du franc et de 4,2 % contre le Deutschemark. De l'avis des cambistes, une telle désescalade, après les excès commis dans l'autre sens, pourrait être suivie d'une pause, voire d'une correction technique.

En modeste hausse aux Etats-Unis, l'or s'est stabilisé à Londres au voisinage de 422 dollars l'once contre 422,50 dollars mercredi soir.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du P.S., accuse, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (daté 26 août), M. Valéry Giscard d'Estaing d'*« affabuler »* quand il parle d'*« abaissement extérieur de la France »*. Il souligne au contraire *« la considération »* en laquelle sont tenus à l'étranger *« la France, son président et ceux qui la gouvernent aujourd'hui »*. Il affirme d'autre part : *« Nous sommes en train de tenir notre pari (...) La hausse des prix en juillet est satisfaisante (...) Nos réserves de change augmentent. »*

● *Le Conseil national de la communication audiovisuelle* a constitué un bureau de sept personnes, autour de son président, M. Lucien Sfez, professeur à l'université de Paris IX-Dauphine. Il comprend Mme Maïté Mathieu (Confédération syndicale du cadre de vie), Françoise Seligmann (Ligue des droits de l'homme), et MM. Bernard Lacombe (C.G.T.), Jean Lambotin (Fédération de l'éducation nationale), Roger Leray (Grand Orient de France), Nelson Paillou (Comité national olympique français) et Jean-Pierre Ramsay (*les Nouvelles littéraires*). Diverses commissions spécialisées avaient été précédemment formées : information, finances, technologies, production et programmes. Un groupe de travail sur la régionalisation a en outre été mis sur pied.

ACCORD DE PRINCIPE SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE POLONAISE

Vienne (*A.F.P.*). — Les représentants des cinq cents banques occidentales créditrices de la Pologne et ceux de la banque polonaise Handlowy sont parvenus à un accord de principe sur le rééchelonnement de la dette polonaise pour l'année 1983. Toutefois, selon un communiqué, les discussions se poursuivent pour régler les détails de cet accord.

Les Occidentaux, rappelle-t-on, ont proposé de porter à dix ans le délai de remboursement de 95 % du principal de la dette venant à échéance en 1983, soit 1,5 milliard de dollars. En outre, des crédits commerciaux à court terme seraient accordés à la Pologne pour rembourser 1,1 milliard de dollars d'intérêts exigibles cette année. La dette globale polonaise vis-à-vis de l'Occident se montait fin 1982 à environ 25 milliards de dollars, dont 17,5 étaient garantis par les gouvernements.

Aux États-Unis

LE CYCLONE TROPICAL « ALICIA » MENACE LA COTE TEXANE

Le cyclone tropical (ou hurricane) *Alicia* devrait atteindre les côtes du Texas ce 18 août, tôt dans la matinée (heure locale). Aux premières heures du 18 août, les vents dépassaient les 200 kilomètres à l'heure. Selon les spécialistes du service météorologique, *« Alicia* [devrait être] *de plus en plus dangereux »*, et pourrait *« devenir une super-tempête »*. « Super-tempête » (superstorm) correspond à la catégorie la plus violente (hors concours, pourrait-on dire) des hurricanes dans la classification dite de Dvorak, qui en comprend au total sept.

Le gouverneur du Texas a instamment prié le maire de Galveston, ville côtière de 62 000 habitants particulièrement menacée par *Alicia*, d'ordonner l'évacuation totale. Mais le maire a refusé, conseillant simplement à ses administrés de prendre des précautions. Quelques milliers de personnes seulement ont quitté la ville. Les autres manifestent une étonnante insouciance. Elles ont oublié qu'en 1900, la montée de la mer due à un hurricane a tué 6 000 habitants de Galveston. Depuis cette catastrophe, une digue de dix-sept kilomètres de long a certes été construite pour protéger la ville, mais elle n'est haute que de six mètres. Or il est possible qu'un cyclone aussi violent qu'*Alicia* fasse monter la mer de plus de six mètres...

La même insouciance se manifeste sur toutes les côtes du Texas et de Louisiane qu'*Alicia* pourrait balayer.

Au Brésil

Les cercueils blancs du Nord-Est

Fortaleza. — Les petits cercueils blancs ont toujours fait partie du quotidien dans le nord-est du Brésil. Mais ils sont chaque année plus nombreux dans le *sertao* (brousse), où la sécheresse qui dure depuis cinq ans a réduit plus de dix millions de personnes à la misère.

« On meurt de faim et de soif ici tous les jours, comme au Biafra », déclarait récemment le gouverneur de l'Etat du Ceara. Selon des estimations officielles, la mortalité infantile serait de l'ordre de 250 pour mille dans la région.

La zone touchée recouvre près de 1 million et demi de kilomètres carrés, depuis le Maranhao jusqu'au Minas-Gerais. Des dizaines de milliers de familles y luttent pour la survie quotidienne, en se nourrissant une fois par jour d'un peu de farine de manioc mélangée avec de l'eau ou du café.

Les enfants sont au même régime, condamnés, dans le meilleur des cas, au rachitisme. Des études récentes ont démontré que la population nordestine était en train de se « nanifier ».

Fatigués de leur quête quotidienne d'un peu de nourriture, des milliers de Nordestins fuient. Cinq cent mille habitants du Ceara, soit près de 10 % de la population de cet Etat, se sont « exilés » dans les *favelas* (bidonvilles) *de Recife ou de Fortaleza*, ou à Sao-Paulo.

Souvent le chef de famille part seul. Des enfants de huit, neuf ou dix ans deviennent soutien de famille. *Ils travaillent huit heures* par jour sous le soleil dans les « fronts de travail » ouverts par le gouvernement pour donner un emploi à plus d'un million de Nordestins. *Adultes ou enfants* tombent évanouis pendant le travail. Mais aucun ne veut avouer la cause de ces *tonteiras* (vertiges), même si tout le monde le sait : *la faim. Travailler dans les* « fronts » est considéré comme un privilège, même si le salaire perçu est misérable : moins de 200 F par mois. Faute de quoi, beaucoup sont condamnés à la mendicité ou au pillage.

De nombreux Nordestins ont sacrifié les bêtes de somme pour se nourrir. Les autorités locales ont dû afficher des avis portant la mention suivante : *« Ne sacrifiez pas ceux qui vous sont si utiles. Ne les vendez pas aux abattoirs. Eux aussi ont le droit de vieillir auprès de vous. »* Une vieillesse toujours précoce dans le *sertao*.

Le manque d'eau a détruit les plantations et tué le bétail. *Bassins et rivières sont à sec pour la* première fois depuis cinquante ans. Des milliers de villages dépendent entièrement des trois mille camions-citernes qui sillonnent la région. L'hebdomadaire *Veja* rapporte des cas de détournement d'eau au profit de certains gros propriétaires qui, moyennant de gros pourboires, obtiennent de grandes quantités d'eau aux dépens des villages sinistrés.

Le Nord-Est brésilien est atteint périodiquement par de grandes sécheresses ; sept depuis 1583, année où on a commencé à les enregistrer. Tous les grands projets pour tenter de remédier à ce fléau ont été abandonnés. L'idée d'un détournement du grand fleuve Sao-Francisco a été lancée par plusieurs gouvernements. On en parlait déjà en 1912, et des études topographiques avaient *été faites*. L'actuel ministre de l'intérieur, M. Mario Andreazza, s'est engagé à réaliser ce projet, qui pourrait transformer 800 000 hectares de *sertao* en terres fertiles.

FRANÇOIS CASTERAN, *envoyé spécial de l'A.F.P.*

● *Mme Margarita Alves*, dirigeante du syndicat des travailleurs ruraux de Lagoa-Grande, dans le Paraiba, a été assassinée le vendredi 12 août par un tueur au service des grands propriétaires de la région. Cette information est donnée par le président de la Ligue des droits de l'homme du Paraiba, un Etat du nord-est du Brésil.